



LA GESTION DES DÉCHETS
DANS L'ESPACE DOMESTIQUE

ETUDE QUALITATIVE

AOÛT 2016

Ce travail a été réalisé par

L'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes

Jeanne PIEDALLU, Sociologue

Patricia MEDINA, Responsable des études qualitatives

Lucile MONTESTRUCQ, Chargée d'étude santé environnement

Ce rapport est disponible sur le site Internet de l'ORS Rhône-Alpes : www.ors-rhone-alpes.org

REMERCIEMENTS

L'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes tient à remercier ici tous les hommes et femmes qui ont accepté d'être interviewés, à leur domicile, pour cette étude, et qui nous ont accordé des temps parfois très longs d'entretiens et nous ont autorisé à photographier certains éléments de leur espace domestique, en lien avec la gestion des déchets.

Sont également remerciés ici tous les partenaires de l'Observatoire de la Santé qui nous ont permis d'entrer en contact avec ces personnes et de diversifier au maximum notre échantillon.

SOMMAIRE

Pour une lecture rapide des résultats de l'étude, vous pouvez vous reporter directement au chapitre « Synthèse et recommandations », page 85

Contexte de l'étude.....	1
Objectifs de l'étude.....	2
Méthodologie de l'étude.....	3
SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE.....	5
1. L'enjeu des déchets domestiques en santé environnement	6
1.1. Les déchets ménagers.....	6
1.1.1. La réglementation française.....	6
1.1.2. Les déchets ménagers : de quoi parle-t-on ?	7
1.2. La gestion des déchets ménagers en France.....	8
1.2.1. Déchets et société de consommation.....	8
1.2.2. Les déchets ménagers en quelques chiffres... ..	9
1.3. La sensibilisation à la gestion des déchets domestiques	10
1.4. Les enquêtes sur les comportements	12
1.4.1. Une prise de conscience des consommateurs	12
1.4.2. En quelques chiffres... ..	14
1.5. Deux maîtres-mots : sensibilisation et conscientisation.....	14
2. L'étude des déchets en sciences humaines.....	16
2.1. Le déchet comme objet d'étude en sciences sociales	16
2.2. Des définitions sociales et spatiales du déchet	16
2.3. Le déchet en tant qu'analyseur du « jeteur ».....	17
2.3.1. L'identité du jeteur	17
2.3.2. Le jeteur et le groupe social.....	18
2.3.3. Différents profils et stratégies de jeteurs	18
2.3.4. Le jeteur : consommateur ou citoyen ?.....	19
RESULTATS DE L'ENQUETE QUALITATIVE.....	21
1. Les déchets domestiques : plusieurs définitions possibles	22
1.1. La qualification du déchet au domicile : entre inutilité et valorisation	22
1.1.1. Un imaginaire spontané négatif mais qui prend en compte le potentiel de valorisation	22
1.1.2. Qu'est-ce qu'un déchet dans l'espace domestique ?.....	23
1.1.3. Les objets recyclables sont-ils des déchets ?	24
1.2. Une définition subjective et multiple.....	25
1.2.1. Différentes définitions possibles au sein d'un même foyer	25
1.2.2. Des objets qui ne deviennent jamais déchets ?.....	25
1.3. Des définitions reliées à des perceptions	26
1.3.1. Perception négatives associées aux déchets.....	26
1.3.2. Perceptions positives associées aux déchets.....	28
1.4. Les états du déchet.....	29
1.4.1. Selon l'habitat, les lieux et objets de stockage des déchets.....	29
1.4.2. Le putrescible, le recyclable, le quotidien.....	29

2. La création du déchet domestique	30
2.1. La dégradation des produits organiques.....	30
2.1.1. Les aliments : péremption, pourrissement	30
2.1.2. Les restes alimentaires et la crainte du gaspillage.....	32
2.2. Les objets souillés, usés, cassés	32
2.3. Les objets démodés, délaissés, sans valeur marchande.....	33
3. Les évènements marqueurs de la production de déchets	34
3.1. La fin « naturelle » du cycle de vie	34
3.1.1. Pourrissement... ou perte d'utilité, après consommation.....	34
3.1.2. Les saisons : les déchets du jardin	34
3.2. Les accidents dans la vie de l'objet	34
3.3. Le tri, le rangement : remettre de « l'ordre » en faisant du « vide »	35
3.4. Les renouvellements, remplacements, cadeaux.....	36
3.4.1. Le déclassement par l'arrivée d'un objet neuf au domicile	36
3.4.2. Les cycles de vie des usagers : de la naissance au décès en passant par les fêtes	36
3.5. Les déménagements : vivre dans un nouvel espace domestique.....	37
4. Les déchets comme source d'interactions sociales dans l'espace domestique.....	38
4.1. Accords et désaccords conjugaux à propos des déchets.....	38
4.2. Accords et désaccords entre parents et enfants... entre amis.....	39
4.3. La gestion des déchets : un marqueur de « bonnes manières » de règles domestiques.....	40
5. La vie des déchets dans l'espace domestique.....	41
5.1. Une typologie des « jeteurs »	41
5.2. Une typologie des poubelles domestiques	41
5.2.1. La poubelle « tout-venant »	42
5.2.2. Les poubelles « secondaires » associées à des lieux spécifiques dans le logement	42
5.2.3. Les poubelles de « tri sélectif ».....	42
5.3. Les espaces de stockage spécifiques, au domicile	44
5.3.1. Les lieux de stockage « intermédiaires » : entre dedans et dehors.....	44
5.3.2. Les lieux de stockage dédiés aux déchets particulièrement malodorants	44
5.3.3. Les lieux de stockages liés à un recyclage externe au domicile	45
5.3.4. Les lieux de stockage mobiles ou « ambulants »	46
5.3.5. Les lieux de stockage éloignés de la résidence principale.....	46
5.4. Les temporalités de stockage des déchets.....	47
5.4.1. Le stockage court	47
5.4.2. Le stockage long.....	47
5.5. La valorisation des déchets dans l'espace domestique	48
6. La sortie du déchet hors de l'espace domestique.....	49
6.1. L'évacuation et le dépôt hors domicile	49
6.1.1. Les facteurs déclencheurs de l'évacuation	49
6.1.2. Des éléments accélérateurs de l'évacuation.....	53
6.1.3. Les outils de l'évacuation : la taille et les particularité des déchets en jeu.....	53
6.1.4. Les acteurs de l'évacuation des déchets	54
6.2. Les déchets qui doivent être complètement détruits : le brûlage	54
6.2.1. Le brûlage des déchets végétaux : interdit mais plus écologique ?	54
6.2.2. Le brûlage des déchets : disparition des traces de l' « intime »	55
7. Les déchets aux vies multiples	57
7.1. La transformation et la valorisation	57
7.1.1. Les déchets organiques	57
7.1.2. Les déchets non putrescibles : du pratique... à « l'œuvre d'art »	60
7.2. Les nouvelles vie du déchet, chez soi ou chez les autres	61
7.2.1. Le réemploi à domicile	61
7.2.2. La récupération au domicile.....	62
7.2.3. Une nouvelle vie, dans un nouvel espace domestique.....	62
7.2.4. Le troc : une pratique marginale dans l'échantillon	64

8. Le « bon » déroulement de la gestion des déchets dans l'espace domestique	65
8.1. La réduction de la production de déchets	65
8.1.1. Les contraintes à la réduction de la production de déchets : le temps et la praticité.....	65
8.1.2. Les leviers pour réduire la production de déchets : incitations publiques et conscientisation personnelle 66	
8.1.3. Les attentes exprimées pour réduire plus facilement la production de déchets	67
8.2. La réduction de la gêne liée aux déchets.....	68
8.2.1. Présence des déchets dans l'espace domestique : gêne olfactive et symbolique.....	68
8.2.2. Des stratégies pour réduire la gêne : la poubelle dans la poubelle	68
8.3. Le tri sélectif des déchets : une « bonne pratique », saluée par tous.....	69
8.3.1. Les freins au tri : dégoût, manque de place, complexité des consignes de tri... ..	69
8.3.2. Les leviers au tri : faciliter le « classement », organiser l'espace.....	73
8.3.3. Les attentes pour mieux et plus trier : aide logistique et informations pertinentes	77
8.4. La valorisation individuelle, des déchets produits à domicile.....	78
8.4.1. Les freins : inquiétudes sur l'hygiène, manque de temps	78
8.4.2. Les leviers : aide à la catégorisation, aide au tri	79
8.4.3. Les attentes	79
8.5. Evacuer les déchets : une contrainte pour tous.....	80
8.5.1. Les freins : les déchets spécifiques, encombrants, dangereux ont une plus grande inertie	80
8.5.2. Les leviers.....	82
8.5.3. Les attentes : praticité et pression sociale ?.....	83
 SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS.....	 85
 ANNEXES.....	 95

CONTEXTE DE L'ETUDE

La production des ordures ménagères par habitant en France, après avoir connu une période de croissance régulière jusqu'en 2000, s'est réduite d'environ 1% par an entre 2000 et 2011 et de 5% entre 2011 et 2013 (ADEME, 2015). Elle représente, en 2012, 8,7% de la production totale des déchets au niveau national. Ce recul est en partie attribué aux efforts réalisés en matière de prévention et à une collecte des déchets devenue plus efficace.

La gestion des déchets dans l'espace domestique renvoie à des enjeux qui se situent à plusieurs échelles. Ces enjeux sont tout d'abord environnementaux et sanitaires en raison des nuisances qui peuvent être engendrées par le traitement et l'élimination des déchets (ORS, 2014). La production des déchets ménagers pose également la question de la pertinence des politiques de gestion des déchets au niveau national et local. D'un point de vue économique, la gestion des déchets ménagers constitue également une filière pourvoyeuse d'emplois puisqu'à l'échelle régionale, plus de 8000 salariés y sont investis en Rhône-Alpes (ORS, 2012). Enfin, les enjeux sont aussi techniques puisque la production de ces déchets demande une réflexion vis-à-vis de leur prise en charge, notamment concernant les modes de collecte les plus appropriés au niveau territorial, en fonction des contraintes géographiques, sanitaires et en fonction de leur impact sur l'environnement.

Ces enjeux au niveau macrosocial (environnementaux, sanitaires, politiques, économiques et techniques) sont également liés aux pratiques et représentations au niveau méso-social, en termes d'acteurs sociaux et institutionnels (à travers l'organisation du ramassage des poubelles par exemple) et microsocial (à travers les pratiques et les gestes du quotidien au sein des ménages, tel que le tri des déchets par exemple). En effet, la réussite d'une gestion territoriale des déchets ménagers ne peut faire l'impasse sur une compréhension fine de la gestion individuelle et collective des déchets au sein de l'espace domestique, au niveau microsocial.

C'est dans ce contexte que l'ORS Rhône-Alpes a réalisé une étude sociologique qualitative, avec le soutien de la région Rhône-Alpes, pour approfondir la connaissance de la gestion des déchets dans l'espace domestique, dans différents habitats, sur des territoires urbains et ruraux en Région Rhône-Alpes et ce, afin de dégager des pistes de recommandations permettant d'améliorer encore la gestion, le traitement et l'élimination des déchets domestiques, organiques ou non.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif principal de cette étude qualitative était de réaliser une analyse compréhensive des pratiques et représentations des ménages en matière de gestion des déchets dans l'espace domestique.

Il s'agissait d'interroger les conditions sociales et matérielles de la gestion des déchets dans l'espace domestique en :

- Décrivant la pluralité des modes de gestion des déchets dans l'espace domestique au sein d'un échantillon de ménages Rhônealpins,
- Analysant les pratiques et représentations de ces habitants en matière de gestion des déchets à l'échelle de leur espace de vie,
- Identifiant les facteurs qui freinent ou encouragent la diminution de la production des déchets dans l'espace domestique (contraintes réelles dans l'habitat, conditions sociales, des plus pratiques aux plus symboliques).

A travers cette étude exploratoire, l'objectif secondaire était de mettre à jour, sur la base d'une connaissance empirique approfondie, des pratiques réelles et des contraintes au sein de l'espace domestique, et tout particulièrement les bonnes pratiques actuelles de ces habitants en matière de gestion des déchets.

La production et la gestion des déchets dans l'espace domestique sont conditionnées, d'une part, par les pratiques et représentations des ménages vis-à-vis des objets (organiques ou non-organiques, etc.) tout au long du processus de consommation et, d'autre part, par les contraintes et opportunités liées à l'organisation de leur abandon (espaces dédiés à ces déchets dans le lieu de vie, périodicité de leur collecte, etc.) ou à leur valorisation (tri, réutilisation, revente ou don). Nous avons donc mobilisé, selon une approche microsociologique, à la fois la sociologie de la consommation et celle des objets. Plus concrètement, cette approche nous a amenés à prendre en compte le déchet en tant qu'objet, l'environnement dans lequel il évolue (social, matériel et symbolique) et les acteurs qui se chargent de sa gestion à l'échelle d'un ménage.

METHODOLOGIE DE L'ETUDE

1.1. Une étude au cœur des foyers Rhônalpins

Afin d'atteindre les objectifs tels que précédemment définis, nous avons réalisé une exploration des représentations, des pratiques et des contraintes ou problèmes rencontrés par les ménages dans la gestion de leurs déchets, dans leur lieu de résidence. Nous avons aussi voulu connaître leurs besoins et leurs attentes en la matière.

Les déchets étant des objets transitoires, entre utilité (ce qui les maintient en vie) et rejet (la fin de leur vie sociale), il est nécessaire de les aborder selon une approche dynamique. En effet, la gestion des déchets dans l'espace domestique comprend les pratiques et les représentations des ménages autour de ce qui *devient* un déchet et de ce qui *est* un déchet (qu'il soit jeté, trié ou valorisé).

Afin de poser la cadre de la problématique des déchets, une synthèse bibliographique a été réalisée, portant sur deux dimensions :

- L'enjeu des déchets domestiques en santé environnementale
- La notion de déchet, selon les approches sociologiques et anthropologiques

Cette étude sociologique qualitative sur les représentations et pratiques de gestion des déchets au sein de l'espace domestique, a été menée par entretiens semi-directifs approfondis, individuels ou de couple, réalisés au domicile des personnes.

Ces entretiens avaient pour but de :

- **Recenser et analyser les définitions individuelles** de ce que sont les **déchets** dans l'espace domestique (objets qui sont considérés comme des déchets dans toutes les unités de l'espace domestique, à l'intérieur et à l'extérieur du logement et représentations associées à ces déchets).
- **Recenser et analyser la diversité des modes de gestion** des déchets dans l'espace domestique (leur inscription dans la vie quotidienne des ménages, l'existence ou non de stratégies de limitation de leur production, les compétences de chaque membre du ménage mises au service de cette gestion, les contraintes et les moyens matériels permettant cette gestion, etc.).
- **Repérer les types de valorisation des déchets** (tri, détournement d'usage, vente, don, etc.)
- **Retracer le parcours des familles de déchets** (OMR, déchets des collectes sélectives et déchets apportés en déchèteries) en identifiant les phases de mobilité à l'échelle de l'unité résidentielle et les événements déclencheurs de l'action d'abandon.

1.2. Echantillon de l'étude sociologique qualitative

L'échantillon des personnes interviewées était constitué de **25 ménages**¹ répartis sur le territoire rhônalpins. Nous avons réalisé 20 entretiens individuels et 5 entretiens avec des couples. L'échantillon est donc constitué de **30 individus** au total.

Nous avons souhaité rencontrer des ménages vivant en **habitat privé** afin que la présente étude vienne compléter les travaux déjà réalisés sur les pratiques de gestion des déchets en habitat social et collectif (Pierre, 2002 ; Kergaravat, 2012).

Parmi ces ménages vivant en habitat privé, nous avons cherché à **diversifier** à la fois les **contextes d'habitat** (maisons individuelles et appartements, environnements rural et urbain) et la **structure des ménages** (personnes seules, couples et familles avec enfants). Cette diversité de types d'habitat et de ménages nous a permis d'avoir accès à diverses logiques concernant la gestion des déchets.

Tout en cherchant à rencontrer des ménages ayant des structures variées, nous avons privilégié des foyers comportant plusieurs membres afin d'explorer les déchets en tant qu'objet d'une gestion collective à l'échelle du ménage.

Les personnes interviewées ont été contactées grâce à des « personnes-relais » : relations, connaissances d'amis, de collègues, qui ont eux-mêmes contacté les futurs interviewés. Cette méthode a permis de n'avoir aucun lien de proximité avec les personnes interviewées, tout en nous mettant relativement rapidement en contact avec un échantillon diversifié de personnes habitant dans des environnements géographiques différenciés dans tous les départements de Rhône-Alpes, et étant d'âges, de statuts familiaux différenciés.

¹ Le détail de la méthodologie d'enquête et des caractéristiques sociodémographiques des personnes interviewées est à retrouver en Annexe : « 2. Méthodologie d'enquête ».

SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

1. L'ENJEU DES DÉCHETS DOMESTIQUES EN SANTÉ ENVIRONNEMENT

Un premier niveau d'interrogation portait sur le l'historique et le cadre règlementaire et environnemental dans lequel on pose aujourd'hui la notion de « déchets domestiques » (contexte réglementaire, définition des déchets des ménages, volumes émis, modes de gestion, pratiques prônées par les institutions, outils de sensibilisation et communication utilisés, etc). Il s'agissait également de recenser les pratiques de gestion des déchets considérées comme vertueuses (identification des outils de sensibilisation aux bonnes pratiques, mesure des écarts entre les attentes des pouvoirs publics et la réalité domestique dans les foyers, identification des freins aux bons comportements et détermination des leviers d'action pour encourager toujours plus d'écocitoyenneté, etc).

1.1. Les déchets ménagers

1.1.1. La réglementation française

En France, le développement économique et l'évolution de nos modes de vie ont entraîné une augmentation continue des volumes de déchets ménagers depuis les années 60 (notons qu'un léger ralentissement est toutefois observé ces dernières années du fait de la crise économique de 2008). Or, à cette époque, la gestion des déchets ne faisait l'objet d'aucune réglementation nationale. En effet, la première grande loi sur la gestion des déchets a été promulguée le 15 juillet 1975². Elle instaurait l'obligation pour chaque commune de collecter et d'éliminer les déchets des ménages. Etaient alors défini comme déchet «*tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou, plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon* » (définition reprise dans l'article L.541-1 du Code de l'environnement). Les lois de 1976³, 1992⁴ et 2009⁵ ont ensuite complété ce dispositif réglementaire.

Dernièrement, la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a fixé un objectif de réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés produits d'ici 2020. Il résulte de cette réglementation une politique de prévention des déchets qui repose principalement sur les collectivités locales et les ménages, sans obligation particulière pour les professionnels (alors que le gisement des déchets émis par les professionnels est bien plus important). Cette nouvelle loi introduit par ailleurs le concept d'économie circulaire⁶ sans qu'aucune obligation ne soit faite en amont (sur

² Loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux : les communes ou leur regroupement ont l'obligation d'assurer l'élimination des déchets ménagers.

³ Loi n°76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement qui s'applique aux installations de stockage, de traitement et d'élimination de tous types de déchets.

⁴ Loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement

⁵ Loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement qui définit un nouvel ensemble constitué par les ordures ménagères et assimilés comprenant les déchets ménagers et assimilés moins les collectes occasionnelles et apports en déchèteries. Cette loi a fixé comme objectif une baisse de la quantité d'ordures ménagères et assimilés produits de 5 kg par habitant et par an pour la période 2009-2013, objectif qui a été atteint.

⁶ Economie circulaire : concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des

l'écoconception ou la recyclabilité des produits par exemple, exception faite des mesures d'interdiction des sacs en plastique et de la vaisselle jetable entrant en vigueur en 2016).

La législation dans le domaine des déchets ne cesse donc d'évoluer depuis 1975 au point d'être aujourd'hui très complète et complexe. Le secteur dispose d'un cadre réglementaire très contraignant et les déchets des ménages sont les premiers ciblés dans la prévention des risques menée par les autorités compétentes. En effet, les déchets sont générateurs de nuisances, que ce soit pour l'homme ou pour l'environnement⁷. Il apparaît donc important, pour préserver la santé humaine et l'environnement, de contenir la production des déchets et d'en maîtriser le devenir.

1.1.2. Les déchets ménagers : de quoi parle-t-on ?

Différentes classifications sont possibles selon que l'on distingue les déchets par leur nature (dangereux, non dangereux), leur origine (déchets ménagers, industriels, agricoles, etc.), par la façon dont ils sont collectés (par la commune, déchetterie, centre de tri, compostage, etc.) ou encore par leur devenir (réutilisation, réparation, recyclage, etc.).

Nous nous intéressons ici uniquement aux déchets ménagers c'est-à-dire ceux produits au sein de la sphère domestique. Ils sont appelés « déchets ménagers et assimilés (DMA) » et font partie de l'ensemble plus vaste des déchets dits municipaux, qui sont collectés, de manière traditionnelle et/ou sélective, et traités par les collectivités locales.

Les déchets ménagers comprennent ainsi plus précisément :

- Les ordures ménagères qui sont les déchets produits par les ménages au quotidien, et qui sont placés dans une poubelle ordinaire ;
- Les encombrants ménagers qui sont des déchets occasionnels de l'activité domestique (électroménager, meubles, literie, etc.) qui, en raison de leur volume et poids, ne peuvent être pris en compte dans la collecte des ordures ménagères. Ils font l'objet de collectes ponctuelles ou doivent être apportés dans les déchetteries ;
- Les déchets verts (terre, feuilles, etc.) issus des jardins privés ;
- Les déchets de l'automobile (huiles de vidange, batterie, pneus, etc.) qui sont issus des procédés de réparation ou d'entretien réalisés par les particuliers ;
- Les déchets dangereux des ménages (DDM) qui comprennent les huiles usagées, les piles, les peintures, les solvants, les seringues, les médicaments, les déchets d'équipement électrique et électronique (D3E), les ampoules, les déchets diffus spécifiques (DDS⁸), etc. et, qui en raison de leur inflammabilité, leur toxicité ou irritabilité, leur pouvoir corrosif ou explosif, ou d'autres propriétés, ne peuvent être éliminés par la collecte classique. Ils font l'objet de collectes particulières ou doivent être récupérés dans les déchetteries ;
- Les matières de vidange et corps gras comprenant les boues extraites des installations d'assainissement individuelles, les boues de curage d'égouts et les huiles de cuisine (friture, résidus de cuisson, etc.).

sources d'énergie. Il s'agit de déployer, une nouvelle économie, circulaire (et non plus linéaire), fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie [cf. Ministère en charge de l'environnement : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-economie-circulaire,45403.html>].

⁷ ORS Rhône-Alpes. *Déchets ménagers en Rhône-Alpes : cycle de vie et effets suspectés sur la santé. Les dossiers santé-environnement de l'ORS. Mars 2012, 12p.*

⁸ *Les déchets diffus spécifiques (DDS) sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et/ou l'environnement (« produit dont la dangerosité, ponctuelle ou permanente, est susceptible d'entraîner une détérioration notable, temporaire ou définitive, du sol ou du sous-sol ou de la qualité des milieux naturels ou de l'intégrité de la faune ou de la flore »).*

Composition des déchets municipaux gérés par les collectivités locales

Déchets de la collectivité ⇒ déchets des espaces verts publics ⇒ déchets de voirie, marchés ⇒ déchets de l'assainissement (boues d'épuration)	Déchets ménagers et assimilés <i>déchets produits par les ménages et les activités économiques collectés par le service public d'élimination des déchets</i>	
	Déchets occasionnels Encombrants, déchets verts, déblais et gravats, ...	Déchets « de routine » = ordures ménagères et assimilées
		<ul style="list-style-type: none"> • Déchets collectés en mélange (poubelles ordinaire) = Ordures ménagères résiduelles

Source : Ademe, SOeS (Service statistique du ministère en charge de l'environnement)

Les impacts sur la santé ou sur l'environnement seront dépendants de la nature des déchets. Les déchets peuvent constituer une menace au sein même du foyer mais également, dès lors qu'ils sont mélangés aux ordures ménagères, ils peuvent affecter les personnes en charge de la collecte⁹ et peuvent constituer un risque pour les installations de traitement.

Le déchet va aussi être défini par son statut social, statut que lui confère son détenteur en le faisant passer d'un objet de valeur, à un objet devenu obsolète et dont il décide d'abandonner la propriété. La représentation de ce qui est déchet sera différente selon les individus. La vie du déchet semble ainsi relever non d'un état fonctionnel ou physiologique mais du statut social : quand le produit a quitté la sphère privée pour devenir un objet public, ne relevant plus d'aucune attribution particulière¹⁰. « Dis-moi ce que tu jettes, je te dirai qui tu es »¹¹.

1.2. La gestion des déchets ménagers en France

1.2.1. Déchets et société de consommation

Actuellement, dans notre société de consommation, les biens circulent vite, se renouvellent sans cesse avec une incitation rapide au ré-achat (obsolescence programmée) et banalisation du « tout jetable », notamment chez les particuliers. Les déchets sont donc produits en quantité de plus en plus importante et sous des formes de plus en plus complexes, voire dangereuses pour la santé ou l'environnement. Les différentes structures en charge de la collecte et du traitement des déchets se sont adaptées à ces mises au rebut et elles se sont organisées.

⁹ Evaluation des effets sanitaires liés à la gestion des déchets ménagers et assimilés (DMA) : synthèse bibliographique en vue d'évaluer l'impact sanitaire des différentes filières de traitement. Anzivino-Viricel L, Falette N, Carretier J, Montestrucq L, Guye O, Philip T, Fervers B. Environnement, risques et santé, sept-oct. 2012, vol.11, n°5, 360-377.

¹⁰ Bailly Victor. La gestion des déchets ménagers en milieu urbain : les atouts de la redevance incitative et du compostage collectif à Besançon. Université de Bourgogne - Département de sociologie, 2012.

¹¹ Bailly Victor. La gestion des déchets ménagers en milieu urbain : les atouts de la redevance incitative et du compostage collectif à Besançon. Université de Bourgogne - Département de sociologie, 2012.

Ainsi, en France, la collecte et le traitement des déchets ménagers sont historiquement confiés aux communes et aux EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale). Ceux-ci doivent assurer la gestion des déchets produits par les ménages, des déchets qu'ils produisent eux-mêmes (espaces verts, voirie...), des déchets d'origines artisanale ou commerciale collectés par la même voie que les ordures ménagères, et ayant les mêmes caractéristiques que les déchets ménagers (article L.2224-13 et 14 du code général des collectivités territoriales). Cette compétence communale peut être mise en œuvre avec les départements et les régions, qui sont responsables de la planification en termes de prévention et de gestion *via* par exemple les plans régionaux et départementaux d'élimination des déchets (en Rhône-Alpes, la Région dispose depuis 2010 d'un PREDD, plan régional d'élimination des déchets dangereux).

Pour éliminer les déchets dangereux des ménages (DDM), des collectes spécifiques ont été mises en place : les déchetteries (106 en 1992 en Rhône-Alpes, plus de 440 en 2009) disposent de bennes différenciées, des filières organisées sont dédiées à certains toxiques (médicaments et déchets de soins à risques infectieux [DASRI] dans les pharmacies, D3E dans les enseignes en vendant depuis 2006, déchets diffus toxiques ménagers [DDS] depuis 2012).

On constate que les comportements en matière de mise au rebut évoluent. On peut ainsi citer l'exemple récent, dans la Métropole de Lyon, de mise en place au sein des déchetteries, de « donneries ». Ces donneries collectent les dons effectués par les habitants du Grand Lyon pour les remettre ensuite à des associations et des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire. Ces dernières trient les objets, les valorisent et les redistribuent. Les dons d'objets permettent ainsi d'éviter la production de déchets et de limiter le gaspillage (les activités de tri, réparation et distribution permettent en sus aux associations partenaires de développer des emplois d'insertion). Des recycleries ou ressourceries, services de proximité favorisant le réemploi et la réutilisation se sont aussi multipliés ces dernières années (l'Ademe a financé près de 300 projets entre 2007 et 2013) et plusieurs dizaines de collectivités ont lancé des études de faisabilité. Des études visant à déterminer un modèle économique sont en cours¹².

Les pouvoirs publics français soutiennent la mise en place d'organisations visant à améliorer la gestion des déchets ménagers. Conjointement à la limitation de l'usage de la décharge, ce sont des logiques de valorisation qui sont depuis toujours privilégiées. Dans le cadre de ce qui est présenté comme une politique globale, une participation accrue du citoyen-consommateur est requise. Tri à la source et collecte sélective viennent ainsi se placer comme une première étape presque indispensable pour permettre le déploiement de l'ensemble du dispositif. Avec ce déplacement vers l'amont de la chaîne de prise en charge des déchets, tout un travail institutionnel va prendre forme pour tenter de responsabiliser la vaste population que constituent les ménages, soupçonnée de considérer sa production d'ordures avec un peu trop d'insouciance. Les leviers d'action reposeraient donc fortement sur les comportements individuels¹³.

Au final, quels que soient les acteurs de la gestion des déchets, les objectifs sont la réduction et valorisation de ces derniers et la maîtrise des coûts associés à leur traitement.

1.2.2. Les déchets ménagers en quelques chiffres...

En 2013, en France, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et le Service statistique du Ministère en charge de l'environnement (SOeS), les déchets ménagers et assimilés collectés par les municipalités (hors déblais et gravats) atteignaient 34 millions de tonnes (Mt), soit 518 kg par habitant.

¹² *Recycleries, un autre modèle social et environnemental*. Verbaere Isabelle, *Gazette des communes*, juin 2014, p19-24.

¹³ *Le réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers. Du développement des politiques de collecte sélective à l'hétérorégulation de la sphère domestique*. Yannick Rumpala. *Revue française de science politique*, Année 1999, Vol. 49 Numéro 4, p601-630.

Parmi eux, les déchets des ménages représentaient environ 29 Mt (déblais et gravats inclus) soit 404 kg par habitant (poubelle ordinaire, déchets triés et déchets occasionnels tels que les encombrants, déchets verts, D3E). C'est donc plus d'un kg par habitant qui est jeté quotidiennement.

La seule poubelle résiduelle (ordures en mélange) du foyer s'élève à 268 kg/hab en 2013. Ces tonnages ne cessent de diminuer au profit de la collecte sélective¹⁴. La collecte sélective progresse en effet régulièrement, qu'elle soit réalisée en porte à porte (emballages en papier, cartons, plastiques, etc) ou en apports volontaires vers des déchetteries ou des conteneurs (verre, piles, etc). La même tendance est observée pour les déchets verts dont la collecte a progressé ces dernières années.

Les statistiques nationales montrent par ailleurs que les communes urbaines génèrent des quantités, par habitant et par an, d'ordures ménagères supérieures à celles des communes rurales.

1.3. La sensibilisation à la gestion des déchets domestiques

En matière de gestion des déchets, bon nombre d'actions des pouvoirs publics tendent depuis des années à favoriser les pratiques individuelles de gestion vertueuse des déchets.

On ne compte pas en effet le nombre de campagnes de communication mises à disposition des usagers, et soutenues par les différents Ministères en charge de l'environnement, par l'Ademe (Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie), par les Municipalités, par les différents syndicats de traitement, qui proposent d'accompagner les citoyens dans la gestion quotidienne de leurs déchets. Les supports et les moyens déployés sont considérables : plaquettes d'information, sites internet, spots TV ou radio, autocollants de signalétique pour les bacs, guide de tri, cartes des points de collecte, calendrier des collectes, distribution de sacs de pré-collecte, mémo des consignes de tri, Stop pub sur les boîtes aux lettres, etc.

Par ailleurs, chaque année, en novembre, se tient la semaine européenne de réduction des déchets dont l'objectif premier est la sensibilisation de tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée en lui donnant des clés pour agir au quotidien (à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant).

Des compteurs d'actions labellisés sont associés à cet événement et 192 actions ont ainsi été recensées en Rhône-Alpes en 2015.

Parmi toutes ces initiatives, on relève la création de sites internet dédiés à cette thématique :

<http://www.reduisonsnosdechets.fr/>

<http://www.mesdechets.specifiques.com/>

www.quefairedemesdechets.fr

<http://www.consignesdetri.fr/>

¹⁴ Ademe. *La collecte des déchets par le service public en France : les chiffres en 2011. Enquête biannuelle. Dernière mise à jour le 26/09/2014.* [<http://www.ademe.fr/expertises/dechets/chiffres-cles-observations/dossier/flux-couts/collecte-dechets-service-public-france>]

On peut citer quelques slogans, utilisés dans des outils de sensibilisation, révélateurs de ces évolutions :

- « Vite ça déborde »,
- « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! »,
- « Tout le monde peut agir ! »

En parallèle, de nombreux documents d'informations officielles ont été réalisés afin de sensibiliser les particuliers sur les risques encourus du fait d'une mauvaise maîtrise de la gestion des déchets et afin de les éduquer aux bonnes pratiques concrètes ainsi qu'à la compréhension des enjeux globaux afférents à la gestion des déchets :



On repère également des leviers de mobilisation des habitants ou des territoires, *via* des appels à projets lancés par le Ministère en charge de l'environnement. Ainsi, les projets tels que « Familles à zéro déchet » ou « Zéro déchet, zéro gaspillage » accompagnent les collectivités et les individus volontaires, dans des démarches exemplaires et participatives de promotion de l'économie circulaire, à travers la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces). Les objectifs sont la limitation du gaspillage, le don d'une seconde vie aux produits et la promotion du recyclage. Des lauréats ont été désignés (58 territoires en 2014, 95 en 2015) s'engageant à réduire de plus de 10 % de leurs déchets, ce qui correspond à plus de 240 000 tonnes évitées et 43 millions d'euros d'économies par an.

Dans la communication qui est faite actuellement, et notamment au niveau des ménages, l'accent est porté sur la nécessité de restreindre, de limiter la production de déchets. Cela revient à « consommer mieux » (produits peu emballés, écolabellisés), « produire mieux » (écoconception), et prolonger la durée de vie des produits (réparation, réutilisation, don) et enfin « jeter moins ». La stratégie des 3R (réduire, réutiliser et recycler) devient le modèle à suivre et permet d'atteindre une économie plus circulaire (on quitte la linéarité production/élimination) : le déchet de l'un peut devenir matière première de l'autre ou être réutilisé ou réparé pour de nouveaux usages.

Pour mettre en place des campagnes de communication efficaces visant à susciter le passage à l'action d'un public non sensibilisé voire réfractaire au changement favorable à l'environnement, différentes stratégies existent. On sait par exemple que la communication sur les risques ne fait pas changer les comportements. Pour des personnes n'ayant pas encore identifié leur intérêt d'agir, ou étant même dans le déni de l'intérêt d'agir, seul un changement devenu normatif (c'est-à-dire adopté au niveau institutionnel et mis en œuvre par une majorité de structures et de citoyens) sera opérationnel. Les campagnes de communication doivent donc créer une culture de l'environnement qui à la longue favorisera la normalisation du changement¹⁵.

Soulignons néanmoins que les études sur l'efficacité des stratégies d'implication (combinant instruments techniques, tarifaires et informationnels) mises en place par les collectivités pour la gestion des déchets

¹⁵ *La dynamique humaine du changement au cœur de vos stratégies d'action. Nature Humaine, la Lettre n°16, avril 2015.*

ménagers sont assez rares. La bibliographie ne permet pas de répondre de façon satisfaisante à cette interrogation¹⁶.

Enfin, concernant le souvenir des actions de communication, on sait que globalement, les habitants des collectivités exemplaires en termes de gestion des déchets se souviennent un peu plus des actions de communication réalisées par leur propre collectivité (en moyenne 36% versus 21% au niveau national) mais les écarts sont élevés (8 à 67 %) rendant les marges d'incertitude importantes pour les collectivités¹⁷.

1.4. Les enquêtes sur les comportements

1.4.1. Une prise de conscience des consommateurs

L'ensemble des enquêtes menées auprès de la population Française au cours des 25 dernières années montrent indéniablement une prise de conscience écologique des consommateurs. C'est particulièrement le cas en matière de prévention des déchets puisqu'on note une diminution de la quantité de déchets produits par habitant depuis le début des années 2000¹⁸. La sensibilité écologique et l'accompagnement des pouvoirs publics ont certes joué un rôle important dans les changements d'attitude de la population, mais un rôle encore insuffisant. Car si la prise de conscience des problèmes écologiques a progressé, les changements de comportement pour y faire face restent encore marginaux et les résultats sont médiocres¹⁹.

Pourtant, 85% des Français sont d'accord avec l'idée que « *c'est d'abord en modifiant de façon importante nos modes de vie que l'on empêchera la dégradation de l'environnement* »²⁰. La conscience du rôle de l'individu est particulièrement forte concernant les déchets. 98% des Français considèrent que nos sociétés produisent trop de déchets mais le regard critique sur son propre rôle est moins largement partagé : 65% seulement déclarent être conscients de produire eux-mêmes trop de déchets²¹. En termes de responsabilité individuelle, ce sont 75% qui considèrent qu'ils pourraient produire moins de déchets au sein de leur foyer. La conscientisation ne cesse de progresser mais la traduction en actes reste difficile. Les français ne sont pas encore suffisamment actifs et les freins à l'action sont multiples et certains ont été bien identifiés en regard de l'écologie (et non en regard particulièrement de la gestion des déchets)^{22,23} :

- **Des connaissances lacunaires** : même si les préoccupations écologiques sont aujourd'hui fortes, la connaissance des enjeux, de leurs causes et des solutions possibles sont encore parcellaires parmi le grand public (l'action de trier les déchets arrive largement en tête de la plupart des sondages d'opinion sur les questions de « quels sont les actes que vous feriez en premier pour l'environnement ? » alors que la perception de l'efficacité très limitée est lacunaire) ;
- **Des menaces lointaines et des préoccupations secondaires** : les enjeux en termes environnementaux restent globaux et s'opèrent sur le long terme de sorte que les principales préoccupations restent à ce jour le chômage, le pouvoir d'achat, la santé et la sécurité. ;

¹⁶ *Gestion des déchets ménagers : comment les collectivités françaises mobilisent-elles leurs usagers ?*, Fanny Tarrisse-Vicard et al., VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, vol 13, n° 1, 2013, consulté le 03 déc.2015.

¹⁷ *Enquête nationale sur la gestion des déchets organiques*. Inddigo et LH2 pour l'Ademe, sept 2008, Résumé, 6p.

¹⁸ *Evolutions du comportement des français face au développement de l'économie circulaire*. Ademe, juin 2014, 28p.

¹⁹ *Ecologie : de la sensibilisation aux changements de comportement*. Aurélien Boutaud. Grand Lyon, décembre 2009, 19p.

²⁰ *La sensibilité des Français de plus de 15 ans à la prévention des déchets*. IFOP pour l'Ademe, avril 2013, 43p.

²¹ *Les Français et l'environnement. Changer les modes de vies, une solution partagée par une majorité de Français*. Ademe, Stratégies & Etudes n°44, avril 2015, 8 p.

²² *Ecologie : de la sensibilisation aux changements de comportement*. Aurélien Boutaud. Grand Lyon, décembre 2009, 19p.

²³ *Ecologie : de la sensibilisation à l'engagement*. La revue Durable n°23, Dossier, 2007.

- **Des obstacles culturels et des messages paradoxaux** : les représentations sociales sont fondamentales dans le passage à l'acte. Les représentations sociales dominantes mettent encore aujourd'hui la matérialité au premier plan : la réussite sociale équivaut à une réussite matérielle (argent, marques, luxe, possession, etc.). La protection de l'environnement et des ressources planétaires s'inscrit à l'opposé de ce modèle dominant. L'injonction de protection de l'environnement entre donc en conflit avec une autre injonction dominante : consommer et produire toujours davantage. Ce double message créé ce que les psychologues appellent une dissonance cognitive. Dissonance que les individus vont avoir tendance à essayer de réduire : soit en changeant de comportement (auquel cas la dissonance peut-être un outil du changement), soit en adaptant le discours pour ne pas changer, par exemple en niant le problème ou en le faisant peser avant tout sur les autres (le collectif, le politique, le monde économique, etc. : la dissonance devient alors un obstacle)²⁴.
- **Des obstacles pratiques** : une personne motivée et bien intentionnée peut se trouver confrontée à de nombreux obstacles pratiques qui vont limiter l'ampleur de son changement de comportement : infrastructures peu adaptées, prix trop élevés, offre d'alternatives défailante, information partielle.

Les préoccupations financières semblent par ailleurs jouer un rôle important au niveau individuel, notamment depuis la crise de 2008. En effet, les consommateurs cherchent à économiser les ressources ou à mieux utiliser les objets dont ils ont besoin, voire à en revendre, donner, prêter, louer certains de leurs biens dont ils se servent peu. Ils le font surtout pour réaliser des économies, gagner de l'argent, contrer les effets de la hausse des prix, trouver des astuces pour maintenir leur qualité de vie malgré les pressions sur le pouvoir d'achat. Mais cela ne veut pas dire que les considérations écologiques n'entrent pas en ligne de compte. On note l'apparition de « consomm'acteurs », des personnes sensibles à leur consommation et qui se préoccupent de ce que devient le produit acheté une fois celui-ci jeté à la poubelle. Ainsi 83% des Français qui disent connaître les gestes pour réduire la quantité de déchets ménagers et 60% sont capables de citer au moins un geste permettant de réduire les déchets (le compostage et l'achat de produits avec moins d'emballages arrivant en tête). Dans le même registre, 51% des Français déclarent connaître des gestes ou des actions permettant de réduire la nocivité des déchets ménagers²⁵.

Jusqu'à il y a une dizaine d'années, les études en sciences sociales consacrées à l'étude des déchets ménagers étaient très peu nombreuses²⁶. Les comportements dans la signification même du déchet, dans sa séparation, dans la fréquentation des déchetteries, dans l'installation de composteurs, présentent pourtant de fortes variations selon les territoires, les équipements, les types de logement ou les catégories sociales²⁷. Depuis 1975, époque où l'arsenal législatif a proposé d'autres solutions que le stockage en décharge, les comportements en matière de gestion des déchets se sont adaptés et n'ont cessé d'évoluer depuis, en réponse notamment aux modes de consommation de la société et aux consignes édictées. Pour exemples, les messages officiels sur les bonnes pratiques de tri abondent au point de semer doutes et confusions auprès des citoyens tandis que les initiatives personnelles à visée écologique se multiplient, en ville comme dans les campagnes. A Lyon par exemple, on peut citer l'association les compostiers²⁸ qui propose des sites de compostage collectif urbain et connaît un vif succès. On peut lire sur leur site : «*Les gens veulent participer à un projet collectif avec leur co-propriété ou leur quartier, rencontrer leurs voisins. Les retours sont très positifs : les personnes qui passent le pas et prennent l'habitude d'emmener leurs épluchures sur le site de compostage collectif ne s'imaginent pas retourner en arrière*». Autre exemple en milieu urbain, l'élevage de poules pour réduire ses déchets qui a de plus en plus d'adeptes en France. Certaines municipalités de la couronne francilienne proposent le concept à ses

²⁴ *Ecologie : de la sensibilisation aux changements de comportement*. Aurélien Boutaud. Grand Lyon, décembre 2009, 19p.

²⁵ *Prévention de la production des déchets, tableau de bord*. Ademe, Bilan 2012, 32p.

²⁶ LE DORLOT EMMANUELLE. *LES DECHETS MENAGERS : POUR UNE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE*. STRATES, 11, 2004, 10p.

²⁷ BERTRAND JEAN-RENE, LAURENT FRANÇOIS. *DE LA DECHARGE A LA DECHETTERIE : QUESTIONS DE GEOGRAPHIE DES DECHETS*. BROCHE. 4 DECEMBRE 2003, 170p.

²⁸ <http://www.lescompostiers.org/>

habitants (« *Adopter la poule attitude* ») pour réduire le volume de leurs ordures ménagères. La diminution des emballages passe par l'ouverture de distributeur en vrac de plus en plus prégnants. Des phénomènes de mode apparaissent aussi au sein de certaines tranches de population, des particuliers (voire même des designers d'entreprises) ayant le soin d'imaginer une seconde vie à leurs rebut. Les designers redoublent alors d'idées pour créer des objets uniques, réalisés à partir de tout ce qui était autrefois destiné à la poubelle. Les objets destinés à être jetés redeviennent objet d'art, de décoration, etc. On parle de surcyclage (ou « up-cycling ») c'est-à-dire récupérer des matériaux ou des produits dont on n'a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure et leur donner une seconde vie. Alors qu'il était honteux, caché, le déchet devient visible et exposé et il acquiert même du prestige voire peut susciter de l'admiration²⁹. On recycle donc « par le haut ». Derniers exemples à travers deux ouvrages : l'un intitulé « *Zéro déchet* », best-seller international qui montre une famille moderne qui ne produit pas de déchet ou très peu, leur mode de vie reposant sur le principe de simplicité volontaire³⁰. L'autre intitulé « *Accompagner le changement de comportement chez l'adulte dans la prévention des déchets* » présente une dizaine d'expériences d'accompagnement des personnes dans le changement de pratiques allant des ateliers à faire soi-même au compostage collectif³¹. Toutes ces tendances sont actuellement en plein essor.

Aujourd'hui, c'est donc en principe aux usagers de décider quand l'objet devient déchet : ils ne sont plus de simples relais dans la chaîne de production/consommation, et doivent avoir la possibilité technique et la volonté politique de retenir les objets dans la sphère de l'usage, avant de les transmettre à l'industrie qui en fera des matériaux ou de nouveaux usages³².

1.4.2. En quelques chiffres...

En France, deux personnes sur trois reconnaissent que leur foyer rejette trop de déchet et les trois quarts estiment qu'ils pourraient faire plus attention³³. Les Français considèrent d'ailleurs que c'est dans le domaine des déchets qu'ils pourraient le plus contribuer à préserver l'environnement. Aujourd'hui, 71% des Français déclarent trier systématiquement les piles (la proportion n'était que de 30% en 1998), 69% mettent systématiquement de côté les papiers journaux (contre 37% en 1998), 76% jettent à part le verre (contre 65% en 1998) et 71% trient les emballages³⁴. 82% des Français déclarent trier la plupart de leurs déchets pour le recyclage (contre 66% des Européens)³⁵. 47% déclarent faire un compost avec les déchets de leur jardin ou de leur cuisine. 96% des Français sont attentifs à ne pas jeter de produits alimentaires (63% sont même « très attentifs », +7 points par rapport à 2011)³⁶.

1.5. Deux maîtres-mots : sensibilisation et conscientisation

Afin de faciliter la participation de la population à une bonne gestion de leurs déchets ménagers, les pouvoirs publics continuent à sensibiliser les Français à l'environnement, en accompagnant les changements de comportements qui prennent nécessairement du temps. Dans la conjoncture actuelle, il

²⁹ *Nouveaux regards sur les déchets. Une approche croisée entre anthropologie et gestion des pratiques individuelles du « faire déchet ».* Programme de recherche pour l'Ademe, Décembre 2011, 78p.

³⁰ *Zéro déchet.* Béa Johnson. Broché, 2013.

³¹ *Accompagner le changement de comportement chez l'adulte.* Les livrets de l'Ifrée n°7, nov.2015, 130p.

³² *Déchets ménagers : question d'intégration.* Bérengère Hurand. Octobre 2014.

³³ *Baromètre ADEME 2013.*

³⁴ *Enquête permanente sur les conditions de vie pour les années 1998/2010.* INSEE.

³⁵ *Eurobaromètre spécial, n°365, 2010.*

³⁶ *Baromètre ADEME 2013.*

semble nécessaire de mettre en avant les gains financiers qu'une bonne gestion permet de réaliser mais sans oublier l'argumentation sur les préoccupations environnementales. L'éducation à l'environnement et à la compréhension de ses enjeux, individuels et collectifs, locaux et globaux est essentielle. Les évolutions dans les comportements montrent en effet que certaines franges de population sont particulièrement réceptives aux messages de sensibilisation à l'écocitoyenneté, même si les enjeux globaux planétaires restent parfois mal compris. L'information et la sensibilisation restent donc aujourd'hui primordiales. C'est par les retours d'expériences des actes d'engagement de ces minorités convaincues que les populations les plus réticentes seront peut-être, à leur tour, convaincues au point qu'à terme le modèle dominant pourra fléchir. Il est aussi nécessaire que le discours porté par le collectif soit en cohérence avec les actes. Aujourd'hui, les conséquences pour soi et plus généralement la perception de risques inhérents aux problèmes environnementaux impactent les représentations des Français. La conscience des risques pour soi-même impacte positivement l'acceptabilité de mesures contraignantes³⁷.

³⁷ *Ecologie : de la sensibilisation aux changements de comportement. Aurélien Boutaud. Grand Lyon, décembre 2009, 19p.*

2. L'ÉTUDE DES DÉCHETS EN SCIENCES HUMAINES

2.1. Le déchet comme objet d'étude en sciences sociales

La problématique des déchets constitue un sujet d'investigation en sciences humaines peu traité et marginal, caractérisé par une multitude d'approches très disparates (Bailly, 2002). Ceci s'explique en partie par l'ensemble des connotations négatives qui lui sont associées. Sale, impropre, malsain, abandonné, le déchet est l'objet d'un rejet physique et moral. De plus, la question des déchets s'inscrit dans un champ particulièrement vaste au cœur d'une multiplicité de domaines. Les déchets renvoient autant aux risques industriels ou alimentaires, aux questions d'environnement, aux inégalités sociales dans le monde qu'à la question urbaine (Desjeux, 2002). L'étendue des problématiques que les déchets suscitent a souvent donné l'impression qu'il s'agissait d'un problème difficilement maîtrisable, ce qui a donné lieu à des approches souvent critiques et alarmistes sur le sujet. Les recherches ont d'abord eu comme objectif de trouver des solutions techniques à leur gestion. Des travaux en anthropologie et en sociologie se sont toutefois développés, prenant comme objet les représentations des déchets et le comportement des acteurs.

En anthropologie, les recherches se sont d'abord cristallisées autour de la question du propre et du sale, du pur et de l'impur (Douglas, 1966). Ces réflexions ont permis de montrer qu'un groupe ou un individu affirmait son identité autant par ce qu'il intègre que par ce qu'il rejette (objets, aliments, valeurs, etc.), d'où la nécessité de s'intéresser à ses déchets. De son côté, la sociologie s'est intéressée aux déchets en tant qu'indicateurs sociaux qui permettraient d'analyser la société qui les produit et les consomme. En s'inspirant de l'archéologie, elle chercherait à faire parler les « traces » laissées par l'homme.

En matière de gestion des ordures, l'histoire de l'humanité fut marquée par le passage d'une « autogestion » (les premiers humains laissant leurs détritiques se détériorer) à une gestion plus problématique au fur et à mesure de la sédentarisation des sociétés, en raison de la multiplication de ces rebuts (Lhuillier et Cochin, 1999). La gestion des déchets ménagers devient peu à peu un enjeu de santé publique à la fin du XVIII^e siècle. En cause, la suspicion de développement de maladies du fait de la présence d'ordures. Plus que la matière en tant que telle, ce sont les odeurs qui s'en dégagent qui sont suspectées. Au milieu du XIX^e siècle, les découvertes de Pasteur encourageront définitivement la mise à l'écart des rebuts et leur éventuel brûlage afin d'éviter toute contamination.

2.2. Des définitions sociales et spatiales du déchet

Les déchets, les restes, les rebuts ou encore les résidus sont tout d'abord définis par leur inutilité. Il s'agit d'objets qui ont perdu leur valeur d'usage aux yeux de leurs propriétaires, valeur qu'ils ne peuvent retrouver qu'après avoir été reconsidérés comme une matière première, ce qui nécessite une action de tri et de séparation. Le déchet est aussi caractérisé par sa nocivité. Celle-ci n'est pas forcément objective mais passe par le sentiment de souillure voire de contamination qu'il induit. Le déchet est donc repoussant et effrayant, notamment en raison de sa propension à l'éparpillement et à l'envahissement. (Knaebel, 1991).

Afin d'identifier sa place au domicile, les chercheurs ont tenté de résumer les étapes de l'itinéraire du déchet. Cet itinéraire débute souvent par une chute (volontaire ou non), se poursuit par des manipulations (utilisation d'instruments permettant d'introduire une distance, de ne pas toucher les résidus), des haltes (rassemblement des déchets en concentrations successives dans des lieux dévalorisés, marginaux), puis s'achève par le jet, ou par l'oubli dans un interstice pour les résidus non pris en charge (Knaebel, 1991). L'espace domestique peut donc être considéré sur le modèle d'un organisme

qui doit se procurer des ressources, les transformer, les utiliser, les consommer et en abandonner les rebuts tout en se protégeant de la « contamination » éventuelle du foyer par ces déchets, en maintenant celui-ci « propre » ou « rangé ».

Les auteurs mettent l'accent sur le rôle de l'homme et de sa subjectivité dans la création du déchet. Les uns estiment qu'un rebut est à définir d'un point de vue social ou culturel puisque son existence dépend de l'appréhension du propriétaire de l'objet. D'autres pensent que le déchet peut aussi être « inventé » par le regard d'un tiers (un passant, un voisin, etc.), s'il estime qu'il ne se trouve « pas à sa place » (Pierre, 2002b). La définition sociale du déchet est donc celle d'un objet qui n'est pas à sa place, selon son propriétaire ou un tiers. Les notions de propreté et de saleté sont directement liées à celles d'ordre et de désordre et n'ont de sens que dans un contexte donné. Le propre n'est pas ici ce qui n'est pas tâché mais ce qui est à sa place, ce qui est mis en ordre. Dans cette approche, le déchet c'est davantage la situation, l'endroit où se situe un objet que son état (usure, propreté, odeur...). Le déchet est donc le fruit d'un jugement, il existe lorsqu'un individu considère qu'il est sale ou qu'il est source de désordre. C'est donc le regard qui génère le déchet. Un objet devient donc un déchet lorsqu'il est jugé comme gênant ou incongru dans un lieu donné par un observateur (Pierre, 2002b). La définition du déchet est également territoriale, c'est ce que l'on rejette de son espace intime (Ibid). A l'échelle de l'espace domestique, le statut d'un objet peut évoluer. Un déchet peu redevenir un objet utile. Mais, une fois que le déchet a franchi le seuil de la porte, le rejet est irrévocable.

2.3. Le déchet en tant qu'analyseur du « jeteur »

2.3.1. L'identité du jeteur

Les objets rebuts parlent de leurs propriétaires, de leurs goûts et dégoûts et donc de leur vie privée. De cette façon, ils sont des « analyseurs du travail de recomposition identitaire » (Ibid). Jeter signifie se séparer d'un objet. Les difficultés qu'éprouvent les individus à trier et à jeter certains objets prouvent que ces choses font partie intégrante d'eux-mêmes, de leur identité (Desjeux, Taponier et Monjaret, 1998 ; Pierre, 2002a). Plus l'objet est considéré comme proche, plus la charge émotionnelle liée au tri est forte. L'attachement est particulièrement fort pour les objets qui touchent au corps (vêtements), qui prolongent le corps (sac à main, agenda) ou pour ceux qui touchent aux racines de la vie personnelle tels que les papiers administratifs ou certains souvenirs (Ibid). Les chercheurs ont découvert des objets « chauds », auxquels leur propriétaire est particulièrement attaché, qui ne sont jetés qu'à l'issue d'un processus de « cooling off » (McCracken, 1988), c'est-à-dire de refroidissement affectif vis-à-vis de l'objet. Il s'agit ainsi d'une diminution progressive de l'attachement affectif à l'objet qui peut prendre la forme d'une mise à distance progressive, jusqu'à ce que l'objet cher acquière définitivement le statut de déchet.

Les poubelles sont donc des « miroirs », des traces "en négatif" de notre identité (Bertolini, 2011). Certains chercheurs se sont éloignés des analyses statistiques de la consommation (ayant pour objectif de quantifier les volumes de déchets produits par les ménages) pour s'immerger au cœur des foyers grâce à des méthodes directes fondées sur « l'analyse de la composition des ordures ménagères » (Ibid, p. 57). D'autres se sont intéressés, à l'échelle micro-individuelle, à l'interprétation de la gestuelle nécessaire au fait de jeter (Grygiel, 2002). Il apparaît que le geste par lequel on se débarrasse du rebut a une double fonction : celle de mettre à distance l'objet déchu et celle de qualifier l'espace dans lequel l'objet est placé (espace de rangement ou espace pour déchet). Le but de cette mise à distance spatiale est à la fois de libérer l'espace de vie et de libérer l'esprit de la charge mentale générée par sa présence. Enfin, il existe deux façons de procéder à ce geste, en fonction du type de déchet dont il est question. La première concerne les objets de la vie quotidienne, facilement manipulables. Le geste nécessaire à leur évacuation est simple et relève du quasi-réflexe. Les objets encombrants nécessitent quant à eux la mise en place d'un plan d'action, d'un processus réfléchi.

2.3.2. Le jeteur et le groupe social

Les ethnologues se sont particulièrement intéressés à ce que les déchets nous disent de la famille et des rapports de voisinage. Les déchets sont en effet de fabuleux et insoupçonnés analyseurs des relations entre les individus (Bartiaux, 2002 ; Mons, 2002) car ils créent du lien, alimentent des relations sociales et s'appuient sur des normes collectives et des rituels (Pierre, 2002a).

Il a été mis en évidence que les déchets peuvent être la source de relations de voisinage conflictuelles ou de coopération. Les parties communes dans les habitats collectifs deviennent ainsi des espaces de communication grâce aux déchets. Les déchets contribuent à créer une communauté de vie puisque le respect des règles établies concernant leurs dépôts, manifeste davantage une bonne volonté à l'égard du collectif (éviter les tensions) qu'un souci de propreté. Si la gestion des déchets en habitat collectif peut être source de tension, tous les habitants sont d'accord sur le fait qu'il faut les évacuer, ce qui les amène à coopérer dans un but commun en la matière. Le déchet suscite donc un enjeu de communication dans les immeubles (Pierre, 2002c). D'autres travaux ont mis en évidence la façon dont le regard porté sur les poubelles des autres était soumis à des normes, des règles de bonnes conduites (Mons, 2002). Si chacun accorde une importance capitale à se défendre de toute attention portée aux poubelles de ses voisins, toutes les poubelles n'ont pas le même statut. Il est socialement autorisé de regarder les poubelles « des voisins » pour se rappeler le jour de ramassage alors qu'il est défendu de s'intéresser aux poubelles « du voisin ». La curiosité envers le contenu des poubelles ménagères de son voisin est socialement prohibée parce que ce regard est considéré comme intrusif et déplacé. Ceci révèle à quel point les poubelles sont le miroir d'un individu ou d'un ménage et la manière dont toute son intimité est reléguée dans cet objet qui peut pourtant être placé dans l'espace public avant d'être évacué. Il existe aussi une différence entre le regard porté aux poubelles ménagères et celui porté aux encombrants ou aux « grosses poubelles ». Cette fois-ci le regard de l'autre peut être positif et valorisé. La mise à disposition volontaire de ces objets par leurs propriétaires dans l'espace public « autorise le regard intéressé voire la fouille de ces objets rebuts » (Ibid). L'analyse de la gestion des déchets ménagers permet de révéler des codes de bonne conduite sociale : « un ensemble de règles tacites qui font partie de notre réalité quotidienne » (Ibid). Les déchets nous parlent donc des relations que l'on entretient avec l'extérieur mais aussi des relations qui existent au sein du ménage. L'analyse de la création des déchets domestiques et la façon dont ils sont pris en charge dans le logement contribue à une « sociologie du privé » (Bartiaux, 2002). Au domicile, la gestion des déchets relève d'un ensemble de micro-décisions ou micro-pratiques, qui font apparaître les « rugosités » du quotidien et les contraintes qui structurent la vie domestique (Desjeux, 2002). Le tri, nécessaire à l'évacuation des déchets, demande de catégoriser les objets en fonction de leur proximité affective, du cycle de vie de leurs propriétaires ou nous renseigne sur la division sexuelle des tâches. Le tri aurait ainsi tendance à être une tâche féminine et l'évacuation des déchets à être une tâche masculine...

2.3.3. Différents profils et stratégies de jeteurs

Les déchets sont devenus un problème sociétal au moment du développement de la société d'abondance et de consommation, après la seconde guerre mondiale. Cette société, caractérisée par l'accélération du cycle production/consommation/rejet a augmenté considérablement la production de déchets (Baudrillard, 2010). L'approche sociologique s'est ainsi concentrée sur la question du tri et de la collecte sélective. De façon pragmatique certains ont cherché à comprendre le geste de tri et les facteurs d'influence des comportements face aux déchets. Un rapport de l'Ademe (Kergavat, 2012) a permis de distinguer quatre types de trieurs en fonction de la régularité, de l'intensité et de la qualité de leur tri. Les *trieurs* sont ceux qui trient tout ou presque tous les déchets recyclables de façon régulière ; les *trieurs partiels* sont ceux qui trient certains déchets et pas d'autres mais avec régularité ; les *trieurs occasionnels* sont ceux qui ont trié, ne trient plus, trient de nouveau ou trient souvent de manière incomplète ; et les *non trieurs* ne trient aucun déchet. D'autres travaux ont permis d'identifier trois types de logistiques déployées par les trieurs en fonction du contexte de tri et du rapport souhaité aux déchets (Monnot, 2014). La logistique de *massification* concerne ceux qui accumulent les flux de déchets en interne avant

de les pousser vers l'extérieur. Elle est privilégiée par ceux qui n'ont pas facilement accès à des services de prises en charge des déchets et qui ont la capacité spatiale leur permettant cette massification. Cette logistique entraîne une mise à distance spatiale et psychique des déchets car il n'est pas nécessaire de s'en préoccuper quotidiennement. En revanche elle entraîne une présence physique car il faut manipuler de gros volumes de déchets au moment de leur expédition. La deuxième logistique déployée est dite du *juste-à-temps*. Elle concerne les ménages qui évacuent les déchets, juste après leur production. Elle ne peut être mise en place que chez ceux qui ont accès à de nombreux services de prise en charge des déchets. Dans ce cas, les déchets sont rapidement mis à distance physiquement mais sont présents spatialement (stockage intermédiaire dans des zones de passage) et psychiquement (nécessité de s'en préoccuper quotidiennement). Enfin, la troisième logistique déployée est celle de la *mutualisation*. Elle consiste à profiter des autres flux logistiques du quotidien (faire les courses, se rendre à son travail, etc.) pour évacuer, en même temps, les déchets. Dans ce dernier cas les déchets sont fortement présents physiquement, spatialement et psychiquement. Ces recherches se sont focalisées sur les capacités et les modes d'organisation du tri mais ses auteurs n'en oublient pas pour autant le caractère déterminant des motivations et des opportunités dans la pratique du tri sélectif. Selon eux, l'enjeu sociétal fondamental, aujourd'hui, consiste à augmenter la contribution des individus au recyclage. Ils soulignent que deux types d'actions ont pour le moment été développés par les acteurs institutionnels : *motiver* et *informer* les trieurs. Ils estiment que leur approche devrait permettre d'*accompagner* les trieurs à améliorer leurs capacités logistiques.

Les recherches ont finalement montré que l'impératif de valorisation des déchets, qui existe depuis le début des années 1990, a participé à créer un usager « producteur-trieur ». Les déchets, associés à l'émergence de « problèmes globaux » (gaspillage des ressources, effet de serre, pollution des sols) nécessitent une mobilisation générale de la part des industriels, des politiques et des citoyens. Certains chercheurs ont eux-mêmes défendus l'importance de considérer les déchets comme des restes, de ne plus les considérer comme une gêne mais comme une ressource (Messal, 2012), des choses potentiellement réutilisables, « réassimilables dans le cycle de vie » (Lhuillier, 2011). La participation des usagers s'est donc accrue, de même que le principe de responsabilité partagée face aux défis engendrés par la production de plus en plus massive des déchets. Depuis le début des années 1990 les usagers sont donc pleinement associés à la gestion des déchets et le tri devient une norme (Barbier, 2002)³⁸. Les comportements des trieurs ont ainsi dû être standardisés tant du point de vue des pratiques que des représentations. Il a fallu apprendre aux ménages à repérer les déchets à trier et mettre en conformité leurs pratiques. Et, il a fallu légitimer ce geste de tri en le mettant en valeur pour conforter l'engagement individuel, indispensable pour surmonter la difficulté. Pour cela, le tri fut inscrit dans la sphère de la moralité. Les motivations des trieurs sont donc aujourd'hui basées sur les notions de civisme, de citoyenneté, de volonté d'insertion dans le tissu social, d'écologie de proximité, de lutte contre les excès de la société de consommation, d'impact positif en faveur de l'emploi ou encore de simplicité des modalités de tri, d'habitude ou de routine (ibid; Kergavat, 2012).

2.3.4. Le jeteur : consommateur ou citoyen ?

Les valeurs et la moralité suffisent-elles à expliquer l'adoption de nouvelles pratiques en matière de gestion domestique des déchets ? Quels sont les déterminants de l'adoption, par les particuliers, de pratiques vertueuses ?

Trois grands types de pratiques vertueuses peuvent être cités. Ils correspondent à trois étapes du cycle de la consommation : choisir des produits moins sur-emballés, trier ses déchets et les valoriser (à travers la réutilisation, le don ou la vente par exemple) afin de réduire l'impact de leur volume (Galateau, 2013). Chacune de ces pratiques, bien que soutenues par des valeurs, sont soumises à de nombreuses

³⁸ Ce mouvement s'établit avant celui d'une inflexion vers une réduction des déchets à la source (Barbier, 2002). Ainsi, certains auteurs vont jusqu'à dénoncer la « colonisation de l'espace vécu », la « rationalisation des modes de vies à des fins utilitaires, ici pour préserver le système de production dominant » (Rumpala, 1999)

contraintes pratiques, temporelles, économiques ou spatiales. Il semble que, si le tri sélectif s'impose aujourd'hui comme une norme sociale (verre, piles, emballages et papiers journaux), les freins persistent (méconnaissance des règles de tri, contraintes de déplacement). De récentes recherches en sciences sociales ont montré que l'adoption de pratiques vertueuses telles que le tri sélectif³⁹ ou la réutilisation⁴⁰ dépendaient de l'équipement de la commune, du type d'habitat (milieu urbain ou rural, habitat collectif ou individuel, social ou privé), de la position de l'individu dans le cycle de vie (âge), des revenus, du niveau de diplôme (Dobré et Monteiro, 1999 ; Hoibian, 2010 ; Kergaravat, 2012). Toutefois, d'après la convergence des résultats scientifiques (Monnot et al., 2014), les explications basées sur des déterminants contextuels (lieux de tri, place au domicile, distance avec les points de collectes) semblent être plus pertinentes pour expliquer les disparités de niveau de tri, que celles basées sur des déterminants individuels (âge, revenus, niveau d'éducation...). Les variables sociales et matérielles ont donc un impact fort sur l'adoption ou non de pratiques vertueuses, qui ne peuvent s'expliquer uniquement par les valeurs morales.

On remarque que les individus ont de plus en plus tendance à trier leurs déchets et à les valoriser en les réutilisant lorsqu'ils le peuvent. En revanche, cette évolution positive est moins marquée pour la diminution de la production de déchets à la source, lors de l'achat des produits (choix de produits moins emballés). Cet écart, que l'on peut observer entre des pratiques vertueuses concernant la gestion des déchets au domicile (soutenues par des considérations écologiques) et des pratiques de consommation peu vertueuses, tient à la dichotomie qui existe entre le « sujet consommateur » et le « sujet responsable » (Jolivet, 2006). En effet, il existe une déconnexion entre l'activité d'achat, lors de laquelle les individus se positionnent en tant que consommateurs en se procurant les produits en fonction de leurs goûts ou du prix, et l'activité de gestion des déchets, lors de laquelle l'individu se positionne en tant que citoyen responsable. Les ménages se sentent davantage responsables et citoyens lorsqu'il s'agit de « bien » jeter leurs déchets que lorsqu'il s'agit de « bien » acheter des produits (qui génèrent peu de déchets).

Pour que des politiques en faveur du développement de pratiques vertueuses en matière de gestion des déchets dans l'espace domestique puissent être plus efficaces, l'espace domestique demande à être davantage investigué. En effet, les travaux scientifiques se sont pour le moment concentrés sur l'analyse de la filière de production, de circulation et de tri des déchets, depuis les entreprises jusqu'aux déchèteries, mais doivent continuer à prendre en compte le rapport que les particuliers entretiennent avec les déchets.

³⁹ Certaines franges de la population y restent plus hermétiques que les autres (les jeunes, les ménages aux revenus faibles, les habitants de la région parisienne) selon une étude du Credoc (Hoibian, 2010) bien que leur proportion évolue aussi positivement en faveur du tri.

⁴⁰ Concernant la valorisation des déchets par la réutilisation, des recherches montrent que le faible niveau de ressources financières et/ou le sentiment de ne bénéficier d'aucune aisance financière, l'adhésion à la norme écologique, le fait d'habiter en milieu urbain, mais également la jeunesse, si ce n'est la génération, favorisent l'adoption de pratiques d'usage favorables à la seconde vie des objets et a priori plus « durables » (Van de Walle et al., 2012).

RESULTATS DE L'ENQUETE QUALITATIVE

L'analyse des données recueillies auprès de ménages rhônalpins dans le cadre de l'étude qualitative de terrain nous a permis de reconstituer l'itinéraire des déchets dans l'espace domestique. Nous verrons dans un premier temps de quelle manière les ménages qualifient les déchets et comment ils sont produits ou créés dans le logement. Nous verrons ensuite la façon dont ils sont gérés, une fois qu'ils existent, dans l'espace domestique puis, la manière dont ils sont évacués du logement. Enfin, nous présenterons les freins et les leviers à ce que les répondants considèrent être une « bonne » gestion des déchets dans l'espace domestique ainsi que les attentes des ménages en la matière.

1. LES DÉCHETS DOMESTIQUES : PLUSIEURS DEFINITIONS POSSIBLES

Si, au premier abord, certains enquêtés s'étonnent d'être interrogés sur leur rapport aux déchets, en raison de leur caractère rebutant ou inutile, les entretiens révèlent rapidement la richesse de ce sujet. Les ménages interviewés sont les premiers surpris par la quantité de choses qui, dans leur quotidien, sont liées à la gestion des déchets. Cette surprise révèle à la fois l'**automatisme** avec lequel certains gestes sont effectués et la **mise à distance** (physique ou psychique) que chacun tente de mettre en place avec les déchets.

1.1. La qualification du déchet au domicile : entre inutilité et valorisation

Les déchets sont, avant tout, une gêne et les mots qui sont utilisés pour les décrire sont principalement négatifs. Le déchet, en tant que ressource, n'apparaît que dans un second temps.

1.1.1. Un imaginaire spontané négatif mais qui prend en compte le potentiel de valorisation

Les déchets au domicile sont tout d'abord définis par un ensemble d'adjectifs négatifs. Ces adjectifs concernent notamment l'objet en lui-même, c'est ce qui est « sale » ou « mal odorant ». Mais, ils sont davantage définis, selon les ménages, par leur **caractère obsolète**, (« désuet », « périmé », « inutile »), leur caractère rebutant (« rejet », « rebut »), leur usure (« usé », « usagé », « cassé ») et par la **gêne** qu'ils peuvent représenter dans l'espace domestique (« en trop », « accessoire », « envahissant », « surplus », « gêne », « amoncellement », « embarrassant »). Enfin, c'est leur caractère **dangereux**, pour l'homme ou pour l'environnement, et leur inscription dans un processus plus large de production, qui sont parfois mis en avant (« nocif », « polluant », « industrie »).

Certains ménages ont en revanche utilisé spontanément des termes plus positifs pour décrire les déchets dans l'espace domestique tels que « recyclage », « tri », « écologie », « beau », « plaisir ». Le ménage 4 par exemple souligne la **beauté potentielle du déchet** et le plaisir qu'il peut procurer à travers le don d'objets devenu obsolètes pour soi :

« Il y a des déchets qui peuvent être beaux, si on peut les réutiliser, comme le font certains artistes qui recyclent la ferraille, on voit ça à la télé. Le bois flotté récupéré dans les rivières c'est beau aussi. Quand c'est réutilisé par d'autres personnes, c'est le déchet qui fait plaisir à quelqu'un d'autre. Les livres et les meubles qu'on donne à Emmaüs avec plaisir. » (E4)

On note ici les deux formes de beautés que peuvent revêtir le déchet : la beauté esthétique et la **beauté « humanitaire » du déchet lorsqu'il est donné**, valorisé.

Enfin, quelques termes ne faisant pas appel à un point de vue moral ont également été utilisés par les ménages pour décrire les déchets. Ils sont le « *reste* », ce qui est « *jetable* » : les « *emballages* » ou encore ce qui « *va à la poubelle* ».

Cette étude s'intéressant aux déchets domestiques, il apparaît cohérent que sa définition, par les ménages interrogés, se rapporte spontanément à l'espace domestique (à la place qu'ils y prennent) et aux pratiques domestiques liées à la gestion de ces objets (le tri sélectif notamment).

1.1.2. Qu'est-ce qu'un déchet dans l'espace domestique ?

Un objet mis à distance, mis à l'écart

Le déchet est défini par certains, par la fin de la vie d'un objet, du point de vue de son propriétaire (et non dans l'absolu), par sa **sortie de l'espace domestique** :

« Tout peut être un déchet. Quelque chose dont on se débarrasse. Tout ce qu'on n'utilise plus et qu'on rejette. » (E4)

C'est parfois par la gêne qu'il occasionne que l'on peut définir un déchet. Ce sont son **inutilité et son obsolescence** qui le rendent embarrassant :

« Quelque chose qui n'a plus d'utilité pour nous et qui nous gêne. C'est une gêne parce qu'on n'a pas d'espace en ville. » (E11)

« Tout ce que je jette, que je n'utilise pas. » (E8)

« Tout ce qu'on jette parce que ça nous embarrasse ou parce que c'est devenu inutile. Quelque chose qu'on ne peut pas réparer, dont on n'a plus l'utilité, qui prend de la place. » (E21)

Le déchet peut aussi être défini comme un rejet, un objet avec lequel on veut mettre de la distance en l'écartant de soi, en raison du **dégoût** qu'il inspire. Il s'agit des **objets sales ou qui génèrent de mauvaises odeurs** par exemple :

« C'est du domaine du rebut, dont on ne veut pas, qu'on trouve sale, qu'on ne veut pas garder » (E8)

« C'est sale, tout ce dont on veut se débarrasser. Comme pour nous, les déchets du corps humain, ce n'est pas propre, ça ne sert à rien. » (E14)

« Tout ce qui est sale. Un déchet en lui-même n'est pas propre, une poubelle n'est pas propre. » (E15)

Les déchets sont parfois divisés en plusieurs catégories, en fonction du niveau de gêne qu'ils provoquent. Les déchets recyclables sont ainsi considérés comme moins gênants que les déchets alimentaires pour le ménage :

« Les déchets ce sont les odeurs. Pas tout le temps, ça dépend de quel type. Le recyclage ça n'a pas d'odeur, ce sont plutôt les restes alimentaires qui en ont. » (E7)

Un objet mis à la poubelle

Les lieux d'évacuation des déchets au domicile peuvent aussi permettre de les définir. Ils sont alors l'ensemble des objets ou des substances qui sont évacués dans les poubelles ou encore dans les toilettes⁴¹ :

« Ce dont on se débarrasse quotidiennement dans les poubelles, ce qui part dans les toilettes aussi. » (E16)

« Quelque chose dont on n'a plus besoin et qu'on peut jeter à la poubelle. » (E7)

« Tous les restes que je mets dans la poubelle l'hiver ou dans le jardin l'été. » (E12)

Un objet évacué du domicile, mais non détruit

La définition des déchets au domicile **varie en fonction des pratiques d'évacuation** ou de gestion par les ménages. Certains d'entre eux, qui ont pour habitude de pratiquer le brûlage en plein air de certains déchets, estiment ainsi que les déchets au domicile correspondent à ce qui ne peut être traité de cette manière. Est alors considéré comme « déchet » tout ce qui est évacué du domicile mais pas ce qui est traité en interne :

« C'est tout ce qui ne se brûle pas. Tout ce qui ne se recycle pas et dont on ne peut pas se resservir. » (E19)

Cette pratique du brûlage, qui consiste à faire disparaître soi-même les déchets, pose la question de la trace liée aux déchets. Nous l'avons vu, les déchets parlent de l'identité de leur jeteur. Pour certains, faire disparaître soi-même les déchets en les brûlant permet de garantir l'effacement de ces traces. L'angoisse liée à ce qu'on va laisser de soi en évacuant des déchets hors du domicile est résolu par leur traitement en interne.

1.1.3. Les objets recyclables sont-ils des déchets ?

Pour une partie des ménages interrogés, les **objets réutilisables, par eux ou par d'autres, ne sont pas considérés comme des déchets**. Ces ménages mobilisent une définition des déchets qui se base sur leur inutilité. Ce qui peut encore être utile (recyclage, compost ou don) n'entre donc pas, pour eux, dans la définition du déchet.

« Tout ce que je jette, que je mets à la poubelle. Ce que je donne ce n'est pas un déchet » (E6)

« C'est ce qui reste quand on a fini d'utiliser les choses, ce qui n'est pas utilisable ou réutilisable. Ce qu'on va jeter et qui s'accumule dans les déchèteries. Un déchet c'est quelque chose dont on sait qu'on ne peut plus rien en faire dans un premier temps. La principale caractéristique d'un déchet c'est quand on se dit "ça je ne peux rien en faire" » (E2)

« Un déchet c'est qui n'est pas récupérable directement par moi. Nous, à partir du moment où on réutilise, ce n'est pas un déchet. » (E3)

⁴¹ Nous verrons dans la suite de ce rapport que les déchets générés par le corps humains ont une place marginale dans le discours des enquêtés et que ceci s'explique à la fois par le tabou qui entoure ce type de déchet et par un mode d'évacuation qui demande une « action faible » pour une partie d'entre eux.

« Je suis une traumatisée du gaspillage. Je ne supporte pas l'idée d'aller jeter des épluchures dans une poubelle normale, c'est une frustration pour moi parce que je considère que ce ne sont pas des déchets, ça peut servir ! » (E11)

Pour d'autres, les éléments recyclables entrent tout de même dans la catégorie des déchets car ils sont traités et réutilisés à l'extérieur du domicile :

« Le déchet c'est ce qui m'est inutile, qui peut redevenir utile en cas de recyclage » (E1)

« Dans les déchets il y a aussi ce qui est recyclable. » (E15)

1.2. Une définition subjective et multiple

1.2.1. Différentes définitions possibles au sein d'un même foyer

La notion de **multiplicité de la vie des objets** apparaît ici dans le discours des personnes interviewées. Nous verrons qu'elle est importante dans la compréhension de la gestion des déchets dans l'espace domestique car ces différentes « vies » de l'objet doivent être gérées de manière plus ou moins contraignante par les ménages. Enfin, certains répondants soulignent la **subjectivité de la définition du déchet** :

« Un déchet c'est ce qui reste après qu'on ait utilisé l'essentiel, ce qui reste après l'utilisation de toute chose. Tout ce qu'on jette et qui n'a plus d'utilité, ce qui est usé, périmé. [...] Les caractéristiques qu'on donne à un déchet c'est personnel. Pour certains une vieille poupée c'est sacré et pour d'autres c'est un déchet qu'il faut mettre à la poubelle. » (E1)

« Quelque chose qui ne sert à rien. Mais ce n'est pas le concept de mes deux enfants à la maison, qui conservent tout. » (E17)

Comme le montre l'extrait d'entretien ci-dessus, la définition de ce qu'est un déchet peut différer entre les membres d'un même ménage. Ces écarts mènent parfois à des **négociations ou des désaccords au sein du ménage** sur le sort qui doit être réservé à tel ou tel objet. Nous verrons que ces **interactions sociales autour des déchets dans l'espace domestique** motivent certains à développer des stratégies pour gérer, comme ils le souhaitent, ces objets devenus inutiles à leurs yeux mais qui ne le sont pas aux yeux de leur conjoint ou de leurs enfants.

Les interactions sociales liées aux déchets dans l'espace domestique ont été peu étudiées en sciences sociales mais semblent pourtant avoir une importance non négligeable dans la compréhension de leur gestion.

1.2.2. Des objets qui ne deviennent jamais déchets ?

Pour une partie des répondants, tous les objets sont de potentiels déchets, soit parce que leur état est amené à se dégrader, parce qu'ils sont voués à ne plus plaire à leur propriétaire ou qu'ils ne conviennent plus (vêtements par exemple). Il s'agit de ceux qui déclarent jeter les objets qui n'ont plus d'utilité afin d'éviter de les stocker et de libérer de l'espace au domicile.

D'autres **souhaitent que certains objets ne deviennent jamais des déchets** ou gardent et stockent des objets dont ils ne se servent jamais. Certains souhaitent que les objets ayant une **valeur financière** importante ne se détériorent pas. Ils en prennent soin afin d'éviter d'avoir à les racheter. D'autres objets

ne deviendront jamais des déchets selon leurs propriétaires. Ce sont ceux qui ont une **valeur « affective »**, « sentimentale », « émotionnelle », ceux auxquels ils sont attachés, qui ont une histoire ou qui leurs ont été offerts tels que, des photos, des objets de décoration, des bijoux, des souvenirs ou encore des meubles de famille. Ils n'imaginent la **séparation que sous la forme d'une transmission**.

Enfin, certains objets sont gardés bien qu'ils ne soient pas utilisés, par **crainte d'en avoir besoin un jour**. Cette tendance est très répandue dans l'échantillon de ménages interviewés et notamment chez ceux dont la **capacité de stockage** le permet. Des expressions telles que « *on ne sait jamais* », « *ça peut toujours servir* », « *au cas où* », leur permettent de justifier ce stockage d'objets inutilisés :

« J'ai du mal à jeter parce que je pense que c'est réutilisable. Je trouve que c'est du gâchis mais au bout d'un moment quand ça m'envahit trop je jette. Je suis assez sentimentale. » (E25)

« Dans la cave il y a énormément de choses à jeter. On garde alors qu'on sait très bien que ça va finir à la poubelle. Mais je ne m'explique pas pourquoi. C'est juste un réflexe de se dire qu'un jour ça va servir alors que ça ne sert jamais. » (E22)

Tout se passe comme si ces personnes espéraient que ces objets leur servent à nouveau car cela leur permettrait de ne pas les considérer comme des déchets et de **légitimer leur stockage**. Ce stockage évite la séparation, évite le sentiment de « gâcher ».

Ces objets dont l'usage est finalement très rare voire inexistant sont stockés au domicile dans **des lieux marginaux**, par exemple au-dessus des armoires, dans le fond des placards, des tiroirs, au fond des garages, des caves, des greniers ou encore des cagibis. Ces lieux sont parfois visités, lors de certains grands événements par exemple, pour que les objets y soient triés. Les objets sont alors reconsidérés et leurs propriétaires décident à nouveau de leur sort en choisissant s'ils doivent être gardés ou jetés. Certains événements contraignent les propriétaires les plus réfractaires à effectuer ce tri dans les lieux de stockage, lors d'un déménagement ou d'un décès par exemple. **La séparation avec l'objet cher peut alors être perçue comme une action douloureuse et violente**.

Des recherches ont montré que deux types de raisons pouvaient expliquer le comportement des **ménages qui gardent des objets dont ils n'ont plus l'utilité** (Guillard, 2011) : des raisons matérielles (forte capacité de stockage, manque de solution pour s'en débarrasser) et psychologiques (attachement à l'objet, crainte d'en avoir besoin un jour et culpabilité de s'en débarrasser). Nous pouvons compléter ces résultats en ajoutant deux autres types de raisons dans le cas des objets inutilisés mais aussi des objets usés ou cassés : financières (coût du rachat des objets) et utilitaires (besoin d'utiliser l'objet malgré sa détérioration).

1.3. Des définitions liées à des perceptions

1.3.1. Perception négatives associées aux déchets

L'objet « déchet » : un objet de répulsion

- **Les déchets organiques qui se dégradent : la saleté, les bactéries**

Comme nous l'avons vu de manière spontanée, les aspects négatifs associés aux déchets dans l'espace domestique sont tout d'abord liés au déchet en lui-même et aux désagréments qu'il peut engendrer dans le domicile. C'est alors le caractère intrinsèque d'un **objet putrescible** qui est considéré comme dérangeant : mauvaises odeurs, pourritures, saleté, microbes et bactéries...

« [Ce qui est négatif dans les déchets ?] Certains déchets qui sont sales. Tout ce qui est épluchures de légumes, que moi je considère comme sale. » (E13)

« La saleté que ça peut engendrer quand on ne fait pas attention. Par exemple une bouteille mal vidée, mal fermée, qui peut couler, qui fait des traces. La poubelle ce n'est pas propre, ça a des bactéries, même si on fait attention. » (E15)

« Ça pue et c'est sale » (E23)

« Ce sont des choses qui ne sont pas hygiéniques » (E7)

- **Le désordre et l'encombrement associés aux déchets**

Aux notions de saleté, de propreté ou d'hygiène abordées ci-dessus, viennent s'ajouter les notions **d'ordre et de désordre**. L'aspect négatif du déchet c'est l'**encombrement** du domicile :

« Quand on ne sait pas où les mettre et que ça encombre les placards et les garages. Ça pose problème au niveau de la quantité de déchets. » (E8)

« C'est pour ça que ça me gonfle les déchets, il y en a toujours partout, [...] alors que moi j'aime que les choses soient à leur place. » (E13)

« Ça prend vite de la place, j'en ai partout. Je fais le tri sélectif donc ça prend de la place » (E19)

La gestion des déchets : une corvée ?

- **Une obligation, des contraintes pratiques fortes**

Le questionnement sur les aspects négatifs des déchets fait apparaître des **contraintes qui sont directement liées à la gestion des déchets** et à la logistique induite par le tri sélectif des déchets au domicile, qui impliquent temps et espace :

« Et puis honnêtement c'est positif de trier les déchets mais parfois c'est négatif d'avoir à le faire, de trier. Ayant un certain âge je trouvais plus facile avant quand on mettait tout au même endroit. » (E10)

« C'est pénible, une vraie organisation. L'organisation du tri prend de la place, pour les contenants et demande une organisation pour les évacuer, les emmener à la grosse poubelle. » (E18)

« La corvée des poubelles, c'est une obligation. » (E15)

« C'est chronophage » (E21)

« Il faut les trimballer, les volumes sont monumentaux. En habitant à l'extérieur [milieu rural isolé] c'est compliqué. C'est loin. La contrainte du transport et les volumes générés. Je peste contre les emballages. » (E22)

Les contraintes de temps, d'organisation, d'espace et de volume qui sont soulignées par les ménages comme autant d'« obligations » liées aux déchets semblent renforcées par les pratiques de tri, pour certains. Il semble que la production de déchets au domicile soit inévitable, tout comme les contraintes liées à leur gestion. Mais cette gestion demande un investissement plus ou moins important en fonction de l'organisation du stockage et de l'évacuation de chaque ménage.

- **Le lien avec l'excès, le gaspillage**

Certains aspects négatifs des déchets se réfèrent à l'objet déchu ou à la gestion de cet objet au domicile tandis que d'autres concernent ce qui se joue hors du domicile. Les ménages interrogés citent par exemple la phase de production des objets et la quantité des emballages. Le suremballage, le « *packaging inutile* », « *l'excès et le superflu* » sont mis en avant.

Ce sont également les externalités négatives des déchets, telles que l'accumulation des déchets non recyclés, leur durée de vie ou la pollution qu'engendre leur traitement, qui sont citées par les ménages comme aspects négatifs.

- **Le lien possible avec l'incivilité**

Enfin, parmi les aspects négatifs des déchets, une partie des personnes interviewées condamnent **l'incivilité dont font preuve « les autres »**, ceux qui jettent leurs déchets par terre, dans la nature, dans des lieux perçus ou étiquetés comme inappropriés.

On comprend déjà ici que, pour les ménages rencontrés, gérer ses déchets au domicile c'est tendre vers le propre et l'ordonné. Ces actions sont sous le contrôle des ménages, bien qu'il ne faille pas oublier les contraintes qui perturbent la fluidité de cette gestion. D'autres aspects négatifs sont hors de leur contrôle et concernent leur gestion publique ou privée à l'extérieur du domicile.

1.3.2. Perceptions positives associées aux déchets

Pour qu'un déchet devienne positif... il faut s'en occuper...

Pour certains, rien ne peut être positif dans les déchets, à l'échelle de l'espace domestique, et notamment parce que **l'on manque de temps pour s'en occuper, les valoriser**. Pour que quelque chose de positif advienne avec un déchet, il faut **s'en occuper, y investir du temps**... ce qui n'est pas toujours le cas:

*« Ça pourrait être positif si j'avais un poulailler, mais je n'ai pas le temps de m'occuper de ce genre de choses. J'aimerais valoriser avec du compost ou un poulailler, mais je n'ai franchement pas le temps. »
(E22)*

Le lien avec le recyclage, le renouvellement, le rangement

Certains interviewés parviennent à dégager quelques dimensions positives, associées au fait de réutiliser certains déchets.

Ainsi, le premier aspect positif du déchet, pour ceux qui en ont évoqué, concerne **toutes les formes de réutilisation**. Il peut s'agir d'utiliser des objets produits avec des matériaux recyclés, de réutiliser des objets au sein du domicile (compost, nourriture pour les animaux, récupération...) ou de trier des objets pour qu'ils soient recyclés à l'extérieur du domicile.

Pour d'autres en revanche, les aspects positifs du déchet résident en revanche, dans le souvenir de l'objet utile avant son passage au statut de rebut « *S'il y a un déchet ça veut dire que quelque chose a été utilisé donc il y a le côté positif de ce qui a été utilisé.* » (E2), mais aussi dans le fait que **le déchet soit synonyme de renouvellement** : arrivée de nouveaux objets qui remplacent les anciens (« *Ce qui est positif aussi dans les déchets électroménagers c'est le nouveau qui arrive.* » (E2), mais aussi parfois d'un nouvel ordre, dans la place qui est libérée par le déchet une fois qu'il est évacué :

« Le point positif des déchets c'est aussi que ça vide la surcharge de la maison. Les vieilles choses qu'on garde depuis 10 ans, quand on les jette ça libère de l'espace. » (E1)

« Quand je jette j'ai l'impression de nettoyer » (E17)

« Quand il n'est plus là » (E23)

1.4. Les états du déchet...

1.4.1. Selon l'habitat, les lieux et objets de stockage des déchets

L'un des ménages interviewés soulignait la subjectivité de la définition des déchets. En effet, ce qui est un déchet pour l'un ne l'est pas forcément pour l'autre, que ce soit au sein d'un ménage ou entre les différents ménages. La différence entre les ménages s'explique notamment par **le type d'habitat et l'organisation de la gestion des déchets au domicile**. Ceux qui ont un **jardin** vont ainsi évoquer les déchets verts tandis que ceux qui vivent en **appartement** ne citeront pas cette catégorie de déchets. Ceux qui ont un compost ou des poules vont évoquer les déchets organiques et les restes alimentaires comme des déchets recyclables tandis que ceux qui n'en ont pas vont les catégoriser parmi les déchets allant dans la poubelle « *générale* », « *normale* », celle recevant le tout-venant.

De la même manière certains différencient les types de déchets en **fonction du lieu dans lequel ils sont stockés au domicile** (jardin, poubelles de la salle de bain, de la cuisine ou des wc, etc.), du **contenant dans lequel ils sont stockés** au domicile (poubelle générale, poubelle dédiée au tri sélectif, compost, garage, etc.) ou en fonction du lieu vers lequel ils sont évacués hors du domicile (container tout-venant, déchèterie, associations, etc.).

1.4.2. Le putrescible, le recyclable, le quotidien

Deux grands types de déchets sont distingués par les interviewés : **les déchets organiques et donc putrescibles**, qui demandent une gestion quotidienne et une évacuation rapide ; et **les déchets non organiques**. Une partie des répondants catégorise les déchets en fonction de leur caractère recyclable ou non recyclable.

De manière générale, ce sont les **déchets quotidiens** qui sont évoqués en premier (les emballages ou les déchets organiques par exemple) et les déchets produits plus **ponctuellement** dans un second temps (les encombrants ou les vêtements par exemple).

Enfin, certains petits déchets **occasionnels** tels que les piles ou les ampoules ne sont parfois pas cités spontanément par les répondants.

2. LA CRÉATION DU DÉCHET DOMESTIQUE

La gestion des déchets dans l'espace domestique interroge le cycle de vie des objets et produits présents dans la sphère domestique. Au sein de l'espace domestique, il y a un moment, qui peut ou non s'étaler dans la durée, où les objets et produits sont considérés comme des déchets. Ainsi, **la vie du déchet « débute » par sa création ou sa production**, c'est-à-dire par le moment où un objet devient un déchet selon, les différentes définitions précédemment détaillées.

Nous avons dès lors cherché à identifier les circonstances de production des déchets au domicile. Il apparaît que **les « choses » deviennent des déchets** d'une part en fonction de leur état ou de leur perte d'utilité et, d'autre part, lors d'évènements particuliers que nous allons détailler ici.

Mis à part les déchets organiques produits par les animaux ou les humains, qui deviennent des déchets dès leur production, **tous les objets, produits, présents au domicile subissent un processus qui les « fait devenir » un déchet**, de passer du statut d'objet utile à celui d'objet inutile pour son propriétaire.

2.1. La dégradation des produits organiques

La **dégradation** des objets représente l'un des processus principaux de la production des déchets. Les **aliments** sont ainsi, selon les ménages rencontrés, une catégorie d'objet qui engendre une production importante et quotidienne de déchets.

2.1.1. Les aliments : péremption, pourrissement

Les aliments sans emballage deviennent des déchets lorsqu'ils sont « *pourris, trop vieux* », ou quand des parties sont considérées comme non comestibles (pelures, fanes, etc.). Certaines personnes les évacuent dans la poubelle du « tout-venant », d'autres les réutilisent au domicile grâce au système du compostage :

« Mon mari achète beaucoup de fruits et légumes, moi je n'en mange pas beaucoup, donc on en jette parce qu'ils pourrissent dans le frigo sans que ce soit transformé ou cuisiné. » (E6)

Pour les aliments emballés, le critère de la **date de péremption est parfois réapproprié par les ménages**. Chacun accepte de consommer selon ses propres représentations des aliments périmés depuis deux jours pour certains, dix jours pour d'autres. Différents critères, qui rendent acceptable la consommation d'aliments ayant dépassé la date de péremption inscrite sur l'emballage dépendent aussi du type de produit concerné. Certaines personnes consomment facilement des yaourts dont la date de péremption est dépassée depuis dix jours mais refusent de consommer de la viande ou du poisson après la date de péremption. **La création du déchet alimentaire dépend donc à la fois de l'imaginaire du consommateur à propos de ce qui est comestible ou non, selon la date de péremption, et du type d'aliment considéré :**

« Nous on dépasse souvent les dates de péremption de 2 ou 3 semaines. Mais moi j'ai un peu la phobie des infections alimentaires pour le poisson etc. Mais je sais ce qui peut être dangereux, les yaourts ce n'est pas grave mais la viande et le poisson ça peut être dangereux. » (E11)

Enfin, **le devenir des restes de repas** (aliments cuisinés) dépend aussi **de leur quantité**. Pour certains ménages, si la quantité de restes alimentaires le permet, ils sont gardés au réfrigérateur pour une

consommation ultérieure. Ils sont directement **jetés si la quantité est jugée faible** et ne permet pas de nourrir une nouvelle fois tous les membres du ménage :

« Avant-hier il restait une portion de soupe alors qu'on est quatre alors je l'ai balancée. » (E23)

« Pendant le repas s'il y a trop de restes dans l'assiette mais pas assez pour refaire un repas je le jette. » (E6)

« Les aliments qu'on ne peut plus manger ou la nourriture qui reste mais où il y en a trop peu pour en remanger ce sont des déchets » (E7)

Si une partie des aliments cuisinés, stockés dans le réfrigérateur, est effectivement consommée lors d'un autre repas, une autre est jetée dans un second temps car **les restes se sont dégradés durant cette phase de stockage** :

« Les restes de pâtes par exemple on les garde deux ou trois jours au frigo et si on ne les mange pas on les jette, ça peut arriver. » (E1)

« Il y a ce qu'on garde parmi les restes mais qu'on ne mange pas quand même parce qu'on dîne dehors donc, au bout d'un moment, on jette. » (E6)

« Avant quand on avait trop cuisiné on avait tendance à jeter... Mais maintenant, si on ne l'a pas mangé au bout de trois jours, on jette. » (E7)

« Maintenant quand il y a des restes j'essaie de les accommoder mais avant j'étais la grande spécialiste de garder des trucs dans le frigo pendant longtemps et de ne jamais les manger. » (E23)



[Photo ci-dessus] « Tout ce qui est ouvert et laissé là pendant très longtemps jusqu'à ce que je décide de faire le tri et de jeter des choses. Par exemple, les briques de sauces tomates sont ouvertes depuis un moment, le pamplemousse, là, depuis hyper longtemps aussi... [...] Il y a des sauces qui sont chiantes parce que certaines sont pourries à l'intérieur donc je ne peux pas les jeter au verre ou alors il faut que je nettoie ce qu'il y a à l'intérieur... Du coup je les laisse dans le frigo pour le moment ». (E20)

Certains **restes alimentaires peuvent également être oubliés** dans le réfrigérateur jusqu'au moment où un tri est effectué dans celui-ci. C'est à ce moment qu'ils sont « **redécouverts** » et **qu'ils deviennent des déchets**.

2.1.2. Les restes alimentaires et la crainte du gaspillage

Les extraits d'entretiens ci-dessus montrent qu'avant d'être jetés, les restes alimentaires sont stockés plus ou moins longtemps au réfrigérateur alors que, parfois, les personnes interviewées savent qu'elles ne les consommeront pas. Tout se passe comme si **elles se faisaient croire à elles-mêmes à une utilisation ultérieure**, alors qu'elles ne veillent pas à protéger ces aliments d'une détérioration certaine :

« Quand j'ai fait trop de pâtes. La dernière fois par exemple je ne les ai pas mises dans un Tupperware mais dans une assiette, directement au frigo. Ça a séché pendant deux jours, celles du dessus avaient durcies. Donc, on l'a jeté dans la poubelle normale de la cuisine. » (E13)

Ce processus est proche de celui du « **cooling off** » (McCracken, 1988) révélé par les recherches en sciences humaines sur le sujet. Il s'agit du **refroidissement émotionnel et de la diminution progressive de l'attachement affectif à un objet**, parfois nécessaire avant son abandon. Ce processus passe par une **mise à distance progressive de certains objets** dans des lieux marginaux (grenier ou cave) ou appropriés.

Concernant les aliments il s'agit davantage d'un **refroidissement de la culpabilité** liée à la notion de **gaspillage alimentaire** :

« Le plus difficile ce sont les déchets de nourriture parce que ça fait mal au cœur de les jeter. » (E9)

Les individus se donnent la possibilité de réutiliser ces restes alimentaires en les stockant dans un lieu réfrigéré mais sont amenés régulièrement à jeter ces restes lorsqu'ils sont devenus non comestibles de leur point de vue. Jeter directement les restes alimentaires après les avoir cuisinés, sans passer par cette phase de « refroidissement », au propre comme au figuré, procure un **sentiment de culpabilité que certains ne sont pas prêts à assumer**.

2.2. Les objets souillés, usés, cassés

La décision de jeter un objet survient également lorsqu'il est considéré comme sale ou souillé, lorsqu'il n'a plus sa place dans l'espace domestique en raison de son « **impureté** » **perçue** :

« Si j'ai un chiffon qui a servi pour nettoyer les chaussures je ne vais peut-être pas le mettre à laver, je le mets à la poubelle, s'il est plein de cochonneries. » (E10)

« Si je salis un journal en faisant les légumes, je ne le mets pas dans le cageot papier, je le mets dans la poubelle générale ou c'est brûlé. » (E12)

« Il y a aussi les eaux sales quand on fait le ménage qui vont dans les toilettes. » (E21)

Un objet devient un déchet lorsque **sa dégradation est telle qu'il ne peut plus remplir sa fonction**. Un appareil électroménager « **cassé** », des vêtements « **troués** », « **déformés** », « **usés ou très abîmés** », « **vraiment inutilisables** », des « **chaussures dont la semelle est fichue, trouées** », des ordinateurs « **irrécupérables** », des chaises « **qui ne sont pas réparables** », un canapé « **sale, troué** » qui est toujours utilisable mais qui n'est plus « **esthétique** », un canapé « **tout déglingué** » et dont « **les ressorts étaient foutus** », un micro-onde « **qui ne**

fonctionne plus », un aquarium « dont les joints commençaient à fuir » sont autant d'objets devenus inutilisables et qui doivent être évacués de l'espace de vie des ménages.

De façon marginale, l'usure est pourtant synonyme de confort pour certains, notamment pour les vêtements comme l'exprime l'interviewé 4 :

« Là mon pull est très fatigué mais je suis tellement bien dedans que je le garde. Parfois plus c'est vieux, plus c'est confortable. » (E4)

2.3. Les objets démodés, délaissés, sans valeur marchande

Un autre processus permettant de faire passer un objet dans la catégorie des déchets consiste à **le juger démodé**. Ceci peut concerner les vêtements, les livres, les chaussures ou encore les objets de décoration :

« Certains bibelots [achetés il y a longtemps] sont trop moches pour être vendus, là ça devient des déchets et ils vont à la poubelle. » (E5)

Pour l'interviewé 5, l'objet est un déchet à la fois car il ne lui plaît plus et parce **qu'il ne peut être "remarchandisé"**, parce qu'il ne peut pas être revalorisé à travers sa revente.

Les objets sont parfois délaissés non pas parce qu'ils ne plaisent plus à leur propriétaire mais parce qu'il ne lui « vont » plus. Passés de mode ou plus vraiment adaptés à sa morphologie, ils sont **délaissés**. C'est parfois après un certain temps de « délaissement » que certains interviewés décident de se débarrasser d'objets qui ont été mis de côté depuis longtemps, la perte d'utilité devenant alors évidente :

« Parfois quand on trie, si on trouve un truc qu'on n'a pas utilisé depuis trois ans, on peut le déclarer légalement mort. » (E14)

Comme on l'a souligné plus haut, certaines personnes ont ainsi besoin de « mettre de côté » ou de garder des objets un certain temps avant de se décider à les jeter pour plusieurs raisons (s'en détacher progressivement d'un point de vue affectif ou se rendre compte de la réalité de leur inutilité par exemple).

Toutefois, dans certains cas, il semble que ce temps de « refroidissement » affectif ne soit pas nécessaire, les objets étant considérés comme des déchets dès qu'ils n'ont plus d'usage pour leur propriétaire :

« Quand ma belle-mère était malade, on voyait que ça n'allait pas bien, on a brûlé des choses avant son décès, des choses qu'elle n'utilisait plus, certains vêtements ou des papiers. » (E12)

De nombreux **événements** déclenchent ainsi une activité de tri et donc de sélection d'objets dont il semble nécessaire de se débarrasser.

3. LES ÉVÈNEMENTS MARQUEURS DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

La création, la production du déchet dans l'espace domestique dépend de l'état des objets mais aussi d'une action de tri, elle-même déclenchée par une **multitude d'évènements et d'occasions**, des plus quotidiennes aux plus exceptionnelles (cycles de vie, accident de vie, volonté de mise en ordre,...).

Certains déchets sont **produits quotidiennement**, cycliquement. Il s'agit en quelque sorte des objets qui ont pour « vocation » à devenir des déchets ou qui le deviennent sans que cela soit le fruit de la volonté ou d'une action délibérée de leur propriétaire (c'est particulièrement vrai pour les produits organiques).

La création du déchet peut aussi être liée à un certain nombre **d'occasions ou d'évènements** qui vont entraîner le propriétaire de l'objet à effectuer un choix permettant de séparer les objets gardés et de ranger des objets jetés, donnés ou vendus.

3.1. La fin « naturelle » du cycle de vie

3.1.1. Pourrissement... ou perte d'utilité, après consommation

Le déchet naturel par excellence est **l'objet putrescible dont la dégradation est inéluctable**. Il peut s'agir aussi, pour **les contenants**, lorsque **le produit contenu est consommé** (bouteilles en verre, bouteille de shampoing, cartons d'emballages, etc.).

Certaines occasions entraînent la création « naturelle » de déchets : le retour des courses où les emballages sont séparés des produits puis jetés.

3.1.2. Les saisons : les déchets du jardin

Les saisons entraînent aussi la création « naturelle » de déchets. La production des déchets verts est directement liée à la saisonnalité. C'est en **automne que cette production s'intensifie** et demande une gestion plus importante de la part de ceux qui possèdent un espace extérieur. Ramassage des feuilles, élimination des plans de légumes dans le potager, taille des haies, etc. sont dépendants de l'enchaînement des saisons.

3.2. Les accidents dans la vie de l'objet

La plupart des déchets le deviennent car ils se sont progressivement dégradés ou suite à un évènement soudain et imprévisible. Lorsque **la création du déchet n'a pas pu être anticipée**, surtout si un avenir précis lui était réservé, son statut soudain de déchet peut être mal vécu. C'est le cas pour les objets devenus déchets suite à un accident, notamment lorsqu'ils ont été cassés ou rendus brutalement inutilisable :

« Quand les enfants étaient tout petits j'avais mis leurs vêtements dans un sac à la cave pour les donner. Mais ils ont été bouffés par les souris. J'ai dû tout jeter, ça m'a fait mal au cœur, c'étaient des

beaux vêtements de marque qui leur avaient été offerts et qui ne servent pas longtemps. Autant en faire profiter quelqu'un que vous connaissez. J'en avais les larmes aux yeux. » (E17)

3.3. Le tri, le rangement : remettre de « l'ordre » en faisant du « vide »

Si des évènements comme la saisonnalité ou les accidents peuvent être à l'origine de la création des déchets, cette création peut aussi faire suite à une **action de tri** de la part des personnes interviewées. Les éléments ci-dessus ne laissent pas le choix au propriétaire des objets. Le tri, quant à lui, l'oblige à faire des choix.

L'action de trier, c'est-à-dire de séparer les objets « à garder » et les objets « à jeter » **peut être épisodique sans être associée à un évènement déclencheur identifié**. Elle est, dans ce cas, liée à une **volonté globale de mise en ordre** de l'espace domestique ou associée à l'action de nettoyage ou de rangement :

« Ce qu'il y a dans le frigo je le trie le jour où je fais le ménage donc je fais tout de fond en comble. » (E20)

Les interviews révèlent, comme le souligne l'enquêté 14 ci-dessous, que les phases de tri ont tendance à débiter « **en hauteur** » **dans la géographie de l'espace domestique**. En effet, c'est apparemment souvent en haut des placards ou dans les étagères en hauteur que des objets qui ne sont jamais ou très peu utilisés sont stockés.

« Régulièrement y'en a un de nous deux qui pète les plombs sur un placard qu'on n'a pas ouvert depuis longtemps, un dimanche de pluie. C'est super parce qu'on sort tout avec les enfants et on trie tous ensemble. Ça arrive peut-être tous les six mois, quand un de nous deux pète les plombs. Les enfants nous aident bien à ça, ils reçoivent trop de cadeaux, ça prend trop de place donc il faut faire du tri. Quand on a envie de trier, on sait qu'on commence par le haut, c'est naturel. On doit faire le vide une ou deux fois par an. Mon leitmotiv du moment c'est : du vide, du vide, du vide » (E14)

La volonté de mettre de l'ordre dans l'espace domestique est parfois elle-même motivée par **un manque de place, une volonté de libérer de l'espace en faisant du « vide »**. Les jouets des enfants sont souvent cités comme des objets qui s'accumulent et qui envahissent l'espace de vie. Ils doivent alors être cycliquement triés, notamment lorsqu'il s'agit de familles vivant en appartement.

De la même manière, d'autres choisissent ponctuellement de trier leurs vieilles revues ou leurs médicaments, par exemple, lorsqu'ils ont le temps et l'envie de le faire. Leur motivation leur permet parfois de débiter cette action de tri qui reste finalement inachevée par « *manque de courage* ». Au tri partiel s'ajoute le tri en attente quand des lieux sont identifiés dans lesquels un tri devrait être effectué mais que cette action n'est pas considérée comme une « *urgence* ». **Le tri peut se pratiquer par étapes successives** et chacune représente autant **de phases de « refroidissement », de détachement**, jusqu'à ce que l'objet soit effectivement jeté, donné ou vendu :

« Les vêtements je fais un premier tri ici avec ce qui ne me plaît plus, ce qui ne me va plus, ça je le donne directement, ça ne va pas au local. Le reste va au local, ça je le trierai à nouveau pour garder ce qui est vendable pour le vide grenier. » (E5)

Des déchets peuvent aussi être découverts lors d'une autre action comme le projet de donner ou de vendre un bien :

« Là [sac dans cuisine] il y a des vieux portables et chargeurs qui ne marchent plus et qui étaient dans un tiroir de ma chambre. J'ai fait du tri dans les portables parce que ma mère avait besoin d'un portable donc j'ai regardé dans les miens ceux qui fonctionnaient encore. J'ai vu que j'en avais qui ne

fonctionnaient pas donc j'ai voulu faire de la place, éviter de garder des choses qui ne servent à rien.» (E25)

« En ce moment je suis dans l'esprit de faire du vide, je ne sais pas pourquoi. Peut-être parce que j'ai un lit que je vais donner à ma fille et sous lequel il y a des tiroirs. J'ai commencé à faire du tri là et ça m'a donné envie de faire pareil dans d'autres placards. » (E5)

Certains, trient leurs objets en prévision d'une brocante, séparant ce qui sera vendu de ce qui sera gardé ou jeté. D'autres, suite à une sollicitation caritative, séparant ce qui sera donné (jouets ou vêtements) de ce qui est gardé ou jeté. **Ranger, trier, vider peut ainsi faire naître un projet de revente ou de don.**

3.4. Les renouvellements, remplacements, cadeaux

3.4.1. Le déclassement par l'arrivée d'un objet neuf au domicile

Un objet peut devenir un déchet parce qu'il est en concurrence avec un objet neuf. Il est alors déclassé et devient obsolète, d'autant plus si son état est jugé dégradé :

« Clic-Clac : [Vous dites qu'il était en "mauvais état", c'est-à-dire ?] Le matelas était foutu et le mécanisme était en mauvais état, il s'ouvrait très mal on a décidé ensemble de s'en débarrasser [La première décision c'était de se débarrasser du clic-clac en mauvais état ou d'en acheter un nouveau?]. On a d'abord décidé d'en acheter un nouveau avant de décider de se débarrasser de celui-ci. » (E1)

Parfois l'objet est remplacé par un objet neuf plus facile à utiliser mais n'est pas évacué. Il n'est plus utilisé mais il est stocké au domicile :

« [Y a-t-il des objets ici dont vous ne vous servez jamais ?] Oui, il y a la bouilloire [placée au-dessus d'une étagère, dans la cuisine], je ne m'en sers plus depuis que ma mère m'en a offert une électrique.» (E18)

Dans ce cas, les individus choisissent **d'intégrer un nouvel objet à leurs pratiques sans pour autant se séparer de l'ancien.** C'est donc **l'offre d'un objet neuf qui entraîne la création du déchet** et non un choix délibéré de la part du propriétaire de l'objet, devenu rebut.

3.4.2. Les cycles de vie des usagers : de la naissance au décès en passant par les fêtes

Enfin, le dernier type d'évènement déclenchant des phases de tri et donc de création du déchet sont liés à des évènements du cycle de la vie ou à des fêtes annuelles par exemple. L'arrivée de **Noël ou de l'anniversaire d'un enfant** constituent des **moments importants de production directe de déchets** (paquets cadeaux) et peut provoquer un acte de tri :

« A Noël ou pour les anniversaires comme ils ont de nouveaux cadeaux il faut qu'ils choisissent les jeux qui restent dans la chambre et ceux dont ils ne veulent plus. » (E18)

Les **naissances** peuvent aussi être l'occasion de trier les objets afin de libérer de l'espace au domicile pour l'enfant à venir ou pour donner des vêtements à un proche attendant un enfant. Le tri et l'évacuation d'objets à cette occasion peuvent être accompagnés de l'acquisition de nouveaux objets, ce qui va finalement à l'encontre de la volonté première de libération de l'espace. Lorsque les enfants

grandissent, les objets qui sont liés à leurs différents cycles de vie sont progressivement éliminés et remplacés :

« Beaucoup de choses ont changé avec les enfants qui grandissent, les jouets ont été évacués et remplacés par de nouvelles choses utiles (livres, chaîne hifi). On a fait de la place pour ce dont ils se servent aujourd'hui. Dans un minimum d'espace on est obligé de faire du vide. » (E17)

De la même manière, le **décès** représente un évènement qui entraîne la nécessité de trier les objets appartenant au défunt. La charge émotionnelle liée aux objets qui lui appartenaient rend cet exercice particulièrement douloureux pour le proche qui se charge de ce tri :

« J'ai des papiers administratifs à trier dans l'armoire, j'en ai trois rayons à trier pour enlever les papiers trop vieux ou que je n'ai pas besoin de garder. J'ai commencé à trier mais je n'ai pas continué parce qu'il y a tous les dossiers de mon mari [décédé]... C'est trop dur à faire...» (E8)

Pour d'autres, un accident de vie telle qu'une **longue maladie** a entraîné une action de tri, parfois chronophage, comme l'explique l'enquêté 17, en faisant le lien avec l'état de santé de son mari :

« On a vidé la maison quand mon mari a fait une dépression d'un an. Il avait plus de temps, il s'occupait en rangeant et en faisant du tri. On faisait des vides-greniers le week-end et ça nous faisait un peu d'argent en plus. » (E17)

3.5. Les déménagements : vivre dans un nouvel espace domestique

Enfin, le déménagement représente l'un des moments-clés du tri. Il oblige à passer à l'action. Le tri peut être nécessaire pour « *dépersonnaliser* » le logement au moment des visites lors de la vente d'un bien immobilier. Il est de toute façon un préalable à l'action de mise en carton des objets. Il peut être plus sélectif lorsque le futur emménagement se fait dans un logement plus petit par exemple. Certains attendent un futur déménagement pour se débarrasser d'objets considérés comme des déchets depuis un certain temps déjà et qui ont été « mis de côté ». **Le déménagement peut représenter une occasion de profiter des moyens mobilisés** (véhicules utilitaires, etc.) et des trajets effectués **pour se rendre dans une déchèterie.**

4. LES DÉCHETS COMME SOURCE D'INTERACTIONS SOCIALES DANS L'ESPACE DOMESTIQUE

4.1. Accords et désaccords conjugaux à propos des déchets

Le statut des objets et son évolution peut engendrer des **négociations et des interactions entre les membres de la famille**. Ces interactions peuvent consister en un simple moment de concertation pour décider de se débarrasser ou non d'un objet. Il existe, plus généralement, une différence dans la tendance à vouloir garder ou jeter les objets, entre **ceux qui se disent « conservateurs » et ceux qui déclarent « jeter facilement »** :

Lui : « elle garde tout elle ! »

Elle : « on jette trop de choses. Je suis effarée par tout ce que tu jettes ! ».

Lui : « et moi par tout ce que tu gardes. Elle a une pathologie dite de la "gardite" [rire] » (E1)

L'un des membres du ménage peut aussi développer un sentiment d'attachement pour un objet qui n'a pas de valeur pour les autres. Ces **désaccords peuvent être liés aux définitions individuelles du « rangé » et du « propre »** qui diffèrent entre les membres du ménage.

« Mon mari utilise parfois du papier comme compost, il met ça directement dans le potager. Je n'aime pas ça, ça fait sale » (E12) [Elle le ramasse après la prise de la photographie] [Photo ci-dessous]



Ces désaccords peuvent amener celui qui veut jeter ou celui qui veut garder à **développer des stratégies de dissimulation pour cacher à l'autre les objets gardés ou jetés** ou profiter de l'inattention de l'autre ou de son absence :

« Du coup je planque les choses que je veux garder pour qu'il ne les voie pas [son mari]. » (E1)

« Mon mari et mon fils ont du mal à jeter. A tel point que parfois mon mari retourne dans la poubelle pour reprendre ce que j'ai jeté [ex : vieux t-shirt]. Parfois je suis obligée de planquer des choses au fond de la poubelle ou de les jeter juste avant que la poubelle ne soit sortie. Moi je jetterais tout et mon mari est super conservateur. Moi quand je jette j'ai l'impression de nettoyer alors que mon mari il a l'impression de se démunir, que ça pourrait resservir, se revendre. » (E17)

« Il [son mari] attend que je ne sois pas là pour les jeter [pots en verre]. » (E21)

« On a acheté un nouveau téléphone fixe, l'ancien j'ai tout mis à la poubelle sans lui demander parce qu'il aurait voulu le garder. Donc on est d'accord, enfin je suis d'accord avec moi-même. » (E23)

4.2. Accords et désaccords entre parents et enfants... entre amis

Les logiques de catégorisations des objets diffèrent dans certains foyers **entre les parents et les enfants**. Parfois, la **logique pratique et utilitaire du parent** (jeter ce qui ne sert pas pour faire de la place) se confronte à la **logique affective de l'enfant** (garder des objets auxquels il tient bien qu'il ne s'en serve pas). Pour contourner cette confrontation, certains parents développent une **stratégie progressive de création du déchet en testant l'attachement de l'enfant à l'objet** :

« Les jouets que je considère comme des déchets, en tout cas que je vends en brocante ou que je donne, ce sont les jouets avec lesquels les filles ne jouent plus, je sais ceux avec lesquels elles jouent au quotidien. Ceux-là je les avais mis de côté depuis longtemps et elles ne les ont pas réclamés. C'est ça la stratégie, on les met de côté pendant un moment et on voit si c'est réclamé. Ça, ça va dans ce qu'on appelle le "sac à tri". » (E2)

Il existe aussi une tendance qui consiste, pour certains **enfants devenus adultes**, à **stocker** une quantité plus ou moins importante d'objets **chez leurs parents**. Il s'agit d'objets qui **n'ont jamais quitté le domicile parental** ou bien d'objets **qui y sont retournés** aux grés des différents déménagements des enfants. Le **cas contraire existe également**. L'une des personnes rencontrées a ainsi récupéré de nombreux objets appartenant à ses parents après leur emménagement dans un logement beaucoup plus petit que le précédent. Ces objets sont **stockés de façon contrainte** par certains interviewés qui manifestent leur mécontentement vis-à-vis de l'espace occupé par ces objets inutilisés. D'autres ne sont pas gênés lorsque l'espace de stockage est assez important. Mais, **tous s'interdisent de prendre des décisions sur le sort de ces objets qui ne leur appartiennent pas, sans l'accord de leurs propriétaires** (parents, enfants ou amis). Mais cette externalisation du stockage peut créer des conflits entre le propriétaire de l'objet et celui qui le stocke :

« Avec cette copine, on ne se parle plus, pour cette connerie d'histoire de fauteuils [stockés chez elle, que son amie souhaite vendre et qui a refusé qu'ils soient donnés à des habitants du village intéressés]... » (E19)

Finalement, les déchets sont l'objet de nombreuses interactions au sein du foyer, entre les membres de la famille ou avec des individus extérieurs. Ces interactions prennent la forme de concertations, de négociations, de désaccords voire de tensions qui peuvent aller, de façon marginale dans notre enquête, jusqu'à la **fragilisation du lien qui unit le propriétaire de l'objet et le propriétaire du lieu de stockage**.

4.3. La gestion des déchets : un marqueur de « bonnes manières » de règles domestiques

Lorsque des personnes extérieures sont **invitées dans le logement**, chez soi, elles sont **confrontées au système de gestion domestique des déchets de « l'Autre »**.

Certains invités vont ainsi **s'informer des règles appliquées** à cette gestion en demandant où doivent être jetés les différents déchets produits lors d'un repas par exemple. Si le ménage procède habituellement au tri sélectif des déchets mais que certains invités, les ignorants, dérogent à ces règles, certaines personnes enquêtées disent énoncer les règles domestiques en la matière ou effectuer ce tri dans un second temps, une fois les invités repartis (lorsque le nombre d'invités est trop important pour permettre de rappeler ces règles à chacun ou lorsque l'hôte « *n'ose pas* », pour « *ne pas gêner ceux qui se trompent* »). Ceci montre que la question de **la gestion des déchets se situe au cœur d'enjeux de sociabilité, où honte, culpabilité, ou impatience autour de ce que l'on considère être des règles de politesse jouent un rôle important**. L'enjeu est de ne pas être considéré comme un « mauvais élèves » en la matière, ou de ne pas stigmatiser ou culpabiliser des invités qui auraient des règles très différentes. **Entre culpabilité et injonction à la civilité**, les règles propres à chaque foyer autour de la gestion des déchets interrogent indirectement la question des « **bonnes manières** ».

5. LA VIE DES DÉCHETS DANS L'ESPACE DOMESTIQUE

La gestion des déchets dans l'espace domestique débute par une sélection, celle des objets gardés et des objets mis au rebut. Cette création du déchet passe, comme nous venons de le voir, par la séparation des objets en fonction de leur statut, notamment par l'action de tri. Ces phases de tri peuvent être déclinées en une succession d'actions de tri, qui peut entraîner la création de différents lieux de stockage.

Pour comprendre comment les déchets sont gérés dans le logement nous allons désormais décrire leur **itinéraire au domicile, de leur stockage à leur évacuation**. Nous nous intéresserons, dans un second temps, aux freins et aux leviers dans le bon déroulement de cette gestion

En premier lieu, on repère dans la bibliographie **des profils en matière de gestion de déchets**, différents profils de « jeteurs » de déchets, qui ont, en amont des contraintes matérielles, des stratégies différentes. Mais d'autres typologies sont possibles, qui peuvent s'articuler entre elles.

5.1. Une typologie des « jeteurs »

Des travaux récents ont permis de décliner plusieurs types de trieurs en fonction de leur rapport aux déchets et de leurs motivations à trier en habitat social collectif (Kergaravat, 2012) :

- **Les trieurs** (qui trient tous ou presque tous les déchets recyclables de façon régulière)
- **Les trieurs partiels** (qui trient certains déchets et pas d'autres mais avec régularité)
- **Les trieurs occasionnels** (ont trié, ne trient plus, trient de nouveau, trient souvent de manière incomplète)
- **Les non trieurs**

Nous retrouvons, dans notre échantillon rhône-alpin, trois de ces quatre types de « jeteurs ».

Les **trieurs ont tendance à mettre en place une multitude de dispositifs de stockage** et à procéder à des tris successifs. Les **trieurs partiels ont tendance à ne pas trier certaines poubelles en fonction du lieu où elles sont situées** (wc, chambre, bureau ou salle de bain par exemple). Il s'agit également de ceux qui ne pratiquent pas le compost et qui jettent les déchets organiques dans la poubelle du tout-venant ou qui ne trient que le verre, les capsules de café mais aucun autre déchet. S'agissant des **trieurs occasionnels**, ils ne trient par exemple le papier que lorsqu'ils jugent sa **quantité suffisante pour justifier l'action**. Enfin, l'échantillon ne comprenait aucun non-trieur.

5.2. Une typologie des poubelles domestiques

Les déchets, une fois créés, sont soit déposés directement dans le lieu de stockage final, qui constitue la fin de leur itinéraire avant l'évacuation, soit disposés successivement dans différents lieux de stockage avant leur évacuation. Certains **dispositifs de stockage sont dédiés à la gestion quotidienne des déchets dans des lieux de stockage principaux** (la cuisine essentiellement) et secondaires (dans les wc, les chambres ou la salle de bain notamment). Ces derniers sont appelés ici « **secondaires** » **car les déchets qui s'y trouvent sont généralement transférés dans les lieux de stockage primaires avant d'être évacués**.

Comme le montrent les récentes recherches de l'Ademe, les logiques de stockage sont basées sur une série d'oppositions classiques : le « propre » et le « sale » ; le « visible » et « l'invisible » ; le « neutre » et « l'odorant », le « valorisable » et le « rebut » qui président à l'organisation et à la hiérarchisation des poubelles.

5.2.1. La poubelle « tout-venant »

Les « *équevilles* », les « *résidus* », « *tout ce qui n'est pas trié* » se retrouvent dans la poubelle « *ménagère* », « *normale* », pour le « *tout venant* ». **Parfois, aucun adjectif n'est accolé au terme « poubelle » pour qualifier celle-ci : il s'agit de LA poubelle.** Généralement plusieurs poubelles sont dédiées au « *tout-venant* » dans l'espace domestique pour les logements individuels, mais également dans les parties communes, pour les logements collectifs. L'une se situe dans la cuisine et l'autre, plus grande, dans le garage, dans le jardin ou devant le logement pour les maisons individuelles et dans un local, en vide ordure ou dans l'espace public pour les appartements. Ces grandes poubelles peuvent être volontairement éloignées du domicile pour les maisons individuelles afin que les mauvaises odeurs dont elles peuvent être la source ne gênent pas les habitants.

5.2.2. Les poubelles « secondaires » associées à des lieux spécifiques dans le logement

En fonction des ménages et des logements, on trouve plus ou moins de « poubelles secondaires », des poubelles associées à différentes pièces du logement : la salle de bain, les WC, les chambres, le bureau, etc.

Les poubelles secondaires ont tendance à être plus rarement l'objet d'un tri sélectif pour plusieurs raisons :

- le **caractère souillé ou intime des déchets qui y sont déposés** et qui touchent à **l'hygiène corporelle** (tampons, coton pour le visage, coton tiges, mouchoirs usagés, serviettes hygiéniques par ex.),
- **l'éloignement des points de stockages secondaires des points de stockages primaires** où se situent généralement les poubelles de tri ;
- le fait qu'elles doivent être **gérées par l'occupant du lieu de stockage**, les enfants notamment, pour les poubelles individuelles situées dans les chambres.

Le temps de stockage peut y être variable et dépend principalement de la nature du déchet. Les poubelles secondaires recevant des déchets **organiques** (dans la salle de bain ou les wc par exemple) sont ainsi vidées plus souvent que les poubelles ne recevant pas de déchets organiques (dans les chambres et les bureaux notamment).

5.2.3. Les poubelles de « tri sélectif »

Les poubelles consacrées au « tri sélectif », c'est-à-dire à la séparation des objets pris en charge et recyclés en externe, sont mises en place au domicile à l'initiative des habitants rencontrés ou sous l'impulsion de la commune (consignes claires, formes de demande ou d'obligation renforcées quand des outils spécifiques de gestion sont mis à disposition). Il s'agit, en fonction des ménages, de poubelles jaunes, vertes, sacs, cartons, paniers, etc. **Les objets à recycler** (verre, carton, papier, bouchons, dosettes à café...) **sont déposés dans des contenants spécifiques ou à même le sol en fonction de la tendance des individus à les stocker ou à les évacuer directement au moment de leur production.** Les lieux de stockage sont situés à l'intérieur du domicile (garage, cuisine, salon...) ou à l'extérieur (terrasse, local poubelle...).



E1 : Contenants spécifiques dédiés aux déchets recyclables dans le garage, près de la porte de la cuisine.

De petits containers sont parfois disposés près de l'évier pour recueillir les déchets produits au moment de la préparation du repas. Ils permettent de trier les déchets organiques (ceux qui sont donnés aux animaux ou ceux qui alimentent le compost) ou plus simplement de limiter le nombre d'ouvertures et de fermeture de la poubelle du « tout-venant » pour ceux qui ne trient pas les déchets organiques :

E1 le petit conteneur à déchets organiques, placé près de l'évier



Lorsque ces contenants spécifiques sont situés dans la cuisine, leur nombre dépend à la fois de la taille de la cuisine, de son agencement (emplacements spécifiques ou non) et du profil du jeteur (trieur ou non). **Au sein de notre échantillon, le nombre de contenants dédiés au tri sélectif pratiqué dans la cuisine varie de 1 à 6.**

Certains ménages ne disposent pas de plusieurs contenants permettant de trier les déchets recyclables au fil de leur production. Ils concentrent alors tous les déchets dans un seul contenant. **Le tri se fait alors soit au moment de l'évacuation** (ils sont disposés dans différents sacs en fonction de leur statut) ou au moment même de leur dépôt (ils sont déposés dans les containers correspondant à leur type).

De manière générale, l'organisation et l'emplacement des contenants dédiés au tri sélectif a pour fonction de limiter les déplacements et donc les efforts inutiles au quotidien.

5.3. Les espaces de stockage spécifiques, au domicile

5.3.1. Les lieux de stockage « intermédiaires » : entre dedans et dehors

Au quotidien, de nombreux lieux de stockage intermédiaires, pas complètement « dans » et pas complètement « hors » du domicile permettent de faciliter la gestion des déchets. Ils ont pour fonction la limitation des déplacements consacrés aux déchets, leur mise en visibilité ou invisibilité, leur mise à l'écart ou leur évacuation rapide.

Tout d'abord, la mise en place de dispositifs intermédiaires de stockage permet de **limiter les déplacements liés à la gestion quotidienne des déchets**. Ainsi, des déchets tels que les objets recyclables sont stockés sur le balcon, dans un cellier, un cagibi ou un placard. Ils sont ensuite **transférés, en général lorsque la capacité maximale de stockage est atteinte, vers le lieu de stockage final avant l'évacuation** (garage, grande poubelle, etc). De la même manière,



E4 : Stockage intermédiaires de déchets putrescibles sur le balcon

5.3.2. Les lieux de stockage dédiés aux déchets particulièrement malodorants

Enfin, parmi les fonctions du **stockage intermédiaire**, on retrouve la volonté de mise à l'écart de certains déchets. C'est particulièrement le cas pour les **déchets malodorants qui sont sortis du domicile (logements individuels) et qui sont stockés « à côté » de la grande poubelle pour qu'elle ne soit pas « contaminée » par les odeurs** (excréments d'animaux, couches du bébé, carcasses de crevettes).

Ce dispositif de stockage intermédiaire, ayant pour fonction une mise à distance, n'existe pas pour ceux qui vivent en immeuble ou qui n'ont pas accès à un espace extérieur. Ce type de déchet est alors évacué du domicile au moment même de sa production. Il arrive que les membres du ménage n'aient pas les mêmes habitudes concernant ces déchets à mettre à l'écart rapidement. Dans l'extrait d'entretien suivant, la mère utilise la technique du petit container, et le père, celle de la mise à distance dès la production :

Elle : « quand je la change [bébé] en haut je mets les couches dans la poubelle de la salle de bain et comme la poubelle est petite elle est changée souvent.

Lui : « alors que moi je les descends systématiquement une fois que je l'ai changée. Le pipi ça va dans la poubelle de la cuisine et le caca je mets ça dans un sac sur le perron puis ça va dans la grande poubelle ensuite. » (E21)



E6 : Contenant spécifique pour les couches, vidé très régulièrement afin d'éviter la production de mauvaises odeurs.

5.3.3. Les lieux de stockages liés à un recyclage externe au domicile

Certaines catégories de déchets sont stockées dans des lieux intermédiaires dans une double logique de **mise à l'écart et de mise en visibilité**, notamment du fait de leur **composition particulière, associée à une forme de danger**. Il s'agit des **pires, des ampoules, ou encore du verre cassé**. Ils sont disposés dans de petits contenants (une « *coupelle sous l'évier* », un « *vieux truc en terre cuite* », dans « *plusieurs petites boîtes un peu partout, c'est le bordel* ») ou bien « *laissés en vue* » sur la desserte de la cuisine, « *dans un cendrier dehors pour y penser* ».



E9 : Coupelles placées sous l'évier servant à stocker piles et ampoules



E15 : Piles stockées dans la cuisine de façon visible

Ces petits déchets sont **mis à l'écart car ils sont produits à un rythme relativement lent** et que leur évacuation demande une organisation particulière (lieux de dépôt dédiés et parfois mal identifiés). Ils

sont également **mis en visibilité et pourtant souvent oubliés** Ils deviennent d'autant plus délaissés à mesure que les lieux de stockage se multiplient dans l'espace domestique.

D'après les interviewés, **le risque lié à cette inertie est que ces objets soient jetés au tout-venant lorsqu'ils deviennent une gêne, ou lors d'un rangement.**

5.3.4. Les lieux de stockage mobiles ou « ambulants »

Les lieux de stockage intermédiaires peuvent aussi prendre la forme de dispositifs ambulants. Leur fonction peut être celle de **limiter le dépôt inapproprié de déchets dans l'espace public** (cendrier portatif par exemple) ou bien le stockage, directement dans le moyen de locomotion, d'objets à évacuer (voiture ou remorque).



E4 : Objets à transporter jusqu'à la déchèterie et stockés dans le garage, directement dans la remorque



E8 : Déchets verts à emporter à la déchèterie stockés dans la brouette (jardin)

Les déchets entreposés dans la voiture pour être déposés dans un container ou à la déchèterie n'ont pas vocation à y être stockés. Mais, leur inertie peut être due à un oubli (dans le coffre) ou au fait que leur propriétaire ne les **déplace pas, jusqu'au lieu de dépôt « final »**. Ils restent donc dans la voiture et y sont stockés à plus ou moins long terme jusqu'à ce que leur propriétaire se décide à les déposer ou les « redécouvre » après les avoir oublié.

5.3.5. Les lieux de stockage éloignés de la résidence principale

Des déchets peuvent enfin être stockés loin du lieu où ils seront évacués. Certains ménages procèdent à une évacuation externalisée de leurs déchets en **circuit long**. Cela consiste, pour ceux qui possèdent une **résidence secondaire**, à profiter de leur séjour dans ce logement en milieu rural pour y emmener les déchets qui doivent être déposés en déchèterie. Ils justifient cette pratique par la **facilité d'accès aux déchèteries en milieu rural** (vs milieu urbain) et par le fait de pouvoir profiter de ce trajet en voiture pour charger les déchets à évacuer.

« On a une maison de campagne en Ardèche. Parfois quand on a des trucs à emmener à la déchèterie on les emmène avec nous là-bas, c'est plus facile. La déchèterie est ouverte le week-end et on va là-bas le plus souvent. Les piles on a du mal à trouver un endroit où les mettre ici donc on les emmène en Ardèche aussi. Aller à la déchèterie ici en ville c'est toute une logistique, il faut prendre une voiture et ça prend du temps. » (E6)

« Si j'ai vraiment des gros trucs je les emmène à la campagne pour les mettre à la déchèterie. Je ne vais pas m'embêter à aller aux grandes déchèteries de Lyon. Il faut prendre la voiture, mettre les choses dedans et conduire dans Lyon pour y aller. A la campagne c'est plus facile. La dernière fois c'était au mois de juin, j'avais un vieux balai et une balance qui ne fonctionnait plus. J'ai mis tout ça dans un grand sac dans la voiture et direction la campagne ! Même si c'est quelque chose comme des clous etc, tout ce qui va à la déchèterie. » (E10)

Les différents lieux de stockage spécifiques existent donc pour plusieurs raisons : limiter les déplacements, évacuer rapidement les déchets, les rendre visible ou les mettre à l'écart, procéder à un tri avant de les entreposer dans le lieu de stockage final ou placer le contenant dans une pièce à vivre pour l'alimenter progressivement.

Parfois la mise en place de dispositifs de stockage intermédiaires n'est pas nécessaire, lorsque les lieux de stockages finaux sont facilement accessibles. C'est le cas lorsqu'une porte dans la cuisine donne directement accès au lieu de stockage final (garage, cagibis ou terrasse).

L'agencement du lieu de vie influence donc le nombre de lieux de stockage et leur fonction.

5.4. Les temporalités de stockage des déchets

5.4.1. Le stockage court

Ce sont **principalement les déchets organiques** qui sont liés à des cycles de stockages courts. Pour ce type de déchet, le temps court de stockage (et donc la rapidité de l'évacuation) est imposé par **l'inéluçtabilité de leur putrescibilité** et des conséquences possibles de celle-ci. Le stockage à court terme est aussi articulé pour certains, à une **volonté de mise en visibilité des déchets à évacuer**. Des objets sont alors placés dans des « coins de l'appartement », sous une chaise, à l'entrée d'une pièce, dans **les lieux marginaux mais visibles** ou dans des lieux de passage, dans le couloir de l'entrée, devant la porte d'entrée pour rappeler à leur propriétaire qu'ils doivent être évacués du lieu de stockage intermédiaire. Ils sont ensuite stockés de façon plus durable dans un autre lieu ou évacués du domicile vers les lieux de dépôt.

Si certains déchets sont stockés à court terme pour être évacués rapidement, d'autres sont stockés à moyen et long terme.

5.4.2. Le stockage long

Dans la première partie de ce rapport d'enquête, nous avons détaillé les raisons du stockage d'objets qui ne servent jamais mais qui ne sont pas forcément considérés comme des déchets. Nous allons désormais nous intéresser au stockage, à moyen et long terme, d'objets clairement définis comme des déchets par leur propriétaire. Ces objets identifiés comme des déchets sont « mis en attente » dans divers lieux de stockage, quelques mois ou plusieurs années. **Cette pratique n'est possible que pour les déchets non putrescibles.**

Ces lieux de stockage ont comme particularité d'être, séparés, en hauteur, il s'agit en somme de **lieux marginaux où les déchets sont mis à distance physiquement autant qu'ils sont mis au rebut mentalement**. Des endroits comme le grenier, la grange, la cave, le garage, le cagibi, le local, un « coin », derrière la maison, le jardin, la terrasse, le balcon, le haut d'un placard ou le fond d'un tiroir sont autant de lieux de mise au rebut à long terme. Les causes de l'inertie de ces objets sont multiples.



E6 : Table à jeter, placée sur le balcon depuis 3 ans



E7 : Cartons à jeter sur la terrasse depuis 1 an

Le stockage de moyenne ou de longue durée s'explique par le mode d'évacuation utilisé par les ménages. Ainsi, certains ménages, qui déploient **une logistique de massification des déchets** avant leur évacuation, vont stocker un certain nombre de **déchets jusqu'à ce qu'ils considèrent que leur volume justifie un déplacement**. L'inertie de ces déchets s'explique donc par une **volonté d'optimiser le trajet jusqu'au point de collecte approprié**. Selon la même logique, certains objets sont mis de côté parce qu'un déménagement est programmé et que les moyens mobilisés à cette occasion pourront être utilisés pour déposer ces déchets en attente. D'autres les stockent en attendant l'occasion de pouvoir les évacuer. Il s'agit d'une logique concernant par exemple ceux qui déposent une partie de leurs objets en déchèterie mobile, dans les grandes agglomérations où ce service est proposé. Le stockage est prolongé si le ménage est absent lors du passage de la déchèterie mobile.

L'inertie des déchets non putrescibles peut aussi s'expliquer par le statut qui leur est attribué, les caractéristiques du jeteur et le type de déchets concernés. Nous détaillerons ces raisons dans la dernière partie du rapport, comme autant de freins à l'évacuation rapide des déchets.

5.5. La valorisation des déchets dans l'espace domestique

La valorisation des déchets dans l'espace domestique concerne toutes les pratiques qui visent à en tirer une valeur quelconque. Nous n'évoquerons pas dans cette partie la notion de recyclage qui consiste à récupérer des matériaux pour s'en servir comme matière première pour de nouveaux produits puisque cette opération est principalement réalisée à l'extérieur du domicile par des institutions publiques ou des gestionnaires privés. Nous n'évoquerons les pratiques de réemploi, qui se définissent selon l'Ademe, par le don ou la vente d'un objet qui servira à nouveau tel quel à un nouvel usager, que lorsqu'elles concernent l'un des membres de la famille. Ce n'est que dans la partie « évacuation et dépôt » du déchet, que nous évoquerons le réemploi à l'extérieur du domicile (don ou vente à des personnes extérieures au ménage). **La valorisation des déchets au domicile passe essentiellement par des processus de réutilisation** (utilisation d'un matériau récupéré pour un usage différent de son premier emploi) et de récupération (utilisation d'objets considérés comme des déchets par leur ancien propriétaire).

6. LA SORTIE DU DECHET HORS DE L'ESPACE DOMESTIQUE

6.1. L'évacuation et le dépôt hors domicile

Nous emprunterons des catégories révélées par de récentes recherches en marketing à propos des logistiques déployées par les consommateurs pour trier leurs déchets ménagers (Monnot, Reniou et Rouquet, 2014). Les chercheurs ont fait émerger **trois types de logistiques en fonction du contexte de tri et du rapport aux déchets** en prenant en compte les processus de tri en terme de séparation, de stockage et d'expédition et le rapport des jeteurs aux déchets sur les plans physique, spatial et psychique.

Tout en rappelant les caractéristiques de chaque logistique, nous les mobilisons ici essentiellement pour **mettre en évidence les différents déclencheurs de l'évacuation des déchets**. Nous verrons qu'en plus des déclencheurs liés aux logistiques de **la « massification », du « juste à temps » et de la « mutualisation »**, des déclencheurs contextuels décident les ménages à évacuer certains de leurs déchets.

6.1.1. Les facteurs déclencheurs de l'évacuation

L'évacuation immédiate : le « juste à temps » et les mauvaises odeurs

Cette logistique consiste à évacuer les déchets en flux tirés par la production. L'évacuation est rapide, elle se fait dès que les déchets sont produits ou peu après. **Elle représente une stratégie permettant d'éviter la production de mauvaises odeurs pour les déchets putrescibles**. A l'inverse de la logique de massification, **les poubelles sont alors parfois jetées alors qu'elles ne sont pas pleines** mais parce qu'elle « puent » :

« Ca m'arrive souvent, quand je viens de changer la poubelle, je trouve quelque chose qui n'est plus bon dans le frigo, je le jette dans la poubelle, donc elle est pratiquement vide mais je la sort quand même parce que ça pue. » (E9)

« A chaque fois que mon mari tond, il va vite à la déchetterie parce que ça pourrait et ça pue au bout de deux jours si l'herbe est mouillée. La tonte et la déchetterie se font dans la foulée » (E13)

Certains déchets sont directement évacués sans être stockés pour éviter qu'ils ne contaminent, au moins au plan olfactif, les autres déchets ou la poubelle :

« Le papier de boucherie, si je n'ai pas grand-chose dans la poubelle et que je ne vais pas la jeter tout de suite, je le plie, je le mets dans un sac plastique et je l'apporte à la benne tout de suite car ça sent mauvais. Je n'aime pas ouvrir une poubelle et que ça sente. La viande fait toujours un peu de jus et ça sent vite mauvais. » (E12)

D'autres types de déchets sont aussi évacués rapidement, d'une part, parce qu'ils génèrent de mauvaises odeurs et, d'autre part, parce qu'ils sont produits quotidiennement dans d'importants volumes (couches).

L'évacuation rapide peut être favorisée par la proximité du lieu de dépôt (pour les bouteilles en verre par exemple) ou par sa situation sur le trajet quotidien d'un des membres du ménage. **Ce mode d'évacuation est lié à un mode de stockage particulier** développé plus tôt, celui qui consiste, par exemple, **à stocker les déchets sans contenant** (à même le sol, ...) en raison de l'immédiateté de leur évacuation. Il peut aussi être favorisé par une faible capacité de stockage.

Le fait que le lieu de dépôt soit situé sur les trajets quotidiens du jeteur favorise un autre mode d'évacuation des déchets qui passe par la mutualisation, que nous examinerons plus loin.

La « massification » : entre praticité et répulsion

La logistique de la **massification** consiste, d'un point de vue pratique, à **rassembler au maximum les déchets en interne avant de les pousser vers l'externe**. Les résultats de notre enquête montrent que cela correspond, au moment de l'évacuation, au fait de se débarrasser des déchets lorsqu'ils deviennent une gêne d'ordre spatial, visuel ou hygiénique. **Ce type de gestion est associé à des ménages ou des membres du ménage qui entretiennent une aversion vis-à-vis des déchets, ou vis-à-vis des actions nécessaires à leur gestion (manipulations, ...)**. Les déchets sont alors évacués lorsque le contenant ou l'espace utilisé pour leur stockage est plein (poubelle ou remorque par exemple). Plus globalement, les déchets sont jetés quand « ça déborde » :



E19

« Notre sac à verre on ne le vide pas s'il n'y a que 2 bouteilles dedans, on le vide quand ça devient problématique, quand le sac est trop plein je me dis "il faut vraiment y aller"! » (E7)

« Le verre je le jette quand la dernière bouteille tombe quand j'ouvre le placard sous l'évier, c'est que c'est le moment de le sortir. C'est le même système avec les emballages, la même logique. Je le vide quand le dernier carton déborde. » (E22)

« Moi j'ai un problème avec les déchets, je trouve ça sale. Je déteste les poubelles, je n'aime pas les changer, je trouve ça crade. Je ne le fais jamais [gérer les poubelles]. Je bourre les poubelles jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place, plus le choix. » (E23)

Le fait de repousser le moment de l'évacuation le plus longtemps possible ne s'explique par systématiquement par la distance qui sépare le lieu de production du lieu de dépôt mais ceci peut accentuer cette tendance, notamment lorsque les déchets doivent être emmenés à la déchetterie :

« On va à la déchetterie quand le garage déborde et quand mon mari a le temps » (E13)

Parmi ceux qui procèdent par « massification », certains mettent néanmoins en place des stratégies pour **s'obliger à évacuer rapidement certains déchets**, les déchets putrescibles en particulier, en les stockant dans de petits contenants :

« Une fois que le seau qui est sur le balcon est plein on l'emmène au compost, dans le jardin, sous le sapin. Il est vite plein parce qu'il n'est pas gros, on voulait qu'il soit petit parce que c'est juste en attente, si le seau était trop gros ça pourrirait. » (E4)

La logique de « massification » est aussi pensée en termes de déplacements puisque les déchets sont évacués quand le stock est assez important pour justifier le transport. **La motivation est donc également économique.**

Certains ménages procèdent ainsi parfois à la « massification » d'une seule catégorie d'objets, ceux qui doivent être déposés dans des lieux dédiés qui ne sont pas situés sur leur trajet quotidien par exemple. Le trajet nécessaire à leur dépôt étant dédié, il doit être le plus possible rationalisé, pour en limiter la contrainte :

« La déchetterie on y va quand on a plusieurs choses à emmener. Ce n'est pas du tout sur notre route, donc on y va quand c'est plein, il faut que ce soit rentable au niveau de l'essence. » (E3)

La gêne visuelle provoquée par le stockage de déchets est également un déclencheur de leur évacuation après « massification » :

« Le verre on le descend quand on en a marre de voir le bordel sur le balcon. » (E6)

Cette logique de « massification » représente **un risque vis-à-vis de l'effectivité du tri de certains déchets** car **si le volume stocké ne justifie pas un déplacement jusqu'au lieu de dépôt dédié ils peuvent être jetés dans la poubelle du tout-venant :**

« Les livres trop abîmés vont à la poubelle s'il n'y en a pas beaucoup. S'il y en a beaucoup je les emmène à la déchetterie mais il faut que je puisse remplir au moins un carton. » (E5)

La logique de « massification » est plus difficile à utiliser pour les déchets putrescibles. Les ménages cherchent à éviter qu'ils ne posent problème ou à réagir rapidement une fois qu'ils surviennent. Certains développent des stratégies pour s'obliger à les évacuer rapidement mais d'autres ne le font que lorsqu'ils deviennent gênants d'un point de vue hygiénique (mauvaise odeur, pourriture) :

« [Pot dans cuisine pour compost] : on l'emmène quand il est plein mais comme on est des gros flemmards et qu'on met du temps pour le vider, parfois il y a des petits asticots dedans. Du coup on le rince à chaque fois qu'on le vide [robinet dehors] » (E21)

« [Les feuilles dans le jardin] tant que c'est pas dégoûtant ça peut attendre » (E7)

Les déchets putrescibles sont davantage gérés selon une logique du « juste-à-temps ».

L'évacuation par opportunités : la « Mutualisation »

La mutualisation est caractérisée, au moment de l'évacuation, par des **flux de tri mutualisés avec d'autres flux logistiques du quotidien**. L'avantage de cette logistique c'est qu'elle permet d'intégrer les déchets dans des routines quotidiennes. Les déchets sont donc évacués en même temps qu'une autre action est réalisée.



E5 : Sac en tissu contenant les déchets recyclables non putrescibles. Il est disposé sur le caddy servant à faire les courses au marché, les déchets sont déposés à cette occasion. Les déchets recyclables peuvent aussi être évacués lorsque le sac est plein, dans ce cas le trajet est dédié au dépôt.

Les poubelles de tri sélectif sont par exemple descendues dans le local à poubelles en même temps que les poubelles du « tout-venant » ou déposées dans les containers publics sur le trajet de l'école ou du travail. **L'évacuation « mutualisée » de la poubelle du tout-venant peut ainsi être associée à un évènement quotidien, hebdomadaire.** Les deux actions peuvent être si fortement liées que, lorsque l'évènement n'a pas lieu, l'évacuation peut être oubliée. Ceci révèle à quel point la gestion de l'expédition peut être automatisée, routinière :

« D'habitude mon mari va au foot le lundi et il sort la poubelle à ce moment-là. Là il n'est pas allé au foot donc on a oublié. Donc elle restera 2 semaines au lieu d'une, ça risque de puer un peu... » (E13)

L'évacuation « mutualisée » peut aussi être déclenchée par un **évènement occasionnel**. C'est le cas, comme nous l'avons vu plus tôt, pour ceux qui profitent d'un séjour dans leur maison de campagne pour évacuer les déchets qu'ils veulent déposer en déchèterie. De même, le fait qu'un proche se rende dans un lieu de dépôt spécifique et qu'il centralise les déchets à évacuer, permet à ces déchets d'être rapidement expédiés. Sans cet évènement, ils auraient pu être stockés à long terme ou non triés :

« Les paires de chaussures abîmées je les mets dans un sac et je les jette de l'autre côté de la route dans la benne [tout venant] sauf si mon mari va à la déchèterie, dans ce cas-là je lui mets dans sa remorque. » (E12)

« Ce qu'il y a dans le garage pour la déchèterie je l'emmène quand je n'en peux plus ou quand un voisin me dit qu'il va à la déchèterie. ... »

Certains objets sont stockés jusqu'à ce qu'un achat soit prévu en articulation avec l'évacuation :

« [Fauteuil et tapis stockés dans le garage pour Emmaüs] On ira les emmener quand on aura envie d'aller acheter quelque chose chez Emmaüs, on emmène ce qu'on veut donner en même temps. » (E4)

Parfois, c'est le déplacement prévu pour déposer des déchets qui entraîne la création de nouveaux déchets, recherchés puis découverts au moment du tri déclenché par cet évènement :

« Quand mon mari va à la déchèterie, il va dans la cave et il regarde s'il y a des choses qui pourraient être jetées. En général il fait une voiture complète. » (E17)

6.1.2. Des éléments accélérateurs de l'évacuation

Certains éléments déclencheurs de l'évacuation ne suivent aucune de ces trois logiques, ce sont ceux que nous nommerons les « éléments accélérateurs » de l'évacuation. Il s'agit tout d'abord du ramassage et de la reprise.

Les déchets sont ainsi évacués en **prévision de leur ramassage par les services publics ou privés qui s'en chargent** à l'échelle de la commune (tout-venant et déchets recyclables). Ils peuvent être donnés au **moment de l'achat d'un objet neuf au commerçant qui le livre**.

Certains **déchets sont évacués en prévision d'une visite afin d'accueillir les invités dans un environnement rangé et propre**. Les déchets sont évacués également lorsque leur propriétaire estime avoir **le temps et l'énergie nécessaires à cette action**. Et, ils peuvent l'être suite à une remarque d'une personne extérieure au ménage. **Le déchet est alors créé par le regard de l'autre** :

« [Tas de gravats dans le jardin depuis 2 ans] *Je l'ai évacué au printemps parce que je n'en pouvais plus. En fait moi je ne le voyais plus mais quand quelqu'un m'a dit "mais t'as encore ça ?", je me suis dit qu'il fallait que je m'en occupe. Il y a avait du bois, de la ferraille... et puis une fois qu'il y a un tas, il y a plein de trucs qu'on met dessus.* » (E19)

6.1.3. Les outils de l'évacuation : la taille et les particularité des déchets en jeu

Les objets à jeter sont déposés dans les « *grandes poubelles* » (situées dans le local à poubelles de l'immeuble, sur l'espace public, dans le garage ou encore dans le jardin). Les déchets spécifiques et triés peuvent être déposés dans des espaces dédiés : à la déchèterie, sur le lieu de travail ou dans certains commerces (notamment pour les piles, les ampoules, les bouchons et les capsules de café par exemple). Enfin, certains déchets sont récupérés par les commerçants lors de la livraison d'un objet neuf de remplacement.

L'évacuation des déchets encombrants nécessite des moyens particuliers notamment en termes de transport : une voiture, un utilitaire ou une remorque par exemple. Chez certains, l'inertie de ces déchets encombrants s'explique en partie par l'absence de moyen d'évacuation. Une action supplémentaire est alors nécessaire pour les déposer à la déchèterie. Elle consiste à emprunter un moyen de transport à un voisin ou à un proche. **L'acquisition de ce type d'outils est considérée par l'interviewé 4 comme une condition pour faciliter la gestion des déchets en milieu rural**, pour éviter leur accumulation :

« *A partir du moment où on vit dans la campagne il faut s'organiser. Nous on a investis dans une remorque pour être tranquilles. Avant je demandais une remorque à un copain mais sur le long terme j'avais envie d'avoir quelque chose sur le moment parce que je n'aime pas que ça traîne, je ne laisse pas les choses s'accumuler.* » (E4)

Le ménage 1 a trouvé une autre solution en mutualisant un moyen de transport (une remorque) avec son voisin. Ils sont désormais copropriétaires de cette remorque.

Pour les déchets qui s'inscrivent dans une gestion plus quotidienne, plusieurs types d'outils sont mobilisés. Les déchets sont évacués dans le contenant dans lequel ils ont été stockés ou dans un nouveau contenant. Si certains contenants de transports sont remplis au moment de leur évacuation, d'autres sont alimentés au fur et à mesure de la production des déchets. Cette seconde catégorie de **contenants, directement transportables, est privilégiée dans des logistiques de type « mutualisation »** puisque c'est à l'occasion de courses (déchets recyclables stockés dans le caddy servant pour les courses) ou d'un trajet en voiture, que les déchets seront déposés. Les contenants, une fois qu'ils sont vidés, peuvent être mis en attente sur le lieu de dépôt (dans le local à poubelles de

l'immeuble par exemple), à proximité (dans la boîte aux lettres) ou emportés lors du déplacement ayant déclenché leur évacuation (dans le panier à vélo ou dans la voiture).

6.1.4. Les acteurs de l'évacuation des déchets

Parmi les activités ménagères domestiques, l'évacuation des déchets est l'une de celles qui semblent le plus facilement exercées par les **hommes**. Certaines des interviewées déclarent ainsi que la saleté des déchets ou les contraintes de manipulation expliquent leur mise en retrait par rapport à cette activité (tri ou expédition), qui peut alors être déléguée aux différents hommes de leur entité familiale :

« [Les capsules de café] je les donne à mon oncle, c'est lui qui les emmène au bureau de tabac. C'est lui qui m'a proposé. [...] En général la déchèterie c'est mon père qui y va, il a le temps, il est à la retraite, lui il y va la semaine. Et moi je n'ai pas spécialement envie d'y aller. [...] C'est mon fils qui sort les poubelles en général, à pied ou en VTT, je lui demande de l'emmener quand c'est plein, il est gentil pour ça. » (E24)

Dans l'une des familles rencontrées ce sont surtout **les enfants** qui se chargent tour à tour de l'évacuation des poubelles (logement collectif). L'objectif est alors de les éduquer au tri et à la participation aux activités ménagères.

Celui qui se charge de l'évacuation n'est pas toujours celui qui produit le déchet, mais il possède souvent un moyen facilitant cette évacuation, notamment un moyen de locomotion. Ce rôle peut varier en fonction du contexte. C'est le cas lorsque les déchets sont évacués par celui qui prévoit de sortir au moment où la poubelle est pleine. Celui qui se charge de l'évacuation et du dépôt peut aussi être désigné en fonction de ses compétences face aux outils de collecte :

« C'est plutôt mon compagnon qui va vider les poubelles dans le container à tri du village parce qu'il sait comment l'ouvrir et pas moi. Les ouvertures du container sont très petites, il faut mettre la main à l'intérieur pour l'ouvrir et pouvoir mettre le sac entier en une seule fois. » (E18)

En tout état de cause, l'évacuation des déchets hors du domicile apparaît comme une tâche **contraignante, peu valorisante, qui peut impliquer une certaine pénibilité physique**, mais qui n'est pas décrite comme délicate.

6.2. Les déchets qui doivent être complètement détruits : le brûlage

6.2.1. Le brûlage des déchets végétaux : interdit mais plus écologique ?

Le brûlage en plein air est pratiqué par une partie des ménages disposant d'un espace extérieur. Certains le font suite à une demande d'autorisation auprès de la municipalité tandis que d'autres le font en **enfreignant plus ou moins consciemment la loi** qui interdit, dans la plupart des cas, cette pratique⁴². Il existe, **dans certaines zones rurales, une forme d'accord tacite entre voisins** qui ont tous l'habitude de procéder au brûlage :

42 Le brûlage à l'air libre n'est autorisé « que dans une zone rurale ou péri-urbaine dépourvue de déchetterie dans laquelle aucun système de collecte n'est prévu. » Il est alors « possible de faire brûler ses déchets verts dans son jardin sous certaines conditions » (cf : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31858>)

« Ce matin notre voisin a brûlé les bambous qu'il a coupé. Normalement on n'a plus le droit mais entre voisins on se dit rien, on laisse faire. » (E12)

E12 : Bidons disposés dans le jardin et utilisés pour brûler les déchets qui peuvent l'être



L'intervu   22 est conscient de pratiquer un mode de traitement des d  chets prohib   mais celui-ci est r  alis   suite    un **calcul vis-  -vis de ce qu'il consid  re   tre plus   cologique**. Pour cet interview  , la **r  glementation en vigueur serait contre-productive** au plan de la protection de l'environnement :

« Les d  chets verts je ne les d  place pas. Ils sont br  l  s ou compost  s sur place. Je crois que le br  lage est interdit mais je trouve que c'est une h  r  sie en secteur rural de faire voyager les d  chets verts qui sont ensuite trait  s. Ici les d  chets verts vont soit    30 soit    60 km pour   tre compost  s puis ils reviennent ici pour   tre utilis  s en compost par la ville ou certains agriculteurs. Je ne suis pas s  r que le bilan carbone soit meilleur que quand on le br  le chez soi. Moi au risque d'  tre hors la loi, je fais sortir le moins possible de d  chets verts de chez moi. » (E22)

On note que, parmi ceux qui poss  dent un espace ext  rieur leur permettant de pratiquer le br  lage, certains ne le font pas, non pas parce que c'est interdit, mais parce que les conditions m  t  orologiques locales repr  senteraient un danger :

« J'ai un tas de v  g  taux    br  ler dehors mais je ne l'ai jamais fait, il y a toujours un peu de vent ici. » (E19)

6.2.2. Le br  lage des d  chets : disparition des traces de l' « intime »

Le br  lage peut aussi   tre pratiqu      l'int  rieur du domicile, dans une chemin  e ou un po  le. La pratique du br  lage est privil  gi  e pour traiter directement, en interne, certains d  chets tels que les d  chets verts (feuilles, branchages, etc.) mais elle peut aussi concerner des **v  tements** (bien que le traitement de ce type de d  chet par le brulage soit   vit   en raison de la production d'une « fum  e qui ne sent pas bon »); les **papiers « personnels » ou « confidentiels »**⁴³ :

43 Pour ceux qui souhaitent faire dispara  tre ces papiers sensibles et qui n'ont pas acc  s    des dispositifs de br  lage (personnels ou externalis  s) une autre technique pour les faire dispara  tre d  finitivement consiste    les broyer directement au domicile (E17).

« Certains papiers sont brûlés dans le bidon en fer dans le jardin. Par exemple les papiers personnels que je ne veux pas que quelqu'un retrouve, les papiers de compte ou les chèques. [...] Mes frères qui sont décédés, là on a brûlé les papiers. On brûle les papiers qui ne regardent personne. » (E12)

« Les papiers avec notre identité ou des informations sensibles [adresse, n° de sécurité sociale, ...] je ne les jette pas dans le papier classique [poubelle dédiée à ce qui est recyclable] mais je les donne à mon beau-père pour qu'il les brûle. Je suis assez méfiant là-dessus. » (E15)

Le brûlage des déchets représente, pour ces interviewés, **la méthode de traitement des déchets la plus efficace pour garantir une disparition complète, l'absence de traces :**

« La meilleure méthode pour bien nettoyer c'est de brûler ce qui ne sert à rien. A la campagne les gens le font, ils brûlent au lieu de tout emmener à la déchèterie. On brûle tout ce qu'on peut brûler et ce qu'on ne peut pas brûler on l'emmène à la déchèterie » (E12)

Cette deuxième partie nous a permis de décrire l'itinéraire des déchets, leur vie dans l'espace domestique, de sa production à son évacuation. Sur cette base, nous allons désormais nous concentrer sur ce qui freine ou facilite cette gestion, telle qu'elle est organisée par les ménages, et sur leurs attentes, c'est-à-dire sur ce qui pourrait aider cette organisation à être plus efficace, moins contraignante.

7. LES DÉCHETS AUX VIES MULTIPLES

7.1. La transformation et la valorisation

7.1.1. Les déchets organiques

L'échantillon se scinde en deux groupes : **ceux qui valorisent les déchets organiques (tous ou en partie) et ceux qui les évacuent sans valorisation dans la poubelle du « tout-venant »**. La catégorie des déchets organiques, putrescibles rassemble tous les déchets organiques ou déchets verts tels que les épluchures, les restes alimentaires, l'herbe coupée, le bois, etc...

Le compostage constitue la première forme de valorisation de ces déchets. Il permet de récupérer la plupart des déchets organiques en valorisant le résultat de leur putréfaction. **L'engrais** produit est utilisé pour renouveler et enrichir les sols ou directement en vaporisant le liquide recueilli sur des plantes. Que ce soit en logement individuel ou collectif, **le bac à compost est placé à l'écart des lieux de vie** (au fond du jardin, sur un balcon ou une loggia, voire il est caché et hors de portée du regard, lorsque la configuration de l'espace le permet) :



E1 : 3 bacs à compost placés au fond du jardin de façon visible.



E4 : Bacs à compost cachés dans le jardin derrière de grands sapins



E2 : Lombricomposteur placé dans la loggia de l'appartement / Engrais recueilli sous forme liquide

Une partie des ménages pratiquant le compostage veille ainsi à cacher le bac dédié à cette activité.

D'autres en revanche, n'utilisent pas de bac et **jettent directement leurs déchets organiques sur le sol, notamment dans les potagers**. Certains ménages alternent le dépôt des déchets dans un bac à compostage et le dépôt à même le sol, en fonction des saisons. **Le volume de déchets produits et le climat motivent ou démotivent le jeteur à se déplacer jusqu'à un bac éloigné du domicile pour ceux qui possèdent un espaces extérieur**. Toujours en fonction des saisons, une partie des déchets

organiques pouvant être valorisée par le compostage sera évacuée en déchèterie, lorsque leur volume est trop important pour **la capacité de stockage du bac**. Enfin, la pratique du **compostage nécessite une certaine expertise**, préalable à sa mise en place, ou développée au fur et à mesure de son utilisation :

« L'expérience nous a montré que certaines choses n'allaient pas dans le compost, certaines choses qu'on y mettait ne pourrissaient pas donc on a arrêté de les mettre. Par exemple la peau d'avocat, au bout de trois ans c'est toujours intact. Donc ça, ça va à la déchetterie ou dans la poubelle ménagère. » (E1)

La décision de la **mise en place du compostage peut faire suite à une décision individuelle mais peut également être motivée par l'existence d'incitations locales ou d'initiatives associatives** à l'échelle d'une commune ou d'un quartier (distribution de bac à compostage ou mise en place d'un composteur collectif) qui encouragent cette pratique. Cette décision peut être motivée en premier lieu par **l'intérêt pour l'engrais produit** (notamment pour ceux qui possèdent un potager) ou par une **volonté de réduire le volume des déchets** allant dans la poubelle du « tout-venant ». En effet, certains ménages vivant en appartement ne peuvent profiter du produit du compost, mais déclarent pratiquer le compost après avoir constaté le trop grand volume pris par leurs déchets organiques. Ils **valorisent alors ces engrais en externalisant ou déléguant leur utilisation**. Le compost est donné à des proches ayant un jardin ou déposé dans les espaces verts collectifs attenants à l'immeuble pour ceux qui vivent dans un appartement en milieu urbain.

Mais, si le compostage réduit les déchets, **il n'est cependant pas toujours « propre » et donc pas toujours réutilisé comme engrais :**

« Le compost on n'a pas vraiment été motivé par le fait de pouvoir l'utiliser dans le jardin parce qu'on n'a pas de potager, mais plutôt par l'intérêt écologique, le fait de pouvoir réduire les déchets. Et puis on met des déchets fécaux dedans, les fois où on utilise des couches lavables et il ne faut pas l'utiliser pour le jardin parce qu'il peut y avoir des restes de médicaments. Il faudrait faire un compost "propre" pour l'utiliser. » (E21)

Les déchets organiques sont parfois mis de côté pour nourrir des animaux. Ainsi, l'interviewée 25, garde ses déchets organiques puis externalise leur réutilisation puisqu'ils servent à nourrir les poules de ses parents vivant en milieu rural.

Mais cette **pratique de « transmission » des déchets organiques requiert une logistique importante** (encore plus dans des petits espaces en milieu urbain), et cette contrainte n'est pas toujours supportable sur la longue durée :

« Les déchets alimentaires je les donne à mes parents. Je les mets dans un Tupperware dans le frigo, tout ce qui est mangeable par les poules. En gros je le donne une fois par semaine à mes parents. Avant je gardais aussi ce qui va au compost mais ça me faisait beaucoup de déchets à stocker, ce n'était pas gérable, j'ai arrêté il y a 2 ou 3 mois. Maintenant ça va dans la poubelle normale. » (E25)

Le bois peut connaître lui aussi plusieurs vies chez certains des ménages interrogés ayant un jardin. Il peut être réutilisé et valorisé en étant brûlé ce qui permet de **produire une énergie et de chauffer** le logement. **L'action de ramassage en elle-même peut constituer un temps de loisir** et d'occupation pour les enfants. **Certains morceaux de bois peuvent également être récupérés** à des fins pratiques, par exemple pour servir de cale ou pour créer un nouvel objet (banc, table, etc.).

D'autres se servent du bois à des fins à la fois pratiques et décoratives, à l'image du ménage 10 :

« Le petit bois après avoir coupé les haies je l'utilise à l'entrée pour empêcher le chat de faire ses besoins ici. Je mets des petits fagots le long du mur pour le chat et en plus c'est joli, c'est décoratif. » (E10)

Si pour une partie des ménages, certains éléments organiques, comme les fanes de légumes ne sont pas consommables, d'autres savent les réutiliser. Mais cette **réutilisation demande certaines connaissances et savoir-faires**.

Ainsi, les coquilles d'œufs peuvent être utilisées dans le potager contre les escargots et les limaces ou sur les arbres contre les insectes (photos ci-dessous) :



E1 Réutilisation des coquilles d'œufs pour faire fuir escargots et limaces

Le degré de réutilisation des matières organiques dépend donc des représentations (valeurs) des personnes mais aussi de leurs connaissances, savoir-faires et expertise.

7.1.2. Les déchets non putrescibles : du pratique... à « l'œuvre d'art »

Les déchets non putrescibles peuvent aussi connaître plusieurs vies au sein de l'espace domestique, et ce de façon plus pérenne. Leur réutilisation peut être **ludique** comme lorsque des châteaux sont construits par les enfants avec des rouleaux de papier toilette ou lorsqu'ils utilisent des cartons pour construire des cabanes. Cette réutilisation est aussi parfois **décorative et artistique**. C'est le cas quand des pots de verre deviennent des bougeoirs, du bois flotté des cadres photos, ou des ampoules usagées sont valorisées en tant qu'« œuvre d'art » :



« Là on a des ampoules usagées dans un vase, c'est la nouvelle œuvre d'art de mon copain. Il dit qu'à chaque fois on les jette et que c'est polluant donc autant en faire de la déco. » (E7)

« J'ai récupéré des vieux polaires blancs que j'ai teint avec de la betterave pour les transformer en forme de litchi pour faire un tableau en patchwork. » (E1)



Cette réutilisation peut enfin être pratique, lorsqu'un **objet ayant perdu sa valeur d'usage en retrouve une nouvelle**. C'est parfois l'objet entier qui est réutilisé. Cela peut prendre la forme d'une caisse à vin ou d'une palette qui deviennent une table basse ou une étagère, de pots ou de bouteilles en verre qui deviennent des pots de confiture ou des bouteille de boissons produites au domicile, de sacs en plastiques de course qui deviennent des poubelles... **Dans d'autres cas, une partie seulement de l'objet déchet est réutilisée** : une partie de vêtement se transforme en torchon, la mousse d'un canapé jeté est utilisée pour la confection de coussins....

7.2. Les nouvelles vie du déchet, chez soi ou chez les autres

7.2.1. Le réemploi à domicile

Le **réemploi au domicile peut prendre différentes formes**. Cela peut, par exemple, passer par le don de vêtements entre les enfants de la fratrie en fonction de leur taille. Ces formes de réemplois sont le fruit d'une prise de décision de la part du propriétaire de l'objet et il arrive ainsi que l'objet déchet reprenne progressivement sa place d'objet utile :

« On a un meuble là qu'on devait emmener à la déchèterie. Avant il était dans le salon, puis on l'a utilisé dans le bureau. Comme on n'en avait plus besoin dans le bureau parce que j'ai acheté une vitrine pour le remplacer, on a décidé de le jeter. On l'a mis dans le salon en attendant de l'emmener. Et puis la radio s'est greffée dessus, puis d'autres choses, et finalement on l'a gardé. On l'a déposé dans le salon et de fil en aiguille on l'a réutilisé. » (E4)

E4 : Meuble ayant progressivement retrouvé un statut d'objet utile



Cet exemple montre **le caractère potentiellement réversible du statut de déchet attribué à certains objets** (non putrescibles) lorsqu'il retrouvent une utilité qu'ils avaient perdue.

7.2.2. La récupération au domicile

La **récupération au domicile, quant à elle, consiste à réutiliser un objet devenu un déchet pour d'autres** (récupération de meubles familiaux ou d'encombrants déposés dans l'espace public) **ou à conserver une partie du produit en fin de vie** et de le remettre en état sans en changer l'emploi, par exemple : récupération d'une partie de bijoux cassés pour en créer d'autres, de papiers cadeaux, de papiers usagers pour en faire des brouillons ou encore de l'huile de cuisson comme carburant...

7.2.3. Une nouvelle vie, dans un nouvel espace domestique

Le dépôt des déchets correspond à la fin de l'itinéraire de l'objet, dans la sphère domestique, et à la sortie de la sphère domestique. Certains objets, évacués du domicile parce qu'ils n'ont plus d'utilité pour leur propriétaire, sont valorisés hors du domicile selon le principe du réemploi (don ou vente de l'objet). **Pour certains interviewés, ces objets vendus ou donnés sont néanmoins considérés comme des déchets.** Mais d'autres ne leur attribuent pas ce statut, de la même manière qu'ils ne considèrent pas que les objets valorisés au sein du logement soient des déchets. Contrairement à la réutilisation qui peut concerner les déchets organiques, **le réemploi n'est pratiqué que pour les objets ayant une durée de vie plus longue.**

La vente : une réalimentation du processus de consommation

La revente d'objets se fait principalement par la participation à des brocantes et à des vides-greniers ou encore par des **sites spécialisés sur Internet**. La revente en ligne est par exemple privilégiée pour des objets encombrants difficilement transportables. L'action d'évacuation est ainsi transférée à l'acquéreur. Les objets revendus sont ceux qui ne servent plus à leur propriétaire et qui sont considérés comme « **vendables** » **parce qu'ils fonctionnent encore ou parce qu'ils sont « beaux »** :

« Quand on a des choses qu'on trouve jolies ou qu'on sait qu'on va en retirer quelque chose, là on les met en vente sur le Bon Coin. » (E14)

« Ce qui est génial c'est le Bon Coin : on s'en sert beaucoup, ça permet de faire tourner les objets. » (E11)

On voit qu'au-delà de l'aspect financier pur, le fait de faire « recirculer » des objets, à un prix finalement moins élevé que dans les commerces, peut aussi être une motivation.

Certains objets acquièrent leur statut de déchet après une ou plusieurs tentatives de revente ayant échouées. Ils sont alors donnés ou jetés.

Le don : réutiliser les objets, être utile aux autres

Les objets sont parfois donnés à des associations, qui ont des permanences sur les lieux où les déchets sont jetés (déchèterie). Les donateurs apprécient alors le fait de mutualiser un trajet ayant pour objectif de jeter certains déchets et d'en donner d'autres. **Le fait que les bénévoles de ces associations effectuent eux-mêmes le tri entre les objets à jeter et à récupérer est également apprécié, cela permet de déléguer cette prise de décision.**

Dans les lieux de dépôts, certaines personnes démunies viennent directement récupérer les objets considérés comme des déchets par leurs propriétaires et qui étaient destinés à être jetés. Ils peuvent aussi être simplement déposés dans la rue, donnés à un proche ou donnés par le biais d'Internet (sur « Le Bon Coin » notamment). Enfin, les vêtements et les chaussures sont déposés dans des containers spécifiques disposés sur la voie publique.

Les types de déchets qui sont donnés sont ceux que leurs propriétaires n'ont pas le courage ou la compétence de réparer ceux qui sont encore en bon état, ceux qu'ils ne considèrent pas comme des déchets « jetables » (les livres par exemple) ou encore ceux qui ne sont pas vendables (trop « moches » ou en nombre insuffisant) :

« [A propos des bibelots démodés, trop « moches » pour être vendus] Si c'est petit ça va à la poubelle, parfois je les mets sur le couvercle de la poubelle dehors parce que je sais que ça peut intéresser quelqu'un. La dernière fois j'ai mis trois assiettes et elles sont parties dans la journée. Ce n'était pas possible de les vendre en vide-grenier parce qu'il n'y en avait que trois. » (E5)

Certains objets « vendables » sont parfois donnés parce qu'ils sont encombrants et que leur propriétaire souhaite s'en débarrasser rapidement.

Enfin, **certains objets sont considérés comme « pas donnables »**. Il s'agit par exemple de **ce qui touche au corps et plus particulièrement à l'intimité** tels que les sous-vêtements. On leur préfère une valorisation par la réutilisation au domicile (transformation en chiffons).

Lorsqu'il est réfléchi et verbalisé, l'objectif du don pour le propriétaire des objets est de « **les remettre dans le circuit** ». Il existe une satisfaction vis-à-vis de la mise en mouvement des objets, satisfaction

d'autant plus forte que ces objets mis au rebut une première fois **profitent aux plus démunis** (don vertueux).

« Plutôt que de les jeter je préférerais que ça serve à quelque chose. » (E3)

« Tous les jouets qui n'étaient pas en bon état on les a jetés [déchèterie mobile] et les autres on les a apportés à côté de la déchèterie. Il y a une association de réinsertion qui récupère tout. Ils remettent les objets en état ensuite ils les revendent ou les donnent, c'est bien, ça permet de faire du travail de réinsertion. Pour nous c'est une façon de participer à la vie citoyenne et de montrer à nos enfants qu'ils ont de la chance par rapport aux enfants qui n'ont pas tout ça. » (E15)

Selon cette logique, **le don n'est pas compatible avec une revente ultérieure de l'objet si celle-ci ne profite pas aux plus démunis**. Pour cette raison, certaines personnes interviewées préfèrent donner leurs vêtements à une association connue et reconnue (Emmaüs) plutôt que de les déposer dans des containers car ils ont des doutes sur l'utilisation qui en est faite dans ce cadre :

« Je ne jette pas les vêtements ou sinon je donne à Emmaüs. Je n'ai pas confiance dans les bennes pour les vêtements, c'est revendu et les profits vont à des gens qui profitent du système. On a vu ça dans Envoyé Spécial, les containers "relais" ils font fortune avec des vieux vêtements que nous on a donné. A Emmaüs, ils les vendent mais à très bas prix et les profits sont réutilisés pour des gens qui en ont vraiment besoin ou pour créer des emplois. » (E1)

En cas de don, la revente est considérée comme du vol si elle **n'est pas consentie par le propriétaire** de l'objet, et **si elle ne participe pas d'une forme d'aide aux démunis**. Il existerait donc deux types de reventes d'objets donnés : **une revente vertueuse et une revente frauduleuse**.

7.2.4. Le troc : une pratique marginale dans l'échantillon

Le dernier type de réemploi prend la forme d'un échange. Certains pratiquent le troc, l'échange de vêtements entre amies par exemple, mais la **pratique est marginale dans l'échantillon**.

8. LE « BON » DÉROULEMENT DE LA GESTION DES DÉCHETS DANS L'ESPACE DOMESTIQUE

Qu'est-ce qu'une « bonne » gestion des déchets dans l'espace domestique d'après les interviewés ? L'analyse des entretiens met à jour **cinq critères qui permettent de juger positivement cette gestion** :

- **réduire la production de déchets,**
- **rendre invisible les déchets stockés** (d'un point de vue visuel et olfactif),
- **trier convenablement** les déchets recyclables pour qu'ils puissent être valorisés en externe,
- **valoriser soi-même une partie de ses déchets**
- **procéder rapidement à l'évacuation des déchets pour éviter leur inertie.**

Ces critères peuvent se recouper et leur importance dépend du type de ménage et de l'habitat considéré.

Les entretiens et l'observation à domicile de la gestion de ces déchets nous a permis de mieux saisir les contraintes auxquelles sont soumis les jeteurs, la façon dont ils les gèrent et tentent de faciliter cette tâche et enfin les attentes qu'ils ont vis-à-vis de la gestion des déchets.

Certains interviewés estiment ne pas rencontrer de difficultés dans la gestion de leurs déchets. Ce sont ceux qui déclarent pouvoir facilement les évacuer et connaître tous les lieux de dépôts adaptés à chaque catégorie de déchet. **La possession d'une voiture ou d'une remorque et la proximité d'une déchèterie proposant une large possibilité de collecte favorise cette satisfaction.**

Mais, la tendance dans notre échantillon est inverse. **La plupart des ménages interviewés rencontre des difficultés dans la gestion quotidienne ou ponctuelle de leurs déchets.**

8.1. La réduction de la production de déchets

Le premier critère pour atteindre une gestion idéale des déchets, selon les ménages interviewés, consiste à réduire la production des déchets, au moment de l'achat ou au cours de leur gestion au domicile.

8.1.1. Les contraintes à la réduction de la production de déchets : le temps et la praticité

En premier lieu, **le temps nécessaire pour atteindre cet objectif est considéré comme un frein pratique.** Réduire ses déchets est une activité en soi, qui peut devenir chronophage, au point de ne plus être réaliste ou réalisable... Sauf à donner la priorité à la gestion des déchets, ce qui peut apparaître à certains comme un comportement extravagant :

« La personne idéale de ce point de vue ça pourrait être l'autre tarée là, la française qui vit à San Francisco, "Miss zéro déchets", mais elle n'a que ça à faire. J'ai dû voir un reportage sur elle à la télé. [Elle cherche sur sa tablette] Voilà, elle s'appelle Béa Jonson. Elle fabrique elle-même ses crèmes, elle va au supermarché avec des pots, etc. » (E23)

C'est parfois la praticité des **emballages** qui entraîne les acheteurs à choisir des produits qu'ils savent être sur-emballés mais qui sont plus pratiques au quotidien. Certains interviewés savent qu'ils « sur-produisent » des déchets de par ce type d'achat, mais la **facilitation du quotidien est plus forte que le sentiment de culpabilité** :

« Je vais même volontairement prendre des trucs emballés pour le goûter des enfants par exemple. C'est très très mal je sais, mais c'est très pratique. Ça m'énerve à cause de l'emballage et parce que ça coûte plus cher mais les enfants ne veulent pas toujours manger les mêmes choses donc si j'achète un gâteau au format familial c'est compliqué. Les petits gâteaux emballés c'est plus pratique... » (E11)

Enfin, nous l'avons vu précédemment, la **difficulté que rencontrent certains ménages à gérer leurs stocks alimentaires conduit à un gâchis alimentaire** qui ne va pas dans le sens d'une réduction de la production de déchets au domicile. Pour réduire le volume des poubelles à la source, il est ainsi nécessaire **d'adapter les achats aux besoins du ménage**. Mais, selon le ménage 11, cette possibilité dépend du type d'environnement dans lequel on vit (ville vs campagne), où les achats sont plus moins faciles à faire en petite quantités et fréquemment :

« En ville on est plus sollicités pour acheter mais en même temps on a des magasins de proximité donc on peut faire les courses tous les jours. Ma mère, à la campagne, elle fait les courses une fois par semaine donc elle a plus tendance à jeter, c'est plus dur à gérer. En ville on a moins de déchets alimentaires parce qu'on peut gérer au jour le jour. Au niveau du frais c'est plus facile à gérer, mais on a plus de déchets d'objets à cause de notre consommation. » (E11)

Vivre en ville serait donc facilitant pour produire moins de déchets alimentaires, du fait d'une plus grande **facilité à acheter plus souvent de petites quantités**, et pourrait permettre une diminution de la production de déchets non organiques.

Les freins à la réduction de la production des déchets sont également de l'ordre des représentations. Ils se traduisent principalement par une déconnexion (voire, une opposition) entre **l'identité du consommateur et celle du citoyen**, et notamment par une déconnexion entre l'activité de consommation et l'activité de gestion des déchets (Jolivet, 2006). Cela signifie que l'individu se positionne en tant que consommateur lorsqu'il se procure un bien et en tant que citoyen lorsqu'il s'agit de le jeter, de s'en débarrasser. Dans cet esprit, **la pollution n'est pas associée à la consommation mais au devenir du déchet.**

Concrètement, cela se traduit par le fait que certains interviewés déclarent choisir les produits en fonction de leurs goûts, de leurs besoins et du prix et qu'ils ne se préoccupent que dans un second temps, en tant que citoyen, du devenir des déchets :

« L'emballage je n'y pense pas à l'achat, plutôt quand je jette. » (E23)

« Nous on est dans une position intermédiaire. On trie mais on ne fait pas attention à nos volumes. On ne fait pas attention à ce qu'on achète au moment où on fait les courses. Aujourd'hui on n'a pas une démarche de limitation de nos volumes de déchets. Mais ce qu'on a, on tente de le trier. » (E2)

« C'est quelque chose que je fais au strict minimum même si je sais que c'est important. Je ne suis pas quelqu'un à faire attention à consommer moins de déchets. Je les trie mais je ne fais pas attention à en avoir moins. » (E20)

8.1.2. Les leviers pour réduire la production de déchets : incitations publiques et conscientisation personnelle

Parmi les moyens pratiques à la diminution de la production de déchets par les ménages, une partie des interviewés ont cité le fait **de veiller à acheter des biens moins emballés et utiles; de penser à prendre un sac avant un acte d'achat prévu ou encore d'acheter les produits en format familial.**

Acheter des objets plus résistants, de meilleure qualité (pour les vêtements par exemple) en moins grande quantité, lorsque les revenus de l'individu le permettent, représente aussi une stratégie pour limiter le passage au rebut et donc la création de déchets.

Au-delà des initiatives individuelles, **certaines mesures des pouvoirs publics locaux ou des commerçants sont appréciées par ces interviewés**. Pour l'un d'entre eux, c'est le fait que **les sacs soient payants** qui l'a motivé à prendre des sacs avec lui lorsqu'il fait ses courses. Un autre individu explique que le fait de **payer une redevance en fonction du volume de ses déchets** représente une motivation importante allant dans le sens de la réduction de leur production.

Ces leviers pratiques sont renforcés par des **valeurs et des motivations personnelles**. Une sensibilité écologique ou le sentiment d'une responsabilité en tant que consommateur motivent clairement certains ménages à vouloir diminuer la production de leurs déchets pour diminuer leur impact sur l'environnement (pollution).

8.1.3. Les attentes exprimées pour réduire plus facilement la production de déchets

Les attentes formulées par les interviewés pour aller vers une réduction de la production de déchets concernent principalement la **diminution des emballages** au moment de la production. Dans leur discours, cette tendance nécessite une implication des politiques à ce sujet, jusqu'à la taxation ou l'interdiction de certains emballages.



E13 : réception d'un colis que l'interviewé considère comme sur-emballé.

D'autres initiatives sont plébiscitées, comme le fait **que les commerçants ne proposent pas de sacs**, la création de **plastiques biodégradables** qui pourraient être utilisés pour le compost ou une offre plus importante de produits en vrac, sans emballages. Toutefois, concernant ce dernier point, le ménage 16 est conscient que cela doit comprendre une part d'éducation à l'attention du consommateur, dont l'œil est habitué aux produits emballés :

« Une fois je cherchais le dentifrice de la marque Auchan et je ne les trouvais pas. En fait je ne les voyais pas parce que justement ils étaient sans cartons, parce qu'ils étaient présentés différemment. » (E16)

On repère également des **attentes en matière d'actions coercitives vis-à-vis des industriels**, actions qui sont, pour l'interviewé 22, un préalable à l'établissement d'un équilibre entre l'effort demandé aux fabricants et celui demandé au consommateur/citoyen :

« Je trouve vraiment que le rapport entre participation citoyenne et coercition au niveau des fabricants n'est pas équilibré. Aujourd'hui l'effort citoyen... on a tous des vies de dingues, le plus précieux c'est le temps et on ne peut pas demander aux gens de passer trop de temps là-dessus. » (E22)

Une fois les déchets produits par les ménages, leur gestion se poursuit au sein du domicile. Un second critère permettant de juger d'une « bonne » gestion consiste à ce qu'ils soient **les plus discrets possibles au moment de leur stockage**.

8.2. La réduction de la gêne liée aux déchets

Pour plusieurs interviewés, les déchets représentent, de manière plus ou moins forte, une gêne au sein de l'espace domestique, qui entraîne des contraintes. Bien gérer les déchets c'est aussi, idéalement, **faire en sorte qu'ils ne soient pas gênants pour la vie des personnes au sein de l'espace domestique**. Un déchet invisible est ainsi un déchet qui ne génère pas de gêne olfactive ou visuelle lors de son stockage, et qui ne gêne pas.

8.2.1. Présence des déchets dans l'espace domestique : gêne olfactive et symbolique

Pour la plupart des enquêtés, les **difficultés les plus importantes concernent les déchets organiques** produits quotidiennement et qui demandent une attention particulière. Certaines situations empêchent l'invisibilité du déchet, comme lorsque des déchets recyclables sont en contact avec des restes alimentaires. Ainsi, de mauvaises odeurs peuvent se développer en raison du stockage de déchets en verre ayant servi de contenant à des aliments (pot de pesto, par exemple).

L'agencement du lieu de stockage rend parfois impossible le fait de cacher les contenants à déchets (poubelle). Mais, **le fait de les cacher peut lui-même entraver la facilité de gestion des déchets** en les rendant moins accessibles :

« On a pensé une fois à mettre un rideau pour les poubelles qui sont dans la cuisine pour les cacher mais on ne l'a jamais fait parce que ce n'était pas pratique dans la vie de tous les jours. » (E15)

La faible capacité de stockage empêche également l'invisibilité des déchets ou de leurs contenants, notamment lorsque le ménage pratique le tri sélectifs (multiplication des contenants et donc de la place nécessaire au domicile) :

« Ce qui est difficile à gérer c'est que ça prend de la place au domicile, tout ce qui est poubelle, tri, emballage. On ne peut pas faire le tri dans un studio, ou alors c'est difficile ! » (E2)

La visibilité des poubelles peut être considérée comme inappropriée car associée à la mise en visibilité de la saleté associée aux déchets :

« J'aimerais que ce soit un peu plus discret [poubelles de tri dans la cuisine], c'est un peu crado là mais l'espace ne nous permet pas de les cacher. » (E18)

« C'est une cuisine équipée et pour moi c'est logique que la poubelle soit sous l'évier et pas en plein milieu de la cuisine. Les grosses poubelles à pédale c'est peut-être pratique mais c'est plus propre que ce soit sous l'évier. » (E24)

8.2.2. Des stratégies pour réduire la gêne : la poubelle dans la poubelle

A l'inverse, **une forte capacité de stockage représente un levier permettant d'atteindre l'objectif d'invisibilité des déchets et de leurs contenants.**

Mais au-delà de la capacité de stockage, des ménages ont des **stratégies de « poupées russes »** pour stocker certains types de déchets, qui permettent de les « invisibiliser » à l'intérieur de la poubelle du « tout-venant » afin d'éviter les mauvaises odeurs et éviter les problèmes hygiéniques : les déchets sont placés dans un premier contenant, qui sera lui-même placé dans la poubelle... Technique particulièrement utilisée pour les déchets putrescibles, pour lesquels il peut être jugé nécessaire de multiplier les mises à l'écart et parfois les contenants. Ceci représente un moyen pratique pour les rendre invisibles :

« Les os de poulet, le gras de viande, si c'est pas bien ficelé ça attire les mouches. J'essaie le moins possible de mettre ma viande comme ça dans la poubelle. Je les mets dans un sac en plastique, je le ferme bien et ensuite je le mets dans la poubelle normale dans la cuisine parce que parfois je n'ai pas beaucoup de déchets et je ne vide pas la poubelle pendant 2 jours. Surtout l'été, sinon ça attire les mouches. » (E5)

On note cependant que cette pratique multiplie l'utilisation de sacs poubelles : « invisibiliser » certains déchets peut alors contribuer à produire encore plus de déchets...

8.3. Le tri sélectif des déchets : une « bonne pratique », saluée par tous

Au domicile, la pratique la plus citée par les interviewés pour avoir une « bonne » gestion des déchets consiste à **trier ces derniers pour qu'ils puissent être valorisés en externe par le recyclage**. Différents freins et leviers sont néanmoins repérés concernant le tri sélectif.

8.3.1. Les freins au tri : dégoût, manque de place, complexité des consignes de tri...

Des freins pratiques au tri sélectif sont identifiables dans le discours des interviewés. Certains citent la manipulation de déchets « pourris », de contenants souillés, qui sont perçus comme « dégoûtants ». **Le dégoût est un frein très fort à la manipulation de déchets :**

« Le pot de confiture qui a commencé à pourrir sur le balcon, je n'ai pas envie d'enlever le couvercle donc je le laisse. » (E6)

Les petits espaces sont peu propices à la mise en place de différentes poubelles spécifiques (notamment dans la cuisine) ce qui représente aussi une entrave concrète au tri sélectif :

« La mairie nous donne des petits casiers qui s'empilent pour trier mais c'est beaucoup trop petit, on n'est même pas allé les prendre. » (E13)

De même les agencements de cuisine, au niveau des espaces ou des meubles, qui favorisent la proximité voire une certaine mixité entre déchets et objets en usage peut renvoyer au risque de mélanger le sale au propre, et de fait susciter un certain dégoût qui va nuire au tri :



« La poubelle ménagère est dans un tiroir conçu spécialement par le cuisiniste pour installer des contenants de poubelles différenciés. J'aurais préféré qu'il y ait un tiroir tout en hauteur, mais uniquement pour la poubelle ménagère. Là, il y a toujours des déchets qui peuvent se mettre à côté, je trouve ça sale. » (E12)

On note que **dans certaines formes d'agencement, la multiplication prévue des contenants spécifiques mais de taille identique pour favoriser le tri, réduit en fait la taille de chacun des contenants**, et notamment **la poubelle du « tout-venant » qui cependant reste celle qui est la plus vite et abondamment remplie dans la réalité**. Certains agencements de cuisine, de meubles de cuisine ne prennent donc pas suffisamment en compte la réalité des volumes des différents déchets, obligeant par là-même la mise en place d'espaces secondaires de stockage des déchets triés, ce qui constitue une contrainte supplémentaire :



« C'est une cuisine Ikéa, il y a deux bacs dans le placard pour faire le tri. Mais c'était blindé en deux secondes, donc j'ai décidé de consacrer les deux aux déchets ménagers [les déchets triés sont mis dans cellier]. » (E23)

Ainsi, la multiplication des contenants nécessaires pour un tri complet est une contrainte qui n'est pas toujours liée à la capacité de stockage. Les différentes natures de déchets, qui doivent être stockés séparément, est une contrainte forte car **plus on trie, plus il faut des contenants spécifiques et plus il faut alors d'espace** :

«[Quels sont les déchets les plus problématiques ?] *Ceux qui forcent à avoir des containers différents. Tous ce qui est ampoules par exemple et qui forcent à avoir des contenants supplémentaires.* » (E21)

De ce fait, certains ménages ont décidé que dans toute l'habitation, ou dans certaines pièces, un seul contenant serait présent pour recevoir tous les déchets.

Comme nous l'avons vu plus tôt, ces poubelles « générales » sont notamment présentes dans certains lieux (salle de bain, chambre, wc) ne sont donc pas triées. **Ainsi, on trie dans la cuisine, pas dans la chambre ou dans la salle de bains.** Par ailleurs, au sein d'un même ménage, certains développent des stratégies pour pallier ce manque de contenants spécifiques tandis que pour d'autres, **la contrainte associée au déplacement vers lieux de stockage différenciés (souvent dans la cuisine) annule simplement l'action du tri :**

« Elle : Si je suis dans la salle de bain et que j'ai une crème pour le visage avec le carton, je n'ai pas envie de descendre pour mettre ça dans la poubelle à carton donc je le mets dans la poubelle de la salle de bain qui elle est vidée dans la poubelle générale.

Lui : Moi quand je rentre des courses, si j'achète du dentifrice, je jette le carton dans la poubelle de tri et je mets le tube en bas de l'escalier pour penser à le monter.

Elle : Ou sinon il faudrait une poubelle de tri partout dans la maison. » (E18)

D'autres contraintes pratiques concernent plus particulièrement l'évacuation et le dépôt de ces déchets recyclables. **La manipulation associée au déplacement vers les lieux dédiés extérieurs au domicile représente aussi un frein au tri.** Le risque étant que **cet effort de manipulation** entrave et finalement empêche le tri. Ainsi, au moment du dépôt, certains ont été **démotivés par des containers publics dédiés au tri trop pleins, ou encore par des horaires d'ouvertures des déchèteries non adaptés** (ouvertes pendant les heures de travail) ou par le manque de praticité des containers, le risque étant que les déchets recyclables soient jetés dans la poubelle du tout-venant...

« Avant j'allais aux bennes du village mais ce n'est pas pratique, les cartons ne rentrent pas dedans, c'est plus pratiques à la déchèterie. » (E13)

Du point de vue des représentations, le frein le plus important concerne les doutes sur la catégorisation des déchets. Certains ne savent pas où déposer les déchets « toxiques » (peinture, vernis, etc.), les piles et ampoules usagées, les déchets électroniques (dont ceux qui sont cassés et dans lesquels des données personnelles pourraient être récupérées), le verre cassé, etc. **Et, tous les interviewés ont des doutes sur la manière de trier certains déchets, sur leur caractère recyclable ou non.**

Le plastique semble être la catégorie de déchet qui pose le plus de problèmes en raison de sa diversité (fins ou épais, dur ou mou). Les sacs en plastique, les contenants en plastique dans lesquels il reste du produit, les plastiques alimentaires (pots de yaourt par exemple), les jouets en plastiques, les barquettes en plastique sont autant de déchets qui questionnent souvent les interviewés : doivent-ils les jeter dans le bac réservé aux emballages recyclables ou dans la poubelle du tout-venant ? **Dans le doute, c'est souvent la dernière solution qui est adoptée, et les plastiques de sont pas triés.**



E16: « Pour certaines choses on hésite. Les enveloppes vides, les barquettes de poire »

D'autres types de déchets sèment le doute chez les jeteurs, car leur composition semble complexe ou du moins mêlant plusieurs matières difficiles à dissocier tels que les emballages en polyester, les bouchons en liège, les bouteilles en verre possédant des parties en fer, les couvercles des pots en verre, les capsules de bières, les produits cosmétiques ou de soins, les boîtes d'œufs, les enveloppes.... Le risque face à ces doutes est encore une fois que des déchets recyclables soient jetés dans la poubelle du tout-venant ou, qu'à l'inverse, des déchets non recyclables soient jetés dans le container réservé aux déchets recyclables.

Une partie des ménages interviewés déclare manquer d'informations claires sur les différentes catégories de déchets à trier et estime que les consignes en la matière sont souvent complexes ou confuses, et qu'elles peuvent de surcroît varier selon les territoires :

« Il doit y avoir des erreurs que je fais sans le savoir parce que je ne suis pas assez informée. » (E13)

« Papiers, carton, etc. on les récupère dans la poubelle jaune au village mais les consignes de tri sont ambiguës. Sur le côté des poubelles ils te disent quoi mettre en détail et après on te dit qu'on peut mettre tous les papiers. Les consignes ne sont pas claires pour les mouchoirs usagés par exemple, certains plastiques. On a beaucoup déménagé et ce n'est jamais la même chose en fonction des communes. » (E21)

L'hétérogénéité des consignes en fonction du lieu de résidence représente ainsi également un frein à l'appropriation de ces règles de tri et demande un **réapprentissage à chaque déménagement** :

« On est bien informé mais c'est incohérent. Selon où on se trouve, le tri ne se fait pas de la même manière. Quand on est arrivé dans le coin il a fallu se réadapter. » (E19)

Ce sentiment de manque de standardisation des consignes empêche une routinisation qui permet une économie d'énergie et de temps pour les personnes.

Cependant, c'est **parfois cette automatisation et routinisation du geste qui représente un frein à un tri efficace**. Si elle est basée sur une catégorisation erronée des déchets il est très difficile de faire évoluer ses habitudes. **La routine des gestes peut ainsi entraver le questionnement indispensable à l'action de tri :**

« Si on fait des conneries on ne le sait pas. Je ne me pose pas trop de questions, je le fais de manière automatique. » (E17)

Plusieurs ménages interviewés ont évoqués les sigles présents sur les produits qui indiquent la possibilité de recyclage (un triangle et un chiffre) mais l'information est considérée par plusieurs comme trop complexe. Certains ont connu leur signification et l'ont oublié, d'autres disent ne pas avoir les « codes » pour les déchiffrer. **Face au doute quant à la catégorisation des déchets, plusieurs stratégies sont mises en place par les jeteurs-trieurs :**

- Certains recherchent l'information sur Internet, pour savoir comment bien trier tel ou tel objet
- D'autres **jettent ces déchets dans la poubelle du tout-venant car ils pensent que les conséquences sont moins importantes que si les déchets sont déposés dans un bac à tri :**

« Les bouteilles en plastique où il y a eu des trucs toxiques dedans je ne sais pas si c'est recyclable. Du coup je mets dans la poubelle normale pour ne pas mal faire » (E20)

Une autre logique consiste à jeter ces déchets parfois dans la poubelle du tout-venant et parfois dans le bac à tri , de manière relativement aléatoire(E7), « au pif » (E16) :

« Je me demande toujours pour les couvercles des pots en verre et les boîtes d'œufs. Je ne sais jamais donc je les mets une fois sur deux, en fonction de la taille de la poubelle et de mon humeur du jour. » (E11)

Enfin, d'autres jettent les déchets composés de plusieurs matières dans la poubelle correspondant à ce qu'ils estiment être la matière principale de l'objet.

Le tri « intuitif » semblent soulager les jeteurs qui souhaitent bien gérer leurs déchets, avec peut-être de manière sous-jacente le sentiment que **trier vaudrait toujours mieux que ne pas trier, même si l'on trie mal.**

Ce qui renvoie au manque d'information des personnes sur les risques éventuels du mauvais tri...

8.3.2. Les leviers au tri : faciliter le « classement », organiser l'espace

Pour que le tri des déchets recyclables soit facile à réaliser, il est important que les trieurs aient mis en place des containers dédiés au domicile. Cette organisation représente un levier pratique pour le tri :

« Le tri c'est facile parce qu'on l'a organisé. On a plusieurs poubelles et on sait ce qu'il faut y mettre. » (E1)

On remarque que, chez les trieurs, **plus l'organisation de la gestion quotidienne des déchets est réfléchi et organisée, plus elle a demandé une grande énergie lors de sa mise en place mais plus elle permet une automatisation des gestes à long terme.**

A l'inverse, les trieurs qui n'ont pas réfléchi à une organisation leur permettant de minimiser les déplacements et les actions successives de tri, déclarent déployer une énergie chronophage au quotidien pour gérer ce type de déchet.

Ainsi, la mise en place d'un système adapté et performant de tri des déchets recyclables au domicile ne va pas de soi, mais semble un préalable à une gestion facilitée au quotidien.

D'après les interviewés, c'est aussi l'agencement de l'espace au domicile qui doit être pensé, dès sa conception, pour faciliter cette gestion. Il s'agit par exemple d'intégrer des bacs de tri dans la cuisine lors de sa réalisation. Le tri sélectif est plus aisé à gérer lorsque l'espace de stockage quotidien (cuisine, garage) est suffisamment grand pour y installer différents bacs de tri, qui permettent de « classer » les déchets.

Concernant les contenants dédiés aux déchets recyclables, certains individus souhaitent qu'ils soient « décoratifs » lorsqu'ils sont visibles et d'autres préfèrent avoir plusieurs poubelles fermées « pour que ce soit plus hygiénique ».

La gestion des déchets recyclables est aussi facilitée quand les lieux de production quotidiens des déchets (cuisine) et les lieux de stockage (intérieur ou extérieur) sont attenants.



E8 : A gauche, poubelle ménagère dans la cuisine placée près de la porte fenêtre pour faciliter son évacuation vers la « grosse » poubelle située à l'extérieur. La porte fenêtre donne accès à la terrasse. A droite, la terrasse où se situe la poubelle dédiée aux déchets recyclables qui y sont placés dès leur production. Le récipient en plastique bleu est quant à lui réservé aux déchets organiques qui seront utilisés pour le compost. Ces déchets sont également placés dans ce récipient dès leur production.

Enfin, pour certains, c'est la distribution de contenants dédiés (caisses, poubelles, sacs poubelle...), par la municipalité, qui a permis d'initier la pratique du tri.

Pour que le tri des déchets recyclables soit effectif, il est aussi important **que les trieurs aient identifié les lieux dans lesquels ils doivent être déposés à l'extérieur du domicile.** Ainsi, **le fait que la déchèterie propose des containers dédiés à un grand nombre de déchets spécifiques représente également une aide à la prise de décision.**

La **proximité du lieu de dépôt représente un levier important pour favoriser le tri.** C'est pour cette raison que le système de déchèterie mobile ou du ramassage au domicile de certains déchets recyclables sont particulièrement appréciés par ceux qui bénéficient de ce service. Dans les déchèteries, les trieurs apprécient le fait de pouvoir y circuler facilement en voiture ainsi que la gentillesse et le professionnalisme du personnel.

Si des doutes sur la catégorisation des déchets peuvent rendre plus difficile la pratique du tri sélectif, à l'inverse, **les déchets facilement catégorisables sont plus facilement triés.** Du point de vue des représentations, les certitudes concernant des déchets comme le verre, les déchets organiques ou encore le carton représentent un levier à la pratique du tri. Il s'agit de catégories homogènes, faciles à identifier, dont le tri est inscrit dans des routines :

« Le plus facile c'est le verre, c'est naturel à trier. » (E9)

Bien que considéré comme une contrainte, le tri des déchets recyclables peut devenir un réflexe, une habitude, la mise en pratique d'un « bon sens » :

« Pour moi personnellement la gestion des déchets c'est des contraintes mais que j'assume. Je n'y pense pas tous les jours clairement et en même temps c'est devenu un tel réflexe pour moi que c'est impossible que je mette un bout de verre dans une poubelle. Il y a des choses qui sont devenues des réflexes et celles-là passent inaperçues. » (E22)

La facilité de catégorisation encourage donc le tri pour ceux qui ne veulent pas y consacrer de temps :

« Le plus facile c'est le carton, je sais que ça va être recyclé, ce n'est pas sale et la poubelle de tri est facilement accessible. Le carton c'est un déchet chouette. » (E11)

Si le tri est perçu comme une contrainte, au-delà des leviers pratiques, ce sont encore une fois les valeurs qui permettent au trieur de poursuivre cette pratique. **Les notions d'implication citoyenne, de responsabilisation** du jeteur et de sensibilité écologique permettent à certains répondants de **supporter la contrainte associée à la pratique du tri** :

« Le verre et le compost demandent un peu plus d'efforts mais c'est agréable de savoir que c'est recyclé. » (E11)

La diffusion d'informations sur la gestion des déchets recyclables représente aussi une aide à la prise de conscience et à la prise de décision, au moment du tri au domicile ou sur le lieu de dépôt. Certains répondants disent ne pas avoir reçu d'informations spécifiques sur le tri sélectif mais avoir été motivés à débiter cette pratique grâce à la découverte de containers spécifiques à certains déchets :

« Je n'ai jamais eu d'infos, c'est du bon sens et le fait d'avoir des bennes de tri à disposition... Moi je n'y pensais pas mais en voyant les bennes je me suis mise à le faire. » (E6)

Une partie des interviewés déclare avoir **reçu des informations à ce sujet de manière « passive »**, c'est-à-dire sans avoir cherché à se renseigner sur le sujet. Ils ont été informés des consignes de tri ou de l'adresse de la déchèterie la plus proche par des **notices d'informations dans leur boîte aux lettres** (de la part de la municipalité ou du syndic de l'immeuble), des **revues produites par les collectivités locales**, des visites de personnes physiques faisant du porte à porte, des campagnes d'informations à la télévision ou à la radio, etc.

Pour se rappeler des consignes de tri certains ont affichés les notices explicatives dans leur domicile, à proximité des points de tri.

D'autres sources d'informations ont permis aux répondants d'apprendre à gérer ces déchets recyclables tels que les **consignes disponibles à la déchèterie, les encarts sur les poubelles de tri** (image et/ou texte), des affiches dans le local à poubelles pour les logements collectifs ou encore des logos ou conseils directement disponibles sur certains emballages. **Certains regrettent cependant un manque d'informations sur la signification de ces logos** qu'ils trouvent parfois trop petits, complexes, ou en trop grand nombre, ce qui ne permet pas une lecture simple et claire des consignes. Ils ont également pu être informés sur ces consignes lors de **conversations avec des proches**, avec l'un des membres du

ménage plus sensibilisés, avec leurs enfants (sensibilisés à l'école), par le bouche à oreille ou encore par la mise en place du **tri sur leur lieu de travail**.

Ces individus ont ainsi reçu **des informations sans les avoir recherchées, de manière « passive »**, mais ils **ont été intéressés et l'appropriation de ces informations à impacté leurs pratiques concrètes**.

En revanche, **pour d'autres interviewés, l'accès aux informations sur le tri sélectif résulte d'une démarche plus active**. Parmi eux, certains ont ainsi participé à des **réunions publiques** sur le sujet organisées dans leur commune, certains ont recherché des informations sur **Internet** ou encore ont **demandé aux autorités locales** ce qui pouvait être jeté ou non dans les containers publics du tout-venant.

Ces connaissances sont autant de **leviers à l'adhésion et à la pratique du tri sélectif**. Mais, parfois, elles **ne suffisent pas à rendre l'acte de tri effectif. La connaissance ne suffit pas toujours à passer à l'action**.

Ainsi, certains interviewés déclarent se débarrasser de leurs déchets tout en sachant qu'il ne *faudrait pas* le faire de cette manière qui n'est pas « vertueuse »... Cette contradiction entraîne une forme de **culpabilité ou des regrets, mais elle se dissout finalement dans la nécessité de se débarrasser d'un déchet** :

« Très souvent les pots de yaourt en verre je les mets de côté mais parfois, pas souvent mais ça m'arrive, s'il n'y en a que deux je les mets dans la poubelle normale. C'est pas bien ! C'est la flemme en fait. » (E5)

« Les ampoules, on fait n'importe quoi, on ne sait pas quoi en faire donc on les met à la poubelle. Quand on a fait des travaux, on mettait les déchets chimiques dans l'évier, c'était trop compliqué, toute une logistique pour aller à la déchetterie. » (E6)

« Il y a un moment j'avais un déodorant en spray que j'ai jeté dans une poubelle commune. Je m'étais dit que j'étais con mais je ne savais pas où le mettre. » (E9)

Des déchets à trier en nombre insuffisants ou pour lesquels le **lieu de dépôt est moins facilement identifiable**, malgré les connaissances des ménages, peuvent également être jetés à la poubelle du tout-venant. Le tri demande alors trop d'effort pour une quantité faible ou un déchet qui reste exceptionnel et empêche la routinisation des gestes:

« Les jouets en plastique des enfants qui n'intéressent personne, il n'y a pas longtemps, j'aurais eu du mal à le jeter, je n'aurais pas su quoi en faire donc je l'aurais gardé. Ça mélange plein de matériaux qu'il faut trier. Mais maintenant je me rends compte que j'ai un problème de place donc je n'ai pas de problème à le jeter dans la poubelle normale. Depuis pas longtemps, je le fait sans culpabiliser parce que je n'ai pas de place et que j'ai trop de choix à faire au quotidien. Et de toute façon je n'ai pas de solution. Et je me mens à moi-même en me disant "ils vont en faire quelque chose de bien, le brûler, le valoriser par la chaleur, etc." ! » (E11)

Ainsi, la contrainte liée à l'espace disponible pour stocker des déchets pour lesquels le lieu de dépôt adapté n'a pas été identifié est parfois plus forte que les valeurs citoyennes. Elle justifie, dans le discours du ménage 11, **la disparition de la culpabilité** ressentie lorsque l'on jette un déchet identifié comme réutilisable ou recyclable dans la poubelle du tout-venant... Toutefois, la sensibilité écologique de cette interviewée reste perturbée par cet acte. Elle met donc en place **un système de déculpabilisation** en essayant de se persuader que cet objet sera valorisé d'une autre manière, malgré tout, par l'énergie fournie lors de l'incinération.

Les bonnes pratiques peuvent également être encouragées par les **connaissances des enfants** en la matière et **le regard culpabilisant qu'ils peuvent porter sur un parent « mauvais élève », qui ne**

serait pas un bon modèle pour ses enfants. On note cependant que certains parents développent alors une **stratégie de façade** pour être en accord avec les principes éducatifs qu'ils transmettent à leurs enfants, alors que leurs pratique réelle s'écartent parfois largement de cet idéal :

« Les ampoules et les piles je les mets dans la poubelle normale et je me fais engueuler par mon fils de 4 ans. C'est pareil pour les pots de yaourts en verre, il ne veut pas que je les jette dans la poubelle classique, je ne sais pas où il a appris ça, à l'école sûrement. Du coup, tout ça je fais semblant de le mettre de côté, je le pose sur le plan de travail et quand il n'est pas là je mets tout à la poubelle. Je ne peux pas lui dire "ah nan mais tu sais la nature, tout ça, la pollution, je m'en fous!" ce serait horrible ! » (E23)

Trier ses déchets afin d'en faciliter le recyclage n'est pas toujours une pratique mise en œuvre, **mais l'idée que trier est un acte vertueux, moral semble partagée par la majorité des interviewés.** Ne pas trier devient ainsi un acte presque inavouable, car il apparaît comme irresponsable vis-à-vis de la collectivité, de la planète, donc immoral...

8.3.3. Les attentes pour mieux et plus trier : aide logistique et informations pertinentes

Les attentes des ménages concernant la facilitation du tri des déchets recyclables concernent tout d'abord, pour ceux qui n'ont pas mis en place une « chaîne logistique » facilitante à domicile, des **contenants dédiés à chaque type de déchets recyclables qui soient bien adaptés à leur espace de vie réel, et à leur gestion du temps.** Certains imaginent des systèmes d'évacuation de ces déchets limitant au maximum les déplacements :

« L'idéal ce serait trois trous dans le mur, un pour le verre, un pour le recyclable et un pour le reste. » (E6)

« L'idéal ce serait quelque chose de généralisé dans l'immeuble. Par exemple dans la cuisine, des petites portes où on pourrait trier de chez soi et que ça tombe dans un petit container. Sur le modèle du vide-ordure en fait. Mais le problème c'est qu'il faut que ça reste propre. » (E7)

D'autres souhaitent que la « praticité » des bacs à tri collectifs soit repensée, en termes de **manipulation**, et que **leur ouverture soit assez grande pour que tous les déchets puissent être déposés en une seule fois.** Parmi les attentes des ménages on peut également citer la volonté que le nombre de containers à verre soit multiplié et **que la mise à disposition de containers à verre soit systématique dans toutes les unités résidentielles en milieu urbain.**

Toujours concernant les logements collectifs, certains trieurs aimeraient qu'il y ait **davantage de containers dédiés afin d'affiner le tri des déchets** recyclables (container pour les boîtes de conserves, pour le textile, etc.).

A l'inverse, l'un des interviewé préférerait que les **déchets recyclables soient déposés dans un container unique, puis trié dans un second temps par des professionnels.**

Certains souhaitent **la mise en place d'outils coercitifs** (amendes par exemple) à l'encontre de ceux qui « trient mal ».

Enfin, les **attentes les plus fortes concernent une diffusion plus large des informations sur le tri**, quitte à ce qu'elles soient répétitives. Les informations manquantes concernent toutes les catégories de déchets citées plus tôt, pour lesquelles les trieurs ont des doutes quant à leur nature. Cette demande d'informations sur les lieux de dépôts appropriés pour chaque déchet doit **permettre au trieur de sortir d'une gestion des déchets basée sur l'intuition :**

« L'information elle est assez limitée. Au jour le jour on va essayer de faire gaffe en triant comme on pense que c'est bien de le faire, mais j'imagine plus que je ne sais en fait. » (E14)

Les ménages sont également en **demande d'informations concrètes sur les suites et effets du tri**. Ils veulent avoir une idée plus précise de l'impact des actions individuelles. Selon eux, cela permettrait de « *donner du sens* » à ces actions qui demandent des efforts au quotidien. L'objectif serait aussi de permettre au trieur de hiérarchiser ses actions :

« J'aurais besoin d'avoir plus de chiffres sur ce qu'on économise vraiment en faisant du recyclage.[...] Si c'est facile, en tant que citoyen, je le fais, mais j'ai besoin qu'on me montre le vrai impact. Une info simple, véridique et factuelle à ce sujet. J'aimerais voir un vrai professionnel du sujet, pas un politique parce qu'il y a des intérêts derrière, etc. Je voudrais qu'on me dise surtout ce qui est le plus important à faire et pas me prendre la tête sur des trucs qui finalement n'ont pas beaucoup d'impact. Par exemple, peut être que trier tel plastique on s'en fout alors que nous on met de l'énergie à le faire. » (E14)

« Je ne sais pas ce que deviennent les déchets ensuite, s'ils sont brûlés, enterrés, recyclés, on ne sait pas du tout. Ça aiderait à donner du sens, l'opacité n'est pas motivante. Un objet ou quelque chose de concret ce serait plus aidant, quelque chose de concret même au niveau local. Qu'est ce qui est fait localement à partir de nos déchets valorisés ? » (E18)

Pour atteindre cet objectif, ils imaginent par exemple des « *zones d'informations régulièrement mise à jour* », que ce soit en ligne ou dans des points d'informations physiques locaux. Ces résultats mettent en valeur un paradoxe dans les attentes des trieurs. D'une part ils souhaitent une information simplifiée mais, d'autre part, ils déclarent avoir des doutes sur les détails du tri sélectifs. L'enjeu consiste donc à réussir à **rendre plus intelligible les consignes tout en permettant aux habitants de trouver facilement des réponses à des questions pratiques au quotidien**.

8.4. La valorisation individuelle, des déchets produits à domicile

Le quatrième critère permettant de juger la qualité du mode de gestion des déchets dans l'espace domestique, selon les interviewés, consiste à valoriser soi-même une partie des déchets produits (en complément de la valorisation par le tri sélectif des déchets recyclables en externe). Cette valorisation passe principalement par le recyclage des déchets organiques et par le réemploi des déchets non organiques (récupération, vente ou don).

8.4.1. Les freins : inquiétudes sur l'hygiène, manque de temps

D'un point de vue pratique, le type d'habitat peut représenter un frein à la valorisation des déchets organiques. Ainsi, l'un des enquêtés ne valorise pas ses déchets organiques dans son logement principal en ville alors qu'il le fait dans sa résidence secondaire en produisant son propre compost.

Plusieurs freins à la pratique du compostage sont ainsi décrits, que ce soit en milieu urbain ou rural. Tout d'abord, la putréfaction des déchets organiques est associée par certains à des risques d'ordre hygiénique, ou encore à l'éloignement du lieu de compostage :

« Le compost je ne suis pas trop pour, même à la campagne parce que ça amène plein de bestioles. J'ai des amis qui le font mais moi je ne l'ai jamais fait dans ma maison de campagne, je n'ai pas envie de le faire, ça me barbe. Ce qui m'embête c'est que soit c'est près de la maison et ça attire les insectes, soit c'est

à 2 km ! Et les villages n'ont pas de composts collectifs. J'ai des amis qui faisaient du compost, dans une grande maison, mais ils ont arrêtés à cause des bestioles. » (E10)

Les désagréments d'ordre hygiénique associés à une mauvaise gestion du compost et la disparition d'un lieu dédié, séparé des espaces de vie ont, pour le ménage 16, déclenché l'arrêt de l'utilisation d'un lombricomposteur dans l'appartement. Cet arrêt fait suite à un double événement : la naissance du premier enfant et un déménagement :

« On avait un lombricomposteur mais on a arrêté à l'arrivée de notre premier enfant parce qu'on ne devait pas bien le gérer et il y avait des moucheron autour. Et puis avant on avait un balcon donc c'était sur le balcon et ici on n'en n'a plus. » (E16)

Enfin, **l'utilisation d'un composteur collectif en milieu urbain peut être freinée par des horaires de permanences peu adaptés** au rythme de vie du ménage ou pas un déficit en matière de moyens de stockage des déchets organiques au domicile.

Le réemploi d'objets non organiques peut, quant à lui, être freiné par la nécessité d'un tri supplémentaire des objets inutilisés pour qu'ils puissent être donnés à des associations qui ne les récupèrent pas tous. Il peut également exister une volonté de valorisation de l'objet de la part de son propriétaire, sous forme de don ou de vente, qui peut être repoussée en raison d'une méconnaissance des lieux de dépôt appropriés (pour le don), parce que cela nécessite des actions particulières (prendre des photos et publier une annonce dans le cas d'une vente en ligne) ou encore parce que le temps de stockage a rendu obsolète l'objet qui devait être vendu. En somme, la réutilisation d'objets déchus est une activité en soi, qui demande un temps et des moyens dédiés, des connaissances spécifiques, une planification. **Le réemploi, la réutilisation d'objets demandent un réel investissement.**

8.4.2. Les leviers : aide à la catégorisation, aide au tri

L'avantage de la valorisation des déchets organiques par le compostage ou par le fait de nourrir les animaux avec des restes alimentaires, au-delà de la diminution du volume des déchets produits, c'est qu'il fait disparaître la phase d'expédition de ces déchets hors du domicile : ce qui représente donc la disparition d'une action, d'une contrainte. Pour certains, la pratique du compostage a été facilitée par la diffusion d'informations sur la façon de procéder, de la part de la municipalité.

Le réemploi de déchets non organiques est favorisé lorsque leur collecte se fait directement devant le domicile. Concernant les vêtements, par exemple, certains ménages ont été motivés par la distribution de sacs spécifiques et par le ramassage de ces sacs à domicile. Pour **éviter d'avoir à trier et à choisir les objets susceptibles d'être réemployés**, la présence d'associations dans les déchèteries et, surtout, le fait qu'elles choisissent elles-mêmes les objets qu'elles souhaitent récupérer est aussi particulièrement apprécié. Cela permet aux ménages de déléguer cette prise de décision à l'association et de jeter directement les objets non récupérés.

8.4.3. Les attentes

En matière de valorisation individuelle des déchets, les ménages rencontrés souhaitent tout d'abord que **davantage de déchets soient recyclables**, veulent avoir **plus d'informations sur les associations et**

les structures qui récupèrent des objets et imaginent, par exemple, la mise en place systématique de composteurs collectifs (à l'échelle du village, de l'immeuble ou du quartier) ou, par exemple le développement des poulaillers urbains ou communaux :

« Le concept serait que les enfants adoptent une poule, se sentent responsables et s'en occupent. » (E11)

8.5. Evacuer les déchets : une contrainte pour tous

L'espace investi par les déchets au domicile est considéré comme ce qui est le plus problématique (nombre et volume des emballages, déchets encombrants, gêne visuelle, etc). L'envahissement de l'espace domestique par les déchets pose autant problème à ceux qui ont une forte capacité de stockage (charge mentale liée au fait de savoir que des déchets doivent être évacués) qu'à ceux qui ont une faible capacité de stockage (gestion des déchets plus omniprésente, au quotidien). **Le problème posé est donc celui de l'inertie des déchets.**

8.5.1. Les freins : les déchets spécifiques, encombrants, dangereux ont une plus grande inertie

Les raisons pratiques de cette inertie sont multiples. Elle s'explique tout d'abord par le type de déchets concernés.

Les petits déchets ont, chez certains, une plus grande **inertie** que les autres parce qu'ils sont **facilement stockables** (déchets non putrescibles) ou parce qu'il s'agit de **déchets spécifiques** tels que les objets toxiques (vernis ou piles par exemple). Ces derniers sont stockés à long terme car ils demandent un déplacement jusqu'à un lieu dédié mais ils sont souvent oubliés au moment où le jeteur décide de se rendre dans ces lieux. De plus, leur volume ne justifie pas un déplacement dédié :

« Aller à la déchetterie pour un meuble, ok, mais pour des tout petits objets ce n'est pas toujours simple » (E2)

De manière générale, **tous les déchets spécifiques qui demandent un déplacement vers un lieu de dépôt dédié font preuve d'une plus grande inertie que les autres.** Le risque est alors qu'ils soient évacués dans les toilettes, dans l'évier ou dans la poubelle du tout-venant s'ils sont de petite taille.

Dans d'autres ménages, ce sont les **déchets encombrants qui sont stockés le plus longtemps en raison des difficultés qu'ils ont à les transporter.** Ces tendances dépendent des moyens disponibles pour l'évacuation et des capacités de stockage dans le logement. Ceux qui possèdent une remorque auront tendance à évacuer plus rapidement les objets encombrants alors qu'ils feront preuve de davantage d'inertie chez ceux qui n'ont pas de moyens à disposition. Cette inertie est aussi plus forte si la capacité de stockage est importante.

Des déchets peuvent aussi être oubliés car rendus objectivement invisibles (gravats dans jardin recouverts par végétation) et subjectivement inexistantes, notamment dans les espaces extérieurs :

« Au bout d'un moment tu l'oublies, tu ne le vois plus, ça fait partie du paysage ça ne me dérange pas » (E19)



E3 : Disparition progressive d'un pot d'échappement sous la végétation



E16 : disparition progressive du tas de gravats sous la végétation

L'absence d'un moyen de transport adapté est une donnée importante. Globalement, l'évacuation de tous les déchets difficiles à déplacer, parce qu'ils risquent de salir ou de blesser (verre cassé), sont évacués moins rapidement que les autres.

La deuxième catégorie de raisons permettant d'expliquer l'inertie de certains déchets concerne les lieux de dépôts. **Certains regrettent le manque de praticité des modes d'évacuation tels qu'un vide-ordure trop petit ou container public ne permettant pas de jeter tous les déchets en une seule fois :**

« Les cartons c'est hyper chiant parce que ce sont des petites fentes, il faut tout déchirer. Alors parfois ça reste longtemps à la maison » (E23)

A l'inverse, un vide-ordure de taille confortable, qui n'implique pas de scinder les déchets en tout petits ensembles, qui ne créent pas d'odeurs dans l'appartement favorisent ce tri :

« Le vide ordure c'est bien parce qu'on n'a pas à descendre la poubelle. Rien ne nous complique la vie. C'est de plus en plus rare les vide-ordures mais celui-là est conçu pour qu'il soit hygiénique, effectivement il n'y a pas d'odeur et ce n'est pas directement dans l'appartement mais sur le palier, ça aussi c'est bien. » (E16)

L'inertie peut aussi être due à la **périodicité de la collecte** (une déchèterie mobile qui ne passe pas assez souvent), à l'**éloignement** ou au manque d'accessibilité du lieu de dépôt :

« Le verre c'est plus problématique parce que je suis fainéante et que je dois les emmener très loin. [Où?] A 500 mètres à pied. C'est problématique parce que du coup ça reste longtemps à l'appart et ça pue. » (E20)

Le temps long du stockage peut simplement être lié à des variables concernant une forme d'organisation dans le temps ou au « *manque de courage* », à « *la flemme* » de se déplacer sur le lieu de dépôt, « *au manque de motif* », même si les moyens pour évacuer les déchets et le temps nécessaire à l'action sont *a priori* disponibles. Cette action n'est pas, dans ce cas, considérée comme une priorité. **Ainsi s'occuper des déchets n'est pas une activité anodine : elle requiert un investissement et parfois une priorisation... qui peuvent finalement être consacrés à d'autres activités :**

« Le week-end on est à la maison, on a du temps et on a la voiture donc techniquement on pourrait les emmener [cartons stockés sur le balcon depuis un an]... Mais on n'a pas envie. » (E7)

Il y a parfois certaines réticences de la part de ceux qui ont connu des systèmes d'évacuation qui étaient peu performants ou contraignants dans le passé mais qui ont évolué avec la technologie ou les connaissances sur le sujet. **Les freins à leur utilisation sont donc de l'ordre des expériences passées.**

Enfin, nous l'avons vu plus tôt, l'inertie de certains objets stockés peut aussi s'expliquer par des **difficultés éprouvées pour leur assigner un statut de déchet**. C'est le cas lorsque le stockage des objets est externalisé et que le propriétaire du lieu de stockage ne se sent pas légitime à jeter des objets qui ne lui appartiennent pas :

« [Quels sont les déchets les plus problématiques ?] Les objets que nos enfants nous laissent et qu'on n'ose pas jeter, on a dû les garder 10 ans. » (E8)

Certains déchets sont stockés plus longtemps lorsqu'un temps de diminution progressive de l'attachement affectif à l'objet (ou « *cooling off* ») est nécessaire. C'est le cas par exemple si le déchet est créé à la suite du décès d'un proche.

8.5.2. Les leviers

L'encombrement de l'espace domestique

A l'inverse, certains objets sont évacués rapidement du domicile. Cette évacuation rapide est favorisée lorsqu'une faible capacité de stockage oblige à mettre en place une logistique de type « juste à temps ». Dans certains ménages les déchets encombrants sont évacués rapidement en raison de la gêne qu'ils occasionnent. La possession d'une remorque ou de tout autre moyen de transport adapté rend alors la prise en charge plus rapide. Ils sont parfois stockés directement dans ce moyen de transport. Pour les déchets putrescibles, l'utilisation de petits contenants oblige aussi à expédier rapidement ces rebuts organiques. **Encore une fois, la proximité et l'accessibilité des lieux de dépôt favorisent une évacuation rapide des déchets.** Ces leviers pratiques à une évacuation rapide des déchets sont renforcés par des représentations vis-à-vis des **risques hygiéniques et sanitaires associés à l'inertie des déchets**, notamment pour ceux qui sont périssables :

« C'est important de gérer vite les déchets parce que l'hygiène est importante. On n'est pas parfait, loin de là ! Il faut gérer un minimum pour éviter certaines maladies, ça pour moi c'est important » (E7)

Créer les conditions de l'automatisation pour réduire le sentiment d'effort

Les motivations à une gestion « responsable » des déchets peuvent être écologiques, hygiéniques et sociales (bien gérer ses déchets c'est aussi respecter les autres). Au-delà des conditions matérielles (espace au domicile, moyens de transport), l'une des clés pour faciliter la gestion des déchets consiste à **mettre en place une organisation dédiée**, ce qui, néanmoins représente en soi une contrainte :

« Je n'aime pas quand il faut s'organiser » (E18)

« Mais le problème c'est que ça prend trop de temps, c'est qu'on n'est pas assez organisé. Le mieux c'est d'avoir des meubles dédiés aux déchets. » (E21)

L'analyse montre que pour ceux qui ont réfléchi et planifié, en amont, cette organisation, sa mise en place a demandé de l'énergie mais **qu'une fois que cette organisation est « rodée » elle permet une facilitation de la gestion des déchets au quotidien**. Ainsi, l'automatisation des gestes représente un levier car elle n'implique pas une forte charge mentale :

« Mais tout ça c'est naturel, les objets qu'ils soient utilisés ou pas, qu'ils soient vendus ou pas, donnés ou pas, jeté ou pas et où et on n'y réfléchit même pas consciemment. » (E14)

« Je fais ça par automatisme » (E17)

« Dans mon quotidien ça ne prend pas de place, c'est comme quand on conduit, ça se fait tout seul. » (E19)

Ainsi, l'un des enjeux forts de la gestion « vertueuse » des déchets consiste à créer des automatismes, à la croisée de solutions pratiques mais aussi de l'incorporation de normes morales qui sont finalement assez récentes... On est passé du déchet à évacuer, écarter, éloigner parce qu'il est potentiellement sale et dangereux (hygiénisme pasteurien) et sans utilité, au déchet qui doit s'inscrire dans un cycle de vie propre, pour se transformer, d'une manière ou d'une autre... Mais cette représentation du déchet peine encore à s'imposer...

8.5.3. Les attentes : praticité et pression sociale ?

Les principales attentes des ménages pour faciliter une évacuation rapide et « vertueuse » de leurs déchets concernent ainsi le développement du ramassage au domicile, que ce soit pour les encombrants, les déchets spécifiques et recyclables ou la poubelle du tout-venant.

La réduction du volume de déchets produits, leur valorisation et la rapidité de leur évacuation du domicile sont autant de critères permettant de juger de la qualité de la gestion des déchets au domicile, d'après les ménages interrogés.

Néanmoins, comme on l'a vu plus haut, les représentations et les valeurs associées à des gestes « citoyens » et « responsables » permettent de motiver les ménages dans le sens d'une « bonne » gestion des déchets, sans toutefois effacer le poids des contraintes pratiques.

Le travail sur les représentations individuelles peut se faire sous l'effet de la pression sociale exercée à plusieurs échelles. En effet, à travers leurs discours, on remarque que les ménages produisent et sont soumis à différentes pressions sociales.

A l'échelle de la société, les individus portent un jugement sur ceux qui pratiquent encore le dépôt sauvage, allant du dépôt d'un mégot par terre jusqu'à l'utilisation d'une voiture pour jeter de grandes quantités d'objets dans la nature, mais aussi sur ceux qui ne trient pas. **Ne pas gérer ses déchets par le tri n'est plus la « normalité » pour ces personnes :**

« Maintenant je trouve ça choquant d'aller chez des amis qui ne trient pas du tout, au moins le verre et le plastique quand même ! » (E6)

« J'ai aidé mes enfants à ce qu'ils achètent des choses pour qu'ils fassent le tri, des poubelles. Ça faisait plusieurs fois que je voyais qu'ils mélangeaient tout dans le même sac. Ça me chiffonnait cette affaire. Donc on a fait les magasins et on a acheté 2 poubelles de 50 L pour faire le tri (cartons/bouteilles en plastique) (E8)

Et, même à l'échelle du ménage, des pressions sont exercées par certains membres envers les autres pour qu'ils améliorent leurs pratiques en matière de gestion « *responsable* » des déchets. Il existe donc, dans certaines familles, un contrôle favorisant le développement de bonnes pratiques, et ceci à différentes échelles. **Nous pouvons considérer cette pression sociale comme variablement efficace mais importante à prendre en compte.**

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

SYNTHESE DES RESULTATS

Objectif de la recherche

L'étude avait pour but d'explorer la gestion des déchets par des ménages rhônalpins, au sein de leur espace domestique, dans des territoires urbains et ruraux. Il s'agissait ainsi de mettre à jour les pratiques réelles des individus et leurs représentations sur cette thématique, afin de dégager des recommandations prenant en compte les freins et leviers qui peuvent exister en matière de gestion des déchets, pour aboutir à une meilleure gestion des déchets domestiques, par les particuliers.

Tous les déchets qui peuvent être produits dans le cadre de la sphère domestique étaient considérés dans cette exploration : organique et non-organique, de petite taille ou encombrants.

Le terrain d'enquête

L'enquête de terrain a été réalisée en novembre 2015 auprès de 25 foyers répartis sur les différents départements de la région Rhône-Alpes. Elle a été menée par entretiens semi-directifs approfondis, au domicile. Ces entretiens ont permis à la fois d'interroger les personnes sur leurs pratiques actuelles et d'observer, *in vivo*, les lieux de stockage des déchets domestiques, selon la nature de ces déchets et les différentes étapes de leur « parcours » jusqu'à l'évacuation du domicile. Ainsi, en sus des entretiens, des photos ont été réalisées au domicile des personnes interviewées, sur les lieux et objets de stockage de ces différents déchets, dont une partie est présentée dans le corps du rapport.

Les principaux enseignements de l'étude

1/ Qu'est-ce qu'un déchet ? Distinction, catégorisation, définitions selon les interviewés

Les ménages distinguent plusieurs types de déchets produits dans l'espace domestique. Les déchets **quotidiens** (organiques ou non) issus de leurs activités de consommation sont ceux qui sont les plus présents dans leur discours. Viennent ensuite les **déchets plus ponctuels** qui sont produits par un processus d'étiquetage suite à une action de tri permettant de séparer les objets **à garder** et les objets « **à jeter** ». Parmi ces déchets ils distinguent **deux types d'objets déchus** : ceux qui peuvent être **réutilisés ou valorisés** (en interne ou en externe de la sphère domestique) et **ceux qui ne peuvent pas l'être**. Cette catégorisation met en valeur une différence entre ce qui est un déchet *pour soi*, ce qui est inutile *pour soi* (mais qui peut être valorisé par d'autres) et ce qui est un déchet dans l'absolu (et qui ne peut donc pas être valorisé).

Enfin, les déchets peuvent être définis par leur **inutilité** ou bien par leur **saleté**. Les premiers sont source de **gêne** parce qu'ils sont obsolètes et qu'ils occupent de la place dans l'espace vital et les seconds peuvent être source de **dégoût**.

Les modes de gestion des déchets sont totalement liés à la manière dont les individus les catégorisent (les « étiquettent »).

Ainsi, la production de déchets n'est pas uniquement liée à la consommation objective des ménages mais aussi à des processus de catégorisation (« d'étiquetage »), variant selon les systèmes de représentations des personnes.

2/ Les préoccupations des ménages concernant la gestion matérielle des déchets : temps, espace et organisation domestique

Les préoccupations des ménages concernent, d'une part, **le temps nécessaire** à la gestion des déchets, mais aussi le temps en tant que variable incompressible rendant nécessaire un contrôle régulier de l'état des déchets putrescibles. D'autre part, **la place prise par les déchets dans l'espace domestique** est également un enjeu important pour les ménages rencontrés. La notion d'envahissement de l'espace vital par les objets mis au rebut est ainsi au cœur des discours. Enfin, **la gestion des volumes et des flux de déchets** demande la mise en place **d'une organisation** de l'espace et du temps domestiques, qui impliquent **anticipation, planification**. Cette organisation, rendue nécessaire par la production de déchets au domicile, est à l'origine d'une charge mentale dont l'importance est variable en fonction du rapport que les ménages entretiennent avec les déchets. Pour les « trieurs », qui sont majoritaires dans notre échantillon, cette organisation comprend la logistique induite par la réalisation du tri sélectif, qui s'ajoute aux tâches d'évacuation des déchets.

3/ La « bonne gestion » des déchets, selon les ménages interviewés

3.1 Les cinq critères d'une « bonne gestion » des déchets selon les ménages

Différents critères permettent de définir une « bonne » gestion des déchets dans l'espace domestique selon les ménages interrogés :

- **la réduction de la production de déchets,**
- **l'invisibilité des déchets stockés au domicile (d'un point de vue olfactif et visuel),**
- **la réalisation d'un tri sélectif de qualité,**
- **la valorisation des déchets par la réutilisation,**
- **l'évacuation rapide des déchets du domicile,**

On retrouve, en amont de ces critères qui fondent les **pratiques vertueuses, une « conscience citoyenne » ou « écologique »** mais également des considérations purement **techniques** liées à la gestion des déchets (leur invisibilité dans le domicile et la rapidité de leur évacuation), ou encore des stratégies **symboliques** et en lien avec des enjeux de « mise en scène de soi ». Ainsi, l'analyse des entretiens fait émerger, à la fois dans les pratiques et les représentations des ménages, un ensemble de freins et de leviers à ce qui est considéré comme une « bonne gestion » des déchets. Les individus sont ainsi parfois, **dans la réalité quotidienne, en contradiction, plus ou moins forte, avec leur idéal, voire leur « morale »** en termes de bonne gestion des déchets.

3.2 La « bonne gestion » des déchets : les notions-clés d'ordre pratique

L'espace : les lieux qui favorisent le stockage, le tri

Le manque d'espace, au sein de la sphère domestique, peut rendre difficile l'invisibilité des déchets stockés, et peut empêcher la mise en place de plusieurs bacs permettant le tri sélectif. Parfois, la nécessité de multiplier les contenants pour trier les déchets est vécue comme une contrainte forte en termes de gestion de l'espace. La disponibilité d'un grand espace de stockage peut, elle, entraîner une forte inertie des déchets (non putrescibles) au domicile et aller ainsi à l'encontre d'un des critères d'une « bonne » gestion, à savoir une évacuation rapide des déchets hors du domicile.

La notion d'espace renvoie à celle **d'agencement**. Ainsi, **la gestion des déchets recyclables semble facilitée lorsque les lieux de production quotidiens des déchets et les lieux de stockage sont attenants**. Par ailleurs, les entretiens montrent également que la norme de tri s'applique différemment en fonction des lieux et des pièces. Il existe des lieux où trier semble « aller de soi », comme la cuisine,

point de tri principal et **d'autres lieux de l'espace domestique où le tri ne semble pas nécessaire et demeure rare**, tels que la salle de bain, les chambres ou les bureaux, lieux de stockage secondaires.

Les ménages possédant un **espace privé extérieur au domicile** (jardin ou balcon) sont **plus susceptibles de valoriser les déchets organiques** car ils peuvent les mettre à distance. Mais, pour ceux qui pratiquent le compost, la proximité ou l'éloignement du réceptacle de stockage sont vécus comme une gêne liée à des préoccupations d'hygiène ou au déplacement

Proximité et distance des lieux d'achats, des lieux de dépôts de déchets par rapport au domicile

La proximité des **lieux d'approvisionnement** permet d'adapter les achats aux besoins du ménage, notamment pour réduire les volumes achetés et éviter notamment le gâchis des denrées alimentaires. De même la **proximité des lieux de dépôts de déchets semble permettre d'évacuer plus rapidement ces derniers**. A l'inverse, tous les déplacements nécessaires au dépôt de déchets, tels les déchetteries, sont vécus comme une contrainte.

Visibilité ou invisibilité des déchets : entre logistique et mise en scène de soi

A l'intérieur du domicile, **les moyens de mise à l'écart des déchets** (notamment dans des contenants fermés) **permettent de les rendre invisibles et éventuellement de s'en détacher progressivement au plan affectif** (notamment en cas d'attachement affectif à certains objets), pour pouvoir les évacuer ultérieurement, lorsque la charge affective aura diminué. **Cependant, une stratégie de mise en visibilité, qui permet la mise à distance mais évite « l'oubli » des déchets, est parfois utilisée pour favoriser leur évacuation.**

Par ailleurs, au sein du domicile les contenants (poubelles) doivent être pratiques et esthétiques lorsqu'ils sont visibles. **C'est parfois l'esthétique du contenant à déchets qui participe à l'invisibilité des déchets**, qui est globalement recherchée, car le déchet « fait désordre » et peut donc devenir déclassant en termes d'image que l'on veut donner de soi.

Le temps et l'enjeu de la dégradation des déchets

« Bien gérer » ses déchets demande un **investissement temporel que tous les interviewés ne sont pas prêts à fournir**. La gestion du temps de traitement des déchets est aussi fonction de la rapidité avec laquelle il faut gérer les déchets organiques. Pour éviter que ces déchets ne deviennent malodorants ou soient source de problèmes hygiéniques, ce sont ceux qui sont évacués le plus rapidement du domicile.

La praticité : facilité ou difficulté de manipulation des emballages, des contenants à déchets

La notion de praticité représente à la fois un frein et un levier à une « bonne » gestion des déchets. **La praticité de certains emballages pousse l'individu consommateur à se procurer des biens sur-emballés, et la faible praticité de certains containers sont un frein au tri sélectif** tandis que la praticité de certains modes de dépôts vont permettre aux jeteurs d'évacuer rapidement les déchets du domicile (ex : vide-ordures).

3.3 La « bonne gestion » des déchets : les notions-clés de l'ordre des représentations

La « propreté » ou la « saleté » des déchets

La question de l'hygiène, du « propre » et du « sale » est directement reliée à **la nature des déchets**, notamment en ce qui concerne les déchets putrescibles ou ceux en contact avec eux. La notion de **dégoût, liée à ce qui est considéré comme « sale », peut empêcher la manipulation et donc la valorisation** de ces déchets (par le compostage, par exemple). L'utilisation de poubelles fermées représente parfois une garantie pour se prémunir des problèmes hygiéniques au domicile.

A l'inverse, **les déchets considérés comme « propres » sont plus volontiers manipulés et donc triés.**

La facilité de catégorisation des déchets : nommer et distinguer pour mieux trier

Il existe **un effort lié à la prise de décision, à l'arbitrage nécessaire**, que ce soit pour valoriser les déchets (quels déchets ont encore une quelconque valeur ?) ou pour procéder au tri sélectif (à quel endroit chaque type de déchet *doit-il* être déposé ? S'agit-il ou non de déchets recyclables ?). Les solutions mises en place dans les foyers passent par **l'automatisation des gestes** ou encore par la délégation de l'arbitrage à certains membres du foyer, mais aussi par la possibilité de **catégoriser facilement les déchets.**

Les doutes sur la catégorisation sont souvent liés au manque d'informations qu'évoquent certains interviewés ou encore à une information jugée trop complexe, peu lisible et hétérogène : **toutes les sources d'information ne convergent pas toujours** sur ce qui doit être trié et sur la manière dont on doit trier.

L'utilité de longue durée des objets et le retardement de la production de déchets

L'utilité de longue durée d'un produit **favorise la perception d'un achat comme étant vertueux** car il ne crée pas de déchets immédiats. Cette notion d'utilité sur la longue durée permet de légitimer l'acquisition d'un bien, l'acte de consommation. Un bien utile sur la durée est un objet qui résiste au temps et dont le **passage au statut de déchet est retardé.**

Faire de la durée de vie des objets un critère d'achat, c'est ainsi, déjà, entrer dans une démarche vertueuse de retardement de production de déchets.

L'attachement aux objets : des enjeux d'identité, d'intimité

La notion d'identité est, dans certains cas, au cœur du rapport que les ménages entretiennent avec leurs déchets. **La séparation d'avec certains objets est parfois difficile** car ils font **partie intégrante de l'histoire, de l'intimité et de l'identité de leurs propriétaires.** Ainsi, certains individus ont besoin de mettre en place des étapes, un processus de **diminution de l'attachement affectif à ces objets** en les mettant progressivement à l'écart. Cette **mise à distance physique et affective est un préalable à leur évacuation.**

La catégorisation d'un objet auquel on a été attaché, ou qui a appartenu à une personne à qui on était attaché en tant que « déchet », peut elle-même être source d'angoisse, de peur. Cette peur est essentiellement liée au fait que d'autres puissent avoir accès à ce que ces déchets disent de l'identité du « jeteur ». Certains individus vont alors **stocker ces déchets pendant un temps plus ou moins long** pour retarder le moment de s'en séparer ou encore les **détruire eux-mêmes, « en interne »**, par le brûlage par exemple. Il s'agit pour ces personnes d'être sûres que cette « partie d'eux-mêmes » ne deviendra pas la propriété de quelqu'un d'autre, que leur intimité ne sera pas transgressée ou dévoilée à d'autres.

Le consommateur-citoyen... et les industriels

L'enquête confirme l'existence **d'une possible déconnexion entre les stratégies développées en tant que consommateur et en tant que citoyen**. Ainsi, au moment de gérer ses déchets l'individu endosse son identité de citoyen avec le souci de trier et de réduire la production de ses déchets, le même individu demeurant cependant un « consommateur » au moment où il se procure des biens, pas toujours attentif, par exemple aux emballages...

On relève par ailleurs le manque d'équilibre ressenti par les interviewés entre les efforts demandés aux industriels, aux fabricants de biens, et ceux demandés aux particuliers, **les industriels leurs paraissant fournir, proportionnellement, des efforts moins importants**. Or, pour les interviewés, la bonne gestion des déchets est aussi motivée par la participation de tous les acteurs, que ce soient les industriels ou les pouvoirs publics (nationaux et locaux) : les individus ne doivent pas être seuls responsables de la bonne gestion des déchets. Tout ne doit pas reposer sur les épaules des citoyens : les industriels, décideurs doivent assumer leur part de responsabilité. Le sentiment d'une répartition juste - et morale - des contraintes de gestion des déchets encourage le « jeteur » à s'investir dans le tri sélectif, une évacuation appropriée des déchets.

En parallèle, une pression sociale émerge sur cette thématique qui fait que le **tri sélectif devient une norme sociale**. « Trier » est associée à une pratique vertueuse, responsable, qui devient « normale »... A l'inverse, ne pas trier, serait « irresponsable » et de plus en plus « mal vu » au moins dans certains milieux ou groupes sociaux, ou le tri constitue l'un des éléments-clé d'une morale citoyenne et écologique.

En revanche, il n'y a **pas encore, semble-t-il, de norme sociale** qui s'impose concernant **la valorisation interne des déchets** (par exemple compostage) **ou de la réduction de la production de déchets**.

A la croisée des pratiques et des représentations, on constate ainsi **que les obstacles à une bonne gestion des déchets domestique sont fortement liés aux contraintes matérielles et pratiques**. Les difficultés majeures rencontrées dans la gestion des déchets impliquent la taille du logement ou encore à la praticité ou à la proximité des poubelles et containers dédiés à la collecte.

Les **leviers pour améliorer la gestion des déchets sont cependant aussi de l'ordre des représentations**. En effet, les motivations à une gestion « responsable » des déchets peuvent être diverse et en lien avec des affects, des valeurs,... Le tri sélectif s'impose ainsi petit à petit comme une « norme sociale ». Une norme qui est cependant peut-être incorporée différemment, et de manière plus ou moins forte selon les groupes sociaux, les sensibilités, les types d'habitat, mais aussi **les informations auxquelles sont exposés les individus** : l'intuition voire un sentiment « moral » peuvent motiver le tri, néanmoins celui-ci se nourrit aussi de connaissances concrètes pour que le tri soit à la fois un facteur de « bonne conscience » et une pratique véritablement utile à la préservation de l'environnement.

RECOMMANDATIONS

Les éléments qui permettent aux ménages de développer une préoccupation de bonne gestion des déchets dans l'espace domestique relèvent à la fois d'une organisation de l'espace et du temps, mais aussi d'un travail sur leurs représentations.

Pour favoriser une bonne gestion des déchets domestiques, il apparaît donc particulièrement important d'aider les ménages à diminuer l'effort physique et la charge mentale liés à cette activité. Plus les efforts des personnes, en termes de gestion des déchets, pourront être facilement « automatisés » et s'intégrer dans le temps et l'espace domestiques, plus cette gestion sera « vertueuse ».

Pour cela, les **outils appropriés** mais aussi **les informations sur la nature des déchets, leur catégorisation pertinente doivent être largement diffusées**. Les informations doivent concerner à la fois les pratiques vertueuses et les considérations purement techniques liées à la gestion des déchets : « Pour développer les capacités logistiques des consommateurs et les rapprocher de celles des entreprises, trois pistes sont suggérées : l'amélioration du rapport aux déchets ; l'adaptation des ressources logistiques nécessaires au tri; et la communication face au caractère informel de la logistique du tri. » (Monnot et al., 2014).

A la lumière de la synthèse bibliographique et des entretiens réalisés, plusieurs recommandations émergent, qui s'adressent majoritairement aux pouvoirs publics, à un niveau local et national.

1/ Concernant la production de déchets

- Informer / communiquer spécifiquement sur les différents déchets et les possibilités de « secondes vies » qui retardent le moment où les produits, objets, deviennent des « déchets définitifs » (qu'il s'agisse de déchets organiques ou d'objets de la vie quotidienne). Les possibilités de « réutilisation » des objets doivent pouvoir être mieux explorées et connues par les consommateurs.
- Favoriser encore (voire systématiser le plus possible) l'absence d'emballage ou les emballages recyclables et aussi les contenants réutilisables par les consommateurs pour faire leurs achats.
- Communiquer davantage sur les efforts des industriels pour réduire la production de déchets (réduction des suremballages, ...) et communiquer davantage sur les obligations faites aux industriels pour réduire la production de déchets, afin que les « consommateurs-citoyens » ne se sentent pas seuls face à la nécessité d'une meilleure gestion des déchets, ou injustement chargés de tous les maux et responsabilité liés aux déchets domestiques

2/ Concernant le stockage des déchets

- Favoriser les articulations entre les différents lieux de stockage à domicile, primaires et secondaires (par exemple : poubelle de la cuisine, et autre poubelle sur le balcon, ou encore poubelle de la salle de bains). Les poubelles secondaires représentent un danger en matière d'efficacité du tri, et ce d'autant plus qu'elles sont éloignées des points de tri primaire, situés le plus souvent dans la cuisine. Il serait ainsi souhaitable de prévoir des contenants qui soient adaptés aux autres pièces de l'appartement et qui favorisent le tri, partout dans la sphère domestique, et pas seulement dans la cuisine (poubelles « triantes » adaptées au plan spatial et symbolique : volume, esthétique, manipulation,...). Il est nécessaire de prendre en compte dans cette articulation entre les différents lieux de tris et les différentes poubelles, les stratégies des individus pour rendre visibles ou invisibles les déchets (en lien avec les stratégies de « mise en scène » de soi).
- Réaliser des « diagnostics logistiques » en matière de gestion des déchets ménagers sur le modèle des diagnostics énergétiques dans les logements, à la demande des ménages, (diagnostics idéalement réalisés par des professionnels, pour mettre en place une organisation facilitant la gestion et le tri des déchets).

3/ Concernant le tri des déchets

- **Au plan des techniques de tri (matériel)**
 - Faciliter la collecte des déchets spécifiques par une collecte au domicile (Credoc 2010).
 - Limiter au maximum les contraintes pratiques qui sont en général plus fortes que les valeurs et représentations pour guider l'action : améliorer la facilité de manipulation des contenants à déchets (taille et sécurisation des ouvertures notamment), les possibilités de rangement de ces contenants, favoriser la proximité des conteneurs collectifs extérieurs au domicile.

- **Au plan symbolique (représentations)**
 - Mettre en avant la valeur potentielle du déchet (levier utilitaire, profit potentiel).
 - Valoriser et légitimer la notion de « seconde vie » pour les objets (don, réutilisation) qui peut rendre plus facile la séparation d'avec eux
 - S'appuyer davantage sur les normes sociales en progression, qui participent à motiver les individus à adopter des pratiques vertueuses ou, à l'inverse, à dissimuler des pratiques non vertueuses, et ce à partir de la notion de responsabilité citoyenne. Mais ce, sans créer de la culpabilité ou de honte (sentiments négatifs qui peuvent amener les personnes à se sentir contrôlées, opprimées par trop de règles, mal jugées, etc... et de fait à avoir le sentiment de « résister » face à une morale qui pourrait être jugée trop culpabilisante), il s'agit de valoriser le « consommateur-citoyen » qui fait les bons gestes pour les autres et pour lui-même, *in fine*.

- **Au plan de l'information et de la communication (des pouvoirs publics, notamment)**
 - Renforcer l'information sur le devenir des déchets après évacuation du domicile :
 - Diffuser davantage de chiffres concrets au niveau local sur les résultats de la valorisation
 - Favoriser la transparence vis-à-vis des modes de revente ou de don d'objets donnés à des associations.
 - Faciliter la compréhension et l'appropriation des démarches de tri des déchets :
 - Standardiser les conseils de tri, les simplifier et les homogénéiser au niveau national (afin d'éviter le sentiment de contradictions entre consignes, entre différents territoires ou de le sentiment d'une complexité impossible à maîtriser).
 - Informer très régulièrement les consommateurs sur les bons gestes pour trier. Les informations sur les consignes de tri doivent être régulières (voire répétitives et redondantes) pour permettre de contrer les « mauvaises » habitudes, les intuitions erronées. Ces informations doivent notamment concerner les objets ou matières particulièrement problématiques : plastiques, objets constitués de plusieurs matières, déchets spécifiques (piles, ampoule, etc.)
 - Renforcer la diffusion des informations sur le tri en s'appuyant davantage sur les grands médias (télé, radio, sites internet), en prenant en compte les tranches d'âges et les appartenances sociales (catégories socio-professionnelle, ...).
 - Favoriser la catégorisation des déchets par les individus en développant des sigles plus simples sur les produits et en renforçant la communication sur la signification de ces signes et sigles.
 - Communiquer sur l'importance du tri sélectif dans tous les espaces domestiques hors cuisine (chambres, salles de bains, ...)
 - Communiquer sur les efforts des industriels pour faciliter le tri des déchets (informations sur la taille, les matières, l'étiquetage des emballages, ...)

4/ Concernant l'évacuation des déchets

- Développer des contenants facilitant l'évacuation des déchets selon leur nature (organique ou non), par exemple, de petits contenants pour éviter l'inertie des déchets organiques et de grands contenants pour les déchets non-organiques qui peuvent faire l'objet d'un tri sélectif.
- Favoriser les possibilités et logiques de reprises des objets usagés par les vendeurs, fortement appréciées par les consommateurs
- Faciliter la mise en place de déchèteries mobiles qui limitent les déplacements en voiture des « jeteurs » et encouragent à évacuer les objets ayant une forte inertie ou pouvant facilement être « oubliés » ou mal stockés (exemple : vieux ordinateurs, ...).
- .Mettre à disposition des moyens pour faciliter le transport des déchets non-organiques et encombrants vers les déchetteries, « donneries », ... (On peut imaginer un système de location de remorques sur le modèle des vélib ou autolib').
- Communiquer sur les dangers de la destruction des déchets dans la sphère domestique, notamment par la pratique du brûlage, et rassurer sur les processus de destruction d'objets dans les centres de traitements des déchets (respect de l'anonymat des personnes, notamment, pour réduire les angoisses liées aux affects, à l'identité, attachés à certains objets). Expliquer les risques liés au brûlage, en termes de pollution de l'air intérieur ou extérieur, et la réglementation en vigueur en la matière.

5/ Concernant la valorisation des déchets

- **Sur les déchets organiques**
 - Renforcer la communication autour de l'intérêt du compostage, qui peut avoir deux objectifs : utilisation ultérieure de la matière produite et aussi diminution volume de déchet produit.
 - Développer l'information, la formation des consommateurs sur les techniques de valorisation des déchets organiques
 - Encourager le changement de perception des déchets organiques et faciliter la réduction du dégoût des individus face aux matières organiques, putrescibles (la pourriture étant associée au « sale », voire à des dangers pour la santé), en expliquant les transformations de la matière et l'utilité et le rôle du pourrissement dans le cycle de vie.
 - Faciliter le tri des déchets putrescibles en développant des outils permettant de réduire au maximum le contact avec ces déchets, afin de favoriser des pratiques de tri qui abaissent la visibilité et le contact avec ce qui semble « dégoûtant » à certains.
- **Sur les déchets non organiques**
 - Développer l'information sur la multiplicité des modes de réutilisation, les « secondes vies » possibles pour les objets (ludique, décoratif, artistique, pratique, etc.), et aussi sur les associations, ressources qui peuvent faciliter la réutilisation (« donneries », « repair coffee », etc...)
 - Communiquer sur les bénéfices de la réutilisation des objets par transmission, par nouvel usage ou statut, ... et valoriser les bénéfices de la réutilisation (économie sociale et solidaire, non gaspillage, ...). Communiquer sur l'intérêt de la réutilisation des objets, par soi ou par d'autres : évacuer les objets « déchus » de leur statut ou usage, hors du domicile, ne signifie pas qu'ils sont devenus des déchets.

ANNEXES

Références bibliographiques

- Bailly V. (2012), « La gestion des déchets ménagers en milieu urbain : les atouts de la redevance incitative et du compostage collectif à Besançon », Université de Bourgogne, Master 1 sociologie.
- Barbier R. (2002), « La fabrique de l'usager. Le cas de la collecte sélective des déchets. », Flux 2/2002 (n° 48-49), p. 35-46.
- Bartiaux F. (2002), « Relégation et identité : les déchets domestiques et la sphère privée », in M. Pierre (coord), *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, Paris, l'Harmattan, 123-146.
- Baudrillard J. (2010). *La société de consommation*. Saint-Amand : folio essais.
- Beaune J.-C. (1999), *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, Presses Universitaires de France.
- Bertolini G. (1990), *Le marché des ordures*, Paris, L'Harmattan.
- Bertolini G. (2011), *Montre-moi tes déchets... L'art de faire parler les restes*, Paris, L'Harmattan, 128p.
- Desjeux D., Taponier S., Monjaret A. (1998), « L'imaginaire de la mobilité liée au déménagement : la quête du nouveau », Conclusion du livre : *Quand les français déménagent*, PUF.
- Desjeux D. (2002), « Les espaces sociaux du déchet : une microsociologie du quotidien encadrée dans le macrosocial », postface, in M. Pierre (coord), *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, Paris, l'Harmattan, 173-181.
- Dobré M., Monteiro S. (1999), « Trier, récupérer, réparer. Les pratiques des ménages en matière de déchets », *Insee Première*, n°684.
- Douglas M., (2001 [1966]), *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris : La Découverte.
- Grygiel C. (2002), « Des gestes pour l'oubli. Manipulation des déchets dans l'espace domestique », in M. Pierre (coord), *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, Paris, l'Harmattan, 147-172.
- Guillard V. (2011), « Les consommateurs qui gardent des objets alors qu'ils n'en n'ont plus l'utilité. » in Décisions Marketing, Association Française du Marketing, 2011, pp.57-65.
- Hoibian S. (2010), « Du caddie à la poubelle : les français sont sensibles aux emballages », CREDOC, *Consommation et modes de vie*, n°234, novembre 2010.
- Jolivet P. (2006), « Rationalité et embeddedness. La sensibilité écologique des consommateurs à l'école des conventions », in *L'économie des conventions, méthodes et résultats. Tome 2 : Développements*, La Découverte, Paris, pp. 75-89.
- Le Dorlot E. (2004), « Les déchets ménagers : pour une recherche interdisciplinaire », *Strates* [En ligne], 11 | mis en ligne le 14 janvier 2005, URL : <http://strates.revues.org/410>.
- Lhuilier, D., Cochin Y. (1999), *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer, Paris.

- Lhuillier D. (2011), « Souillure et transgression : le travail sur le négatif psychosocial », In D. Corteel et S. Le Lay (Eds.), *Les travailleurs des déchets* (pp. 35-43). Villematiers : érès.
- Kergaravat O. (ss dir.) (2012), *DETRITUS / DEchets, TRI eT Usages Sociaux. Gestion des déchets et tri sélectif en habitat collectif HLM, ETICS pour le compte de l'ADEME*, Avril 2012.
- Knaebel G. (1991), « Le rangement du résidu », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°53, 22-31.
- Kreziak D., Cova V. (2011), « "Ça peut toujours servir !" : le consommateur ferrailleur »
- Messal S. (2012), « Percevoir le déchet comme un reste ». Journées Régionales de la Concertation sur les Déchets, Table ronde : "Quelles concertations, quelles participations autour des déchets et de leur prévention ?" Marseille, in *Misanthropologue* [carnet de recherche].
- Monnot E., Reniou F., Rouquet A. (2014). « Le tri des déchets ménagers : une caractérisation des logistiques déployées par les consommateurs. » in *Recherche et Applications en Marketing (French Edition)*, SAGE Publications, pp.74-98.
- Mons J. (2002), « Tri des déchets et construction d'une identité sociale : voisinage et regard social », in M. Pierre (coord), *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, Paris, l'Harmattan, 103-121.
- Panafit L. (2002), « Les déchets, un bien public, un mal privé » in PIERRE Magali [dir.], *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques.*, Paris : L'Harmattan, p. 20-21.
- Pierre M. (2002a), « Introduction. Déchets et identités », *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, Paris, l'Harmattan
- Pierre M. (2002b), « Le déchet en habitat collectif, un support de coexistence », in M. Pierre (coord), *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, Paris, l'Harmattan, 73-102.
- Pierre M. (2002c), « Objets regardés, déchets inventés : les poubelles, du seuil de l'appartement au seuil de l'immeuble », in M. Pierre (coord), *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, Paris, l'Harmattan, 47-72.
- Poquet G. (2001), « Nouveau regard dans nos poubelles », CREDOC, *Consommation et modes de vie*, n°152, Juillet 2001.
- Rocher L. (2007), « Gestion des déchets ménagers : figures du " public " et rôle des prestataires privés. » in *Public : Nouvelles figures ? Nouvelles frontières ?* 16ème Colloque International de la Revue " Politiques et management public " Florence, Italie.
- Rumpala Y. (1999), « Le réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers », in *Revue française des sciences politiques* n° 49 (4-5), pp. 601-629
- Van de Walle I., Hébel P., Siounandan N. (2012), « Les secondes vies des objets : les pratiques d'acquisition et de délaissement des produits de consommation », CREDOC, *Cahier de recherche* n°290, janvier 2012.

Méthodologie d'enquête

1/ Le déroulement de l'enquête

- Rédaction d'un guide d'entretien semi-directif.
 - o Ce guide a évolué au cours de l'enquête en fonction des thèmes à ajouter ou à approfondir au regard des résultats des premiers entretiens.
- Recrutement par réseaux personnels et professionnels de la part des membres de l'ORS-RA.
- Prise de rendez-vous et présentation de l'enquête aux personnes sollicitées.
 - o Présentation des objectifs et du déroulement de l'entretien par téléphone.
- Réalisation des entretiens en face à face au domicile des personnes (du 13 au 26 novembre 2016)
 - o Entretiens individuels ou collectifs en fonction des membres du ménage présents au moment de l'entretien.
 - o L'enquêteur a favorisé les échanges entre les membres du foyer sur la question de la gestion des déchets au moment de l'entretien lorsque cela était possible.

2/ Les modes de recueil des données

- 25 entretiens semi-directifs ont été réalisés en face à face au domicile des personnes interviewées et 30 personnes ont été rencontrées (5 entretiens collectifs avec des couples).
 - Les données ont été recueillies par prise de notes et tous les entretiens ont fait l'objet d'un enregistrement audio.
 - Les entretiens (temps de présence au domicile) ont duré entre 1h15 et 2h30.
- Des observations ont été faites dans tous les domiciles au cours de l'entretien ou après celui-ci. Des photographies ont été prises au cours de ces observations.
 - Le corpus de photographies est composé de 267 clichés.

Guide d'entretien

Présentation des objectifs de l'étude

L'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes (ORS RA) est une association de loi 1901, faisant partie de la fédération des ORS de France : il y a un ORS par région et leur mission est de réaliser des études en santé publique à des échelles régionales et infrarégionales.

La présente étude, soutenue par la région Rhône-Alpes, a pour but d'explorer la gestion des déchets par les ménages, au sein de leur espace domestique, dans des territoires urbains et ruraux. L'objectif de cette est de mettre à jour les pratiques réelles des individus, afin de dégager des recommandations pour une meilleure prise en compte des représentations, contraintes, attentes et besoins des ménages, en matière de gestion des déchets, pour aboutir à une gestion optimale de ces déchets

L'étude est en cours et ses résultats seront publiés dans quelques mois (en 2016).

Le traitement des entretiens est complètement anonyme et aucun nom, adresse, ou élément permettant de reconnaître les lieux ne sera présenté dans le rapport d'étude

Avez-vous des questions avant que nous commençons ?

1/ Présentation de l'interviewé

- Date de naissance
- Profession actuelle
- Statut familial (couple, enfants, âge des enfants)
- Niveau d'études
- Nombre de personnes vivant à domicile, (âge, niveau de diplôme, activité et statut familial de ces personnes)
- Type d'habitat (maison, appartement, jardin, cour,...)
- Lieux de résidence (urbain, péri-urbain, rural)

N° Entretien

Date

Heure

2/ Les déchets : représentations spontanées, opinions

2.1/ Spontanément, qu'est-ce qu'un « déchet » au domicile, selon vous ? A quoi renvoie ce mot pour vous (images, idées, ...)?

- Qu'est-ce qui caractérise un « déchet » ?
- Quelles sont les différentes définitions possibles ?

2.2/ Spontanément, qu'est-ce qui peut être négatif ou positif dans les déchets et pourquoi ?

- Quels sont les adjectifs qu'on peut accoler à chacune des catégories de déchets et pourquoi ?

2.3/ Y a-t-il différentes sortes ou catégories de déchets et pourquoi ?

- Détaillez les principales catégories de déchets, qu'est-ce qui les caractérise ? Qui les caractérise et pourquoi ? (si non fait spontanément, introduire notion de déchets organiques, quotidiens, exceptionnels, ...).

2.4/ Quels sont les objets, dans votre logement, dont vous ne vous servez jamais ?

- Où sont-ils stockés, depuis combien de temps, sont-ils considérés comme des déchets, etc...

3/ Représentations et pratiques : le cycle de vie des objets, « choses »

3.1/ Reprenons les différentes catégories de déchets... Pour chacune d'entre elles, expliquez-moi comment les choses deviennent des « déchets »...

- A quel moment, pour quelles raisons une chose est-elle considérée comme un déchet ?
- Quels sont les critères, pour qu'un objet/une chose devienne un déchet ?
(explorer rapidement le cycle de vie des différentes grandes catégories d'objets/choses)
- Qui décide qu'une chose/un objet devient un déchet et pourquoi ? Est-il nécessaire que tous les membres de la famille/couple soient d'accord ? Pourquoi ?
- S'il y a désaccord entre les membres de la famille sur ce qui doit être considéré comme déchet, que se passe-t-il alors ?...

3.2/ Y a-t-il des objets/choses, qui ne deviennent jamais des déchets et pourquoi ?

- Y a-t-il des objets/choses qui ne s'usent/ s'abiment pas, pourquoi / comment ?
- Y a-t-il des objets/choses qui ont plusieurs « vies », pourquoi / comment ?
(recyclage dans sphère domestique et au-delà de la sphère domestique)

3.3/ Y a-t-il des déchets plus problématiques que d'autres, d'après vous, pourquoi ?

- Du fait de la gêne qu'ils provoquent dans l'espace domestique ?
- Du fait de leur dangerosité ?
- Du fait de désaccords/débats/négociations à leur sujet entre les membres de la famille ?

4/ Représentations et pratiques : le cycle de vie des déchets (du placard à la poubelle)

4.1/ Pour chacune des grandes catégories de déchets que vous avez décrites, comment se déroule « la vie » du déchet ?

- A partir du moment où un objet/une chose est considérée comme un déchet, où est-il placé, quel est son cheminement, « itinéraire » dans l'espace domestique et pourquoi ?
- Comment, à quel moment et pourquoi les déchets quittent-ils l'espace domestique ? Qui se charge de les emmener ?
- Ou vont les différentes catégories de déchets une fois qu'elles sont sorties de l'espace domestique et pourquoi ?
(Explorer ici les lieux de stockage des différents déchets, leur emplacement, les durées de stockage, les aménagements de stockage et les raisons de ces aménagements [visibles ou cachés]. Le mieux serait de pouvoir prendre des photos à ce moment et de visiter ces différents lieux et aménagements dans l'espace domestique).

4.2/ D'après votre expérience, qu'est-ce qui est le plus facile ou difficile, pratique ou compliqué, à gérer concrètement avec ces différentes catégories de déchets et pourquoi ?

- Se mettre d'accord avec les autres membres de la famille sur ce qu'est un déchet et ce qu'il faut en faire ? Pourquoi ?
- Donner une « seconde vie » aux déchets ? Pourquoi ?
- Stocker les déchets ? Pourquoi ?
- Se « débarrasser » des déchets ? Pourquoi ?
- En quoi votre habitat, votre territoire de résidence rendent cette gestion plus facile ou difficile, concrètement ? Pourquoi ?

5/ Gérer au mieux les déchets : idéal et réalités

5.1/ Quelles sont vos informations sur la gestion des déchets ?

- D'où proviennent-elles ? Qu'en pensez-vous ?
- Y a-t-il des informations qui vous manquent ? Des informations difficiles à comprendre ? pourquoi ?

5.2/ D'après vos connaissances, comment faudrait-il idéalement gérer ces différentes catégories de déchets et pourquoi ?

- Qu'est-ce qu'il y a de « pire », de « meilleur » en matière de gestion des déchets d'après-vous ?

5.3/ En matière de gestion des déchets, quels sont les conseils, les recommandations qui sont les plus faciles ou difficiles à suivre ? Pourquoi ?

- Qu'est-ce qui est le plus facile ou difficile par rapport à cet idéal de gestion des déchets, dans la réalité ? Pourquoi ?
(Explorer ici les contraintes symboliques, matérielles, ...)

5.4/ Pour quelles catégories de déchets avez-vous le sentiment d'atteindre ou presque « l'idéal », ou au contraire, pour quelle catégorie de déchets avez-vous le sentiment d'être très éloigné de l'idéal et pourquoi ?

5.5/ Au fond, la gestion des déchets domestiques, est-ce un véritable enjeu pour vous ? Pourquoi ?

- Pour vous, quelle est l'importance de bien ou mal gérer ces différents « déchets » et pourquoi ?

6/ Gérer au mieux les déchets : les attentes

6.1 Compte-tenu des différentes catégories de déchets que nous avons passées en revue, et ce qu'il vous manquerait pour atteindre ou vous rapprocher de « l'idéal », quelles seraient les solutions que l'on pourrait imaginer ?

- Autres présentations des objets/choses (emballages, forme, taille, ...) ? Comment et pourquoi ?
- Autres aménagements des outils de gestion des déchets (poubelles, sacs poubelles, ...) ? Comment et pourquoi ?
- Autres aménagements de l'espace domestique ? Comment et pourquoi ?
- Autres aménagements sur votre territoire de résidence ? (poubelles insérées dans le sol, déchetterie, rythme de ramassage des ordures, aide au recyclage des déchets, ...) ? Comment et pourquoi ?
- Autres ?

L'échantillon de personnes interviewées

Au total, 25 personnes ont été interviewées :

Type d'habitat	
Maisons individuelle / Maison de ville	13
Appartement	12
Total	25
Environnement	
Rural	13
Urbain	12
Total	25
Département	
Ain	2
Ardèche	4
Drôme	2
Haute-Savoie	2
Isère	1
Loire	1
Rhône	13
	25
Structure du ménage	
1 personne	5
2 personnes	8
3 personnes	3
4 personnes ou +	9
Total	25
Statut familial	
Célibataire	2
Veuf-ve	2
En couple / Marié-e	17
Séparé-e / divorcé-e	4
Total	25

Activité professionnelle	
Salarié-e	12
Retraité-e	6
Profession libérale / Indépendant-e	3
Etudiant-e / Indépendant-e	1
Salarié-e / Indépendant-e	2
Sans activité pro.	1
Total	25
Sexe	
Femmes	14
Hommes	6
Couples (H/F)	5
Total	25
Age	
Minimum	24 ans
Maximum	72 ans
Moyenne	45 ans
Niveau d'étude	
< Bac	5
Bac	2
Bac + 2	1
Bac + 3 à Bac +5	15
Bac + 8	2
Total	25

➤ **Tableau Signalétique**

	Type hab.	Age	Sexe	Profession	Niv. Etude	Profession conjoint	Statut familial	Enf. + âge	Structure du ménage
E1	Maison individuelle + jardin / Lotissement / Rural	71	H	Retraité (Cadre)	Bac + 4	Retraîtée (Profession libérale)	Marié, 2 enfants	2 (une trentaine d'années)	2 personnes
E2	Appartement, T4 / Immeuble / Urbain	39	F/H	Profession Libérale	Bac + 8	Salarié	Marié, 2 enfants	5 et 8 ans	4 personnes
E3	Maison individuelle + jardin / Hameau / Rural	49	F	Salariée / Indépendante	Bac + 4	...	Mariée, sans enfants	...	2 personnes
E4	Maison individuelle + jardin / Lotissement / Rural	68	H/F	Retraité (Salarié)	< Bac	Retraîtée (Salariée)	Marié, 1 enfant	32 ans	2 personnes
E5	Appartement, T4 / Immeuble / Urbain	71	F	Retraîtée (Salariée)	< Bac	Retraité	Mariée	...	2 personnes
E6	Appartement, T3 / Immeuble / Urbain	38	F/H	Salarié	Bac + 4	Salarié	Marié, 1 enfant	5 mois	3 personnes
E7	Appartement T3 + terrasse et cours / Immeuble / Urbain	24	F	Salariée	Bac + 4	Salarié	En couple, sans enfant	...	2 personnes
E8	Maison individuelle + jardin / Lotissement / Rural	67	F	Retraîtée (Salariée)	Bac + 3	Décédé	Veuve	...	1 personne
E9	Appartement, T2 / Immeuble / Urbain	46	H	Salarié	< Bac	Séparé	Divorcé, 3 enfants	25, 22 et 10 ans	1 personne
E10	Appartement, T3 / Immeuble / Urbain	72	F	Retraîtée	Bac + 4	Décédé	Veuve	...	1 personne
E11	Appartement, T4 / Immeuble / Urbain	38	F	Etudiante / Indépendante	Bac + 8	Chef d'entreprise	Mariée, 2 enfants	5 et 10 ans	4 personnes
E12	Maison individuelle + jardin / Centre bourg / Rural	70	F	Retraîtée (Salariée)	< Bac	Retraité (Salarié)	Mariée	...	2 personnes
E13	Maison individuelle + jardin / Lotissement / Rural	29	F	Salariée	Bac + 3	Salarié	Mariée	...	2 personnes
E14	Appartement, T4 / Immeuble / Urbain	34	H	Salarié	Bac + 5	Profession Libérale	En couple, 2 enfants	7 et 9 ans	4 personnes
E15	Appartement, T4 / Immeuble / Urbain	42	H	Indépendant	Bac + 2	Profession Libérale	Marié, 3 enfants	7, 9 et 11 ans	5 personnes
E16	Appartement, T4 / Immeuble / Urbain	33	H	Salarié	Bac + 5	Profession Libérale	Marié, 3 enfants	2, 4 et 6 ans	5 personnes
E17	Maison de ville + cours / Centre-ville / Urbain	47	F	Salariée	Bac	Salarié	Mariée, 2 enfants	19 et 22 ans	4 personnes
E18	Maison de ville + jardin non attenant / Centre bourg / Rural	34	F/H	Salariée / Indépendante	Bac + 3	Salarié	En couple, 2 enfants	5 et 6 ans	4 personnes
E19	Maison individuelle + jardin / Hameau / Rural	39	F	Indépendante	Bac + 4	Séparée	Séparée, 2 enfants	7 et 10 ans	3 personnes

E20	Appartement, T3 / Centre-ville / Rural	27	F	Salariée	Bac + 5	Célibataire	Célibataire, sans enfant	...	1 personne
E21	Maison de ville + jardin / Lotissement / Rural	31	H/F	Salarié	Bac + 5	Etudiante	En couple, 2 enfants	2 et 4 ans	4 personnes
E22	Maison individuelle + jardin / Isolée / Rural	42	H	Sans activité professionnelle	Bac + 4	Séparé	Séparé, 2 enfants	8 et 11 ans	3 personnes
E23	Maison individuelle + jardin / Lotissement / Rural	37	F	Salariée	Bac + 4	Indépendant	En couple, 2 enfants	1 et 4 ans	4 personnes
E24	Maison individuelle + jardin / Lotissement / Rural	41	F	Salariée	< Bac	Séparée	Séparée, 1 enfant	17 ans	2 personnes
E25	Appartement, T2 / Immeuble / Urbain	45	F	Salariée	Bac	Célibataire	Célibataire, sans enfant	...	1 personne

